

LE JOUR

le mardi 13 juillet 1976

OÙ NOUS SERONS MAÎTRES CHEZ NOUS

Nuageux maximum 22 • 3e année • No. 111 • 28 pages • 25 cents



La loi anti-inflation est jugée constitutionnelle

page 4

PAS DE TV JEUX à travers le MONDE?

page 2

28-04-77 00107 1-H2X 001
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUÉBEC
RECEPTION DES PÉRIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
H2X 3K6



... sécurité
aux Jeux
LE QUÉBEC
a maintenant
son
MINI-PENTAGONE

page 13

Photo Claire Beaugrand-Champagne

Achetons et vendons Livres usagés

CARON LIBRAIRE

251 Ste-Catherine E.

HONDA CIVIC

LE CHOIX DE K. WITTMER

5 FOIS CHAMPION DE RALLYE DU QUÉBEC



SIGI MOTORS LTD.

Vente - Service - Sales

HONDA AUTOMOBILE EXCLUSIVE

1124 Bleury, Montréal 879-1550

Ste-Rose, Laval 861-6110

Grève prolongée à Téléglobe

La diffusion des Jeux au-delà de l'Amérique du Nord est compromise

par Pierre Tanguay

A quatre jours de l'inauguration des Jeux olympiques, on ne sait toujours pas si ce super-spectacle sera télédiffusé comme prévu à travers le monde entier.

Les techniciens à l'emploi de Téléglobe Canada, la société d'Etat qui s'occupe de toutes les communications outre-mer (radio, télévision, téléphone, télex, télégramme), ont en effet décidé hier après-midi de poursuivre pour une période "indéfinie" la grève qu'ils

avaient déclenchée en début de journée.

Les techniciens n'accepteront de reprendre le travail que si Téléglobe est prêt à signer un nouveau contrat de travail comprenant des hausses salariales de 21%, une prime de bilinguisme de 9% et une définition claire des tâches de chacun.

Advenant une poursuite de la grève au-delà du 17 juillet, date de l'ouverture des Jeux, les téléspectateurs du monde entier, mis à part ceux du Canada et des Etats-Unis, pourraient bien

n'avoir que des miettes olympiques à se mettre sous la dent.

Selon le président du syndicat des communications transmarines, M. Raymond Rizos, il suffira que les techniciens restent en grève plus de 48 heures pour que tout le système de communications outre-mer du Canada, d'une mécanique très sophistiquée, commence à avoir de sérieux ratés.

Il se pourrait, selon M. Rizos, que les téléspectateurs du monde entier ne puissent voir que quelques-

unes des émissions normalement prévues à l'horaire.

Entre-temps la compagnie d'Etat tente de maintenir ses opérations tant bien que mal en ayant recours à son personnel de cadre non syndiqué. Ils seraient moins d'une cinquantaine à Montréal pour remplacer les 220 techniciens habituellement en fonction.

Nul ne peut prédire combien de temps Téléglobe pourra se maintenir à flot sans que des pannes ne viennent perturber ou tout simplement paralyser le contact

du Canada avec le reste de la planète. Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, avait quant à elle assuré la semaine dernière que les Jeux seraient télédiffusés quoi qu'il arrive.

Rien n'est moins certain et si la grève devait compromettre le show du village planétaire, il s'agirait là d'une conclusion pour le moins ironique à un dossier qui a connu depuis deux ans de nombreux rebondissements avec toute la question controversée des concessions accordées aux réseaux étrangers pour les Jeux.

l'air du temps

par le professeur Nimbus

Les Soviétiques ont raison, le sport c'est sérieux. Invités à séjourner dans un club privé de la compagnie Coca-Cola à Rawdon, les Soviétiques du Village olympique ont répondu "niet", et n'ont pas manqué de dénoncer cette "manoeuvre capitaliste". Imaginez-vous également que les femmes athlètes soviétiques ont été invitées à se présenter au concours de "miss olympique nue". "Décadence bourgeoise" ont aussitôt répondu les Soviétiques, jamais à court de bons arguments. D'ailleurs comme LE JOUR l'a bien montré hier, le bureau de l'URSS au Village est décoré du portrait du père Lénine et du bon vieux drapeau rouge dont la faucille et le marteau ont tant fait trembler nos aumôniers de collège. Au JOUR, on partage la philosophie des camarades popofs sur le sport: le sport c'est sérieux! Invitée elle-même à se présenter au concours de miss olympique à poil, la grande patronne de la rédaction a répondu tout net par une vulgarité dont elle a le secret et que je n'ose reproduire ici. De son côté, l'équipe du sport a affiché sur son mur le portrait du père Ryan, supérieur du Devoir, et le drapeau du Vatican avec la devise: "ne pas oublier la dimension spirituelle du sport". Par les temps qui courent, ces images pieuses vont nous remonter le moral car le temps sera assez triste encore aujourd'hui: nuageux, des averses et assez frais.

Température

22, c'est tout ce qu'on peut faire

Aperçu pour demain

Les espoirs sont encore minces.

au jour le jour

A MONTREAL

● Evénements spéciaux à Terre des Hommes: Place des Nations: spectacle du programme Arts et Culture du COJO, à 21h30. Kiosque international: à 14h, troupe folklorique suisse; à 15h, troupe folklorique tchèque; à 16h et 17h, "Tamaulipas", danseurs mexicains; à 20h, chorale "Des Deux-

Montagnes". Place de la joie: à 14h et 16h, "Le Vagabond", théâtre de marionnettes; à 20h, danse western.

● Cérémonies d'ouverture solennelle de la 78e session du Comité international olympique (CIO), à 10h, à la Place des Arts.

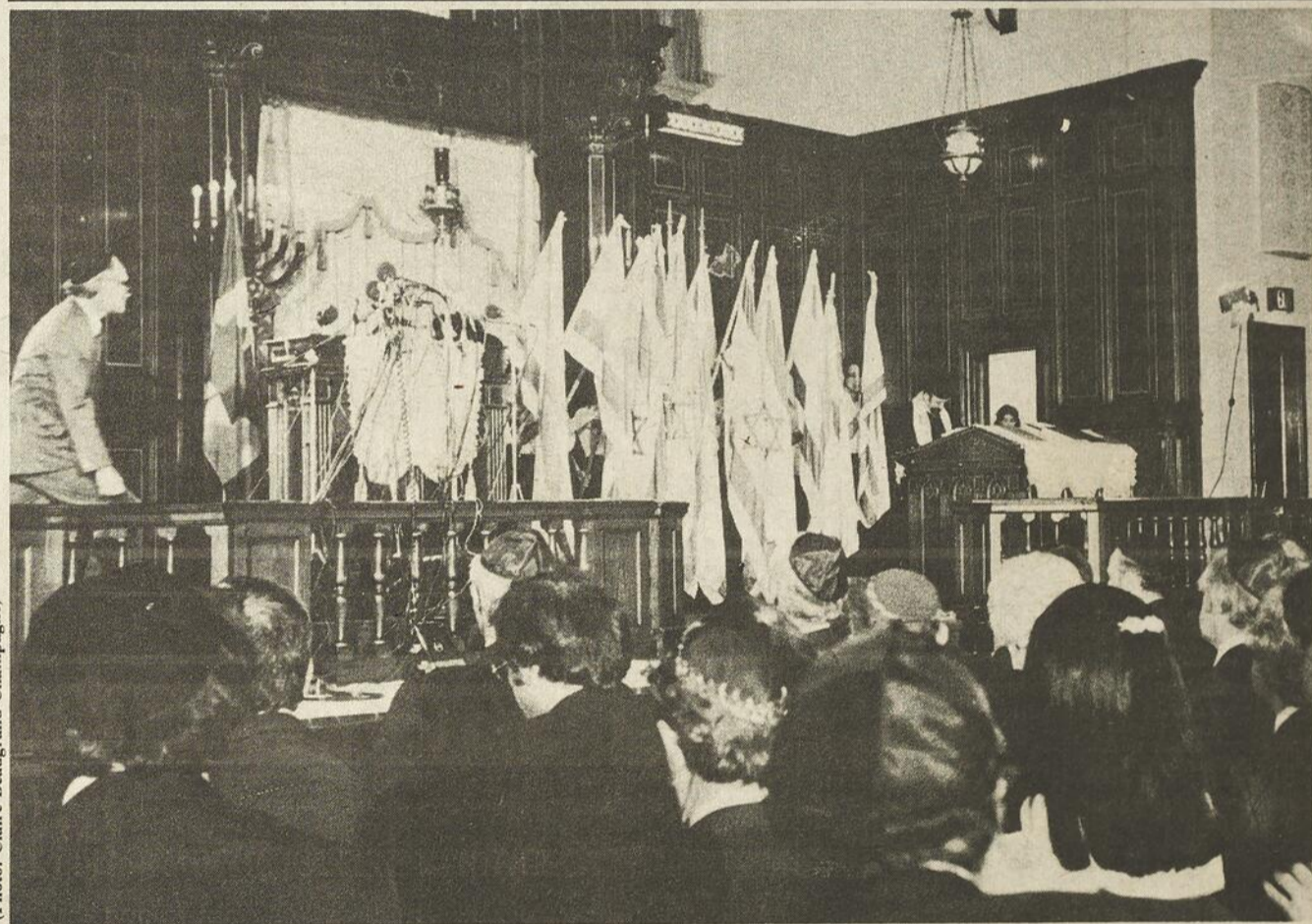
● Tour guidé du quartier Saint-Louis sud, organisé par Sauvons-Montréal. Départ à 14h, angle des rues Milton et Avenue du Parc.

sommaire

Les consommateurs8
Le Monde10
Le Jour olympique13
Le dossier olympique17
Vous avez la parole19
Mots croisés et bandes dessinées20
Petites annonces21
Vie et Culture22
Horaires25
Sports26

éditorial

Les Jeux de Montréal auront au moins fait la preuve qu'il ne sert à rien de se voiler la face devant les problèmes politiques réels, au nom de l'internationalisme du sport, estime Yves Michaud en regard du débat sur la participation de Taiwan, de la Chine et de certains pays d'Afrique. Page 18.



(Photo: Claire Beaugrand-Champagne)

Le rabbin Gunther Plaut s'apprête à s'adresser à la foule, devant les 11 drapeaux symbolisant les 11 morts israéliens de Munich.

Des ministres rendent hommage aux 11 morts israéliens de Munich

Cérémonie à la synagogue de Westmount

(JNB) — "Il ne devrait pas y avoir un seul aéroport au monde qui accueille le terrorisme; et s'il y en avait un, ne laissons plus les avions civils y atterrir."

"Le temps des mots pieux est passé..." signifiait hier soir à l'assistance rassemblée dans la synagogue Shaar Hashomayim de Westmount le rabbin Gunther Plaut (de Toronto), qui poursuivit, en employant des

mots aux tonalités peu religieuses. "Sil n'y a pas d'action prise, il n'y aura plus de communauté d'hommes pour le faire. S'il n'y a personne qui se lève pour mater le terrorisme une fois pour toutes, il n'y aura plus de communautés humaines dans le monde qui respireront librement et sans crainte".

Le rabbin Gunther Plaut, devant les invités

d'honneur de cette soirée en mémoire des 11 athlètes israéliens morts à Munich, le premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, et quelques ministres des deux gouvernements, dont M. Victor Goldbloom, ministre responsable du dossier olympique, a commenté en ces termes l'attitude des Israélites face aux

coups terroristes des Palestiniens.

"C'est là, a-t-il affirmé, la leçon amère de Munich et la leçon à suivre d'Entebbe. A Munich, la civilisation elle-même était menacée. A Entebbe, la civilisation elle-même fut sauvée".

Le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau a, au cours de cette cérémonie, récité un psaume.

La session générale du CIO tranchera le problème de Taiwan

La décision de Killanin sera-t-elle renversée aujourd'hui?

(LE JOUR — d'après PC, AFP et AP) — Finalement, rien n'est encore réglé

dans l'affaire Taiwan. La délégation des athlètes formosans, après la capitulation de

Lord Killanin dimanche, a fait savoir qu'elle ne quittait pas les Jeux, qu'elle n'accep-

tait pas le compromis du drapeau olympique pour remplacer le sien et qu'elle s'en remettait à la décision finale de la 78ème session générale du CIO qui s'ouvre aujourd'hui à Montréal.

tionné par les critiques soulevées par l'attitude d'Ottawa, renversait la décision annoncée par Lord Killanin dimanche.

"froideur et attentivement" la question de la participation de leurs athlètes à la suite de la menace de retrait ou d'exclusion de Taiwan.



(Téléphoto PC)

L'exécutif du CIO s'est réuni hier pour préparer l'assemblée générale d'aujourd'hui. De gauche à droite: Jean de Beaumont, France (au premier plan), Arpad Csanadi, Hongrie, Vitaly Smirnov, URSS, Sylvio Magalhaes Paldiha, Brésil, Monique Berlioux, directrice du Comité, lord Killanin, président; San Antonio Samaranch, Espagne, Mohamed Mzali, Tunisie et Masaji Kiyokawa, Japon.

La question de la Nouvelle-Zélande

Le Nigéria, le Congo et l'Ouganda menacent de se retirer

(LE JOUR — d'après AFP et AP) — Le problème africain mijote toujours dans la marmite olympique de Montréal. Après le retrait de la Tanzanie et de l'île Maurice, pour protester contre la présence à Montréal de la Nouvelle-Zélande, le Nigéria, le Congo et l'Ouganda ont menacé de se retirer de la compétition si le CIO n'excluait pas, la Nouvelle-Zélande de la vingt-et-unième Olympiade.

D'un autre côté, le président de la Fédération internationale d'aviron, M. Claus Hess d'Allemagne de l'Ouest, a fait savoir que l'exclusion de la Nouvelle-Zélande serait un "casus belli" pour la Fédération et qu'il se verrait obligé d'interdire la tenue des compétitions d'aviron.

"Si la Nouvelle-

Zélande est exclue comme le demandent certains pays africains en raison de ses relations sportives avec l'Afrique du Sud, je ne vois aucune possibilité d'organiser les compétitions sous le drapeau olympique", a déclaré M. Hess.

Pendant ce temps, le premier ministre de Nouvelle-Zélande, M. Robert Muldoon, a déclaré à Wellington que l'exclusion de son pays signifierait probablement la fin des Jeux olympiques. M. Muldoon a précisé qu'il n'était pas surpris du retrait de la Tanzanie en signe de protestation contre la tournée actuelle des rugbymen néo-zélandais en Afrique du Sud, mais que son gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa politique de non-ingérence dans le sport.

M. Muldoon a d'autre part démenti que la Nouvelle-Zélande n'ait pas fait assez pour dire au monde son opposition à la politique de l'Apartheid. Il a assuré que son gouvernement aurait difficilement pu clamer plus haut son hostilité à la ségrégation raciale pratiquée en Afrique du Sud.

Par ailleurs, à la radio sud-africaine, on affirmait hier que le CIO pouvait encore sauver son honneur en refusant de céder au conseil suprême pour le sport en Afrique sur la question néo-zélandaise. "Il s'agit de choisir entre les principes de la charte olympique et un petit nombre de pays africains dont la contribution au monde des sports est négligeable", a déclaré le commentateur.

Le comité olympique national de Taiwan s'est montré intransigeant, hier, lors des pourparlers avec les dirigeants du CIO et l'on croit qu'il s'est senti réconforté dans son attitude par la déclaration du président des Etats-Unis, M. Gerard Ford, qui a demandé au président du comité olympique américain, M. Philip Krumm, de tout faire pour que le CIO revienne sur son acceptation des conditions émises par le gouvernement d'Ottawa.

La crise diplomatique pourrait donc renaître avec plus de tension si la session générale du CIO, impres-

Plusieurs pays ont en effet fait savoir qu'ils envisageaient la possibilité de ne pas participer aux Jeux de Montréal si l'assemblée générale du CIO entérinait la position de Lord Killanin. Ces pays sont le Chili, le Pérou, l'Uruguay et le Brésil. Porto-Rico, pour sa part, a déjà clairement fait savoir que ses athlètes ne participeraient pas aux Jeux si Taiwan n'y est pas.

Le gouvernement canadien, de son côté, a fait savoir qu'il était satisfait de l'idée que Taiwan participe aux Jeux sous la bannière olympique, et il a indiqué qu'il appartenait maintenant aux athlètes de Taiwan et au CIO de décider si la délégation de Formose participera à la vingt-et-unième Olympiade.

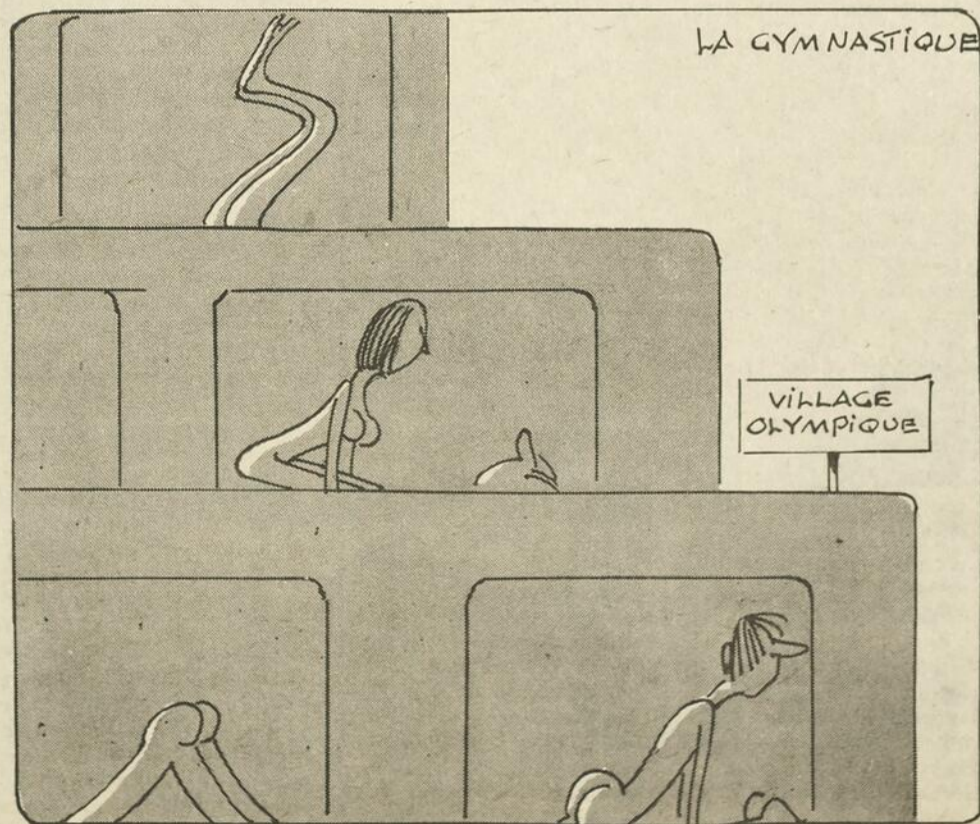
Avec l'assentiment du président Ford, le président du comité olympique américain, M. Philip Krumm, a pour sa part jeté une douche froide sur l'organisation des Jeux de Montréal en déclarant que les responsables américains vont examiner

M. Krumm a indiqué que la position d'Ottawa, qui refuse à Taiwan de représenter la Chine aux Jeux, était "arrogante et injustifiée" et balayait les principes olympiques. On sait que les Etats-Unis ne reconnaissent pas encore la Chine de Mao mais celle de Taiwan.

Le président Ford, qui n'a pas eu de contact avec M. Trudeau sur cette question, a déploré, selon son secrétaire de presse, M. Ron Nessen, que la politique se mêle de plus en plus à la compétition sportive olympique.

Avec le débat sur Taiwan, c'est en fait tout le problème de la représentation chinoise qui sera soulevé aujourd'hui à l'assemblée générale du CIO. La victoire que peut remporter le gouvernement canadien, bannissant le nom de Taiwan des emblèmes olympiques, en sera une aussi pour la Chine populaire qui ne demandera jamais sa réintégration dans la grande famille olympique tant que Taiwan y sera représentée.

LES BERTHIO LYMPIQUES



Par un jugement de la Cour suprême à sept contre deux La loi anti-inflation est valide

OTTAWA (D'après PC) — C'est par un jugement partagé de sept contre deux que la Cour suprême du Canada a décrété hier que la loi créant la Commission anti-inflation est constitutionnelle.

Les deux juges dissidents, MM. Beetz et De Grandpré, originaires du Québec, ont fait valoir dans un jugement minoritaire que la loi anti-inflation et les directives ad-jointes s'immisciaient "de

front et sur une vaste échelle" dans le champ de juridiction des provinces.

C'est à l'unanimité, par ailleurs, que le plus haut tribunal du pays a jugé que l'entente conclue entre le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario pour assujettir la fonction publique provinciale ontarienne aux dispositions de la loi anti-inflation n'est pas valide.

Jugement majoritaire

Dans le jugement majoritaire, le juge-en-chef Bora Laskin, reconnaît la constitutionnalité de la Loi anti-inflation en statuant qu'étant donné les circonstances, elle assure "la paix, l'ordre et le bon gouvernement du Canada, et ne s'im-misce pas dans le champ de juridiction réservée aux provinces vu son caractère temporaire".

Dans son jugement, la Cour suprême affirme qu'avec un taux d'inflation dépassant 10 pour cent au cours des deux dernières années et compte tenu que la valeur du dollar avait atteint \$0.71 en septembre 1975 au regard de 1971, elle serait injustifiée de conclure que le Parlement du Canada n'avait

pas de raison suffisante pour adopter cette loi comme une mesure temporaire nécessaire pour faire face à une crise économique mettant en danger le bien-être de la population du Canada.

Dissidents

Dans leur jugement dissident, les juges J. Beetz et J. J. De Grandpré, jugent, quant à eux, la loi anti-inflation anti-constitutionnelle.

"Elle a été formulée dans cette forme parce qu'on a cru à tort que le Parlement a le pouvoir ordinaire de légiférer en vertu de la doctrine de l'intérêt national ou de la dimension nationale", écrit-il.

Le juge Beetz affirme en outre que rien dans l'ensemble de la législation anti-inflation n'indique qu'elle a été adoptée pour répondre à une situation d'urgence.

Se référant à l'application même des mesures de contrôle, le juge Beetz indique qu'une situation d'urgence nationale ne doit pas conduire à première vue à une formule d'adhésion vo-

lontaire ou à une vaste série d'exceptions.

Selon le jugement minoritaire, la loi et les directives qui y sont adjointes ne s'im-miscent pas dans le champ de juridiction des provinces de façon accidentelle, "mais de front et sur une vaste échelle", plus particulièrement dans le domaine de la propriété et des

salaires maximum des fonctionnaires provinciaux, ainsi que les salaires payés par les municipalités, les institutions scolaires, les hôpitaux, ainsi que d'autres services provinciaux, de même qu'occuper complètement le champ du contrôle des loyers.

Fonctionnaires ontariens

Dans le cas de l'accord intervenu entre le fédéral et l'Ontario et en vertu duquel les fonctionnaires ontariens tombaient sous la juridiction de la Commission fédérale de lutte contre l'inflation les juges l'ont décrété invalide à l'unanimité.

L'entente contractuelle entre les deux gouvernements n'est pas suffisante, a fait valoir le juge en chef Bora Laskin, pour que les fonctionnaires provinciaux tombent sous le coup de la loi. Ce jugement donne donc gain de cause à la contestation devant une cour inférieure de certaines dispositions de cette loi par les enseignants de Renfrew, en Ontario. C'est à la suite de cette contestation que le ministre de la Justice, M. Ron Basford, en avait appelé à la Cour suprême.



(téléphoto PC)

Le juge en chef Bora Laskin de la Cour suprême

droits civils, ainsi que dans la loi du contrat.

Le Parlement fédéral, poursuit-il, peut contrôler le

L'entente sur les fonctionnaires déclarée inconstitutionnelle L'Ontario convoque son Parlement

(LE JOUR - PC) — Alors que plusieurs représentants syndicaux faisaient entendre leur mécontentement, hier, à l'issue de la décision de la Cour suprême au sujet de la loi anti-inflation, la conséquence la plus spectaculaire et immédiate de cette décision était la convocation d'urgence en session spéciale, dès cet après-midi, du Parlement de l'Ontario.

Le premier ministre William Davis a convoqué cette session en vitesse après que la Cour suprême eût décrété que l'accord intervenu entre Ottawa et Toronto en ce qui a trait à la Commission de lutte à l'inflation, en janvier, était inconstitutionnel.

Les députés doivent donc interrompre leurs vacances et se rendre au Queens' Park pour y adopter un projet de loi sanctionnant l'accord conclu entre l'Ontario et le fédéral. On ne s'attend pas que le projet de loi ministériel comporte de clause instituant, comme au Québec, une Régie provinciale de lutte à l'inflation, comme le réclament les partis d'opposition. On s'attend donc que le NPD vote contre le bill des conservateurs.

Le Québec

Pour sa part le président de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes, M. Robert De Coster, a accueilli avec satisfaction le jugement de la Cour suprême du Canada décrétant que la loi fédérale anti-inflation est constitutionnelle.

Selon M. De Coster, le jugement vient confirmer les vues du Québec: l'inflation est une "question d'urgence nationale" et que les mesures pour y faire face ne doivent avoir qu'un caractère temporaire.

M. De Coster a souligné que le programme québécois aurait perdu toute sa signification si la loi fédérale avait été déclarée ultra vires et il s'est dit convaincu que la lutte à l'inflation ne pouvait se faire uniquement au niveau provincial.

Le CTC

Pendant que les milieux d'affaires expriment leur satisfaction, règle générale, devant le jugement de la Cour suprême, les milieux syndicaux ruent dans les brancards.

"Nous sommes en-

trés en dissidence", a déclaré, hier, M. Joe Morris, président du Congrès du Travail du Canada (CTC), la centrale syndicale pancanadienne qui groupe 2 millions de membres. M. Morris a fait cette déclaration au sortir d'une rencontre qui a duré trois heures et demie entre les dirigeants du CTC et des membres du cabinet fédéral, y compris le premier ministre Trudeau.

Certains leaders syndicaux provinciaux parlent déjà du recours à la grève générale, tel M. Paul Lepage, président de la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, mais M. Morris n'a pas soulevé cette perspective, hier. L'exécutif du CTC doit rencontrer à nouveau le cabinet Trudeau en août.

La rencontre d'hier était la deuxième depuis que le congrès du CTC à Québec, en mai, a donné mandat à son exécutif de déclencher la grève générale au besoin contre la loi Trudeau.

De son côté, la CSN a fait savoir que ce jugement de la Cour suprême ne modifiera en rien son attitude d'opposition radicale à la loi Trudeau, a déclaré le président de la centrale, M. Nor-

bert Rodrigue. "C'est la mobilisation des travailleurs, a-t-il dit, leur volonté de faire respecter les ententes négociées avec les employeurs, leur détermination qui viendront à bout des décisions fantaisistes de la commission Pépin".

Choquette contesté chez les familles sans logis

(LE JOUR) — M. Jérôme Choquette, qui avait demandé à rencontrer les familles sans logis qui occupent depuis 15 jours maintenant l'école Jean-Baptiste Meilleur dans l'est de Montréal, s'est retrouvé dans l'eau bouillante, hier.

Le chef du PNP, ministre fondateur de la Régie des loyers, a été durement pris à partie par les représentants de plusieurs groupes de locataires mécontents de la Régie et du gouvernement libéral auquel M. Choquette a été longtemps associé. Des tracts dénonçant M. Choquette avaient été distribués avant son arrivée à l'école Meilleur où il a participé à un "dîner causerie" (à \$1 le couvert) sur la crise du logement dans la métropole.

Le chef du PNP s'est engagé à intervenir auprès des autorités municipales de Montréal et du gouvernement Bourassa pour que les sans logis de "l'hôtel des sinistrés olympiques" puissent trouver un toit d'ici 15 jours, a-t-il promis.

"Barrés"

Entre-temps, les autorités municipales n'ont toujours relégué qu'une seule des trente familles réfugiées à l'école Meilleur et à l'école Gabriel-Souart. Par ailleurs, hier, les fonctionnaires municipaux qui étaient sur les lieux pour aider les familles ont été "barrés", a expliqué M. Jean Pilon, porte-parole de l'Aide aux sinistrés. L'évacuation a été décidée à la suite d'une déclaration de M. Jean Séguin, directeur du Service des affaires sociales de Montréal, sur les ondes du poste CKVL. "M. Séguin, raconte Jean Pilon, nous a traités d'agitateurs et de fauteurs de troubles, comme si ça nous amusait de loger des familles dans des écoles! Nous attendons qu'il fasse des excuses".

M. Pilon, après 15 jours d'occupation, ne peut s'empêcher de comparer le sort des Montréalais sans logis au sort plus heureux que les gouvernements ont réservé aux Ougandais et aux Vietnamiens réfugiés à Montréal.



(photo Robert Duquette)

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC. qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Montréal H4N 1S2, imprimé par Trans-Continental Inc. 433, boul. Lebeau Ville St-Laurent. Composé par D.S.C. Composition Inc., 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent.

La Presse Canadienne et l'agence France-Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.75 par semaine; par la poste \$60.00 par année, \$32 par six mois et \$18 par trois mois. Edition du vendredi: \$15.00. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Téléphone: à Montréal, 331-8961 (lignes groupées); à Québec, à la Tribune parlementaire, 643-1357.

Directeur: Yves Michaud

Chef de la rédaction: Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de la publicité: Marcel Pinsonnault

La CATCA délibère sur l'expulsion ou la suspension de son directeur québécois

par Paul Bennett
OTTAWA, PC — L'exécutif national de l'Association canadienne des contrôleurs du trafic aérien (CATCA) a débattu pendant plus de cinq heures, hier, une résolution réclamant l'expulsion, ou tout au moins la suspension, de son directeur québécois M. Jean-Luc Patenaude, pour conduite répréhensible. La décision de l'exécutif ne sera toutefois connue qu'aujourd'hui.

M. Patenaude, qui s'est signalé comme un adversaire virulent de la politique pronée par la CATCA en matière de bilinguisme dans les communications aériennes, est accusé par quatre de ses collègues de l'exécutif d'avoir entrepris des démarches préjudiciables à l'association en annonçant son intention d'entamer des procédures de désaffiliation contre le syndicat national.

M. Patenaude, qui est seul à représenter le Québec au sein de l'exécutif, a reproché à plusieurs reprises à la

CATCA de ne tenir aucun compte des aspirations de ses membres québécois en ce qui concerne la politique du bilinguisme du gouvernement dans les communications air-sol, politique que la

Expulsion

Pour la circonstance, l'exécutif de la CATCA, qui comprend 11 membres, s'était mué hier en organisme quasi judiciaire chargé de ju-



Serge Joyal (notre photo) et Pierre De Bané, députés libéraux du Québec, accompagnaient hier Jean-Luc Patenaude et son avocat Me Clément Richard, pour la "comparution" devant la CATCA. Mais ils ont été expulsés par les juges qui ont siégé en l'absence de "l'accusé".

CATCA combat avec acharnement depuis plusieurs mois.

ger la conduite de M. Patenaude. Ce dernier s'est d'ailleurs présenté devant l'as-

semblée en compagnie de son avocat, Me Clément Richard, et de deux conseillers légaux, les députés fédéraux Serge Joyal et Pierre De Bané.

Toutefois, après avoir expulsé MM. Joyal et De Bané, l'exécutif devait également, quelques minutes plus tard, refuser le droit de réplique à l'avocat de M. Patenaude. Ce dernier refusa alors de témoigner et sortit de la salle de délibérations.

"Ils me font un procès et je n'ai même pas le droit d'être représenté pour offrir ma défense", devait commenter plus tard M. Patenaude, qui considère de toute façon que la cause est tranchée avant même d'être entendue.

Conséquences

Une décision de l'exécutif de la CATCA en faveur de l'expulsion ou de la suspension de M. Patenaude pourrait avoir, dans les circonstances actuelles, des répercussions très graves. En premier lieu, M. Patenaude, une fois évincé de l'exécutif, devrait être aussitôt remplacé. Or le poste de directeur québécois de la CATCA est un poste électif auquel M. Patenaude a été porté avec une forte majorité. Un remplaçant nommé arbitrairement par les membres de l'exécutif national serait tôt ou tard confronté avec la nécessité d'être confirmé dans ses fonctions par les contrôleurs québécois.

En second lieu, toute décision d'exclure purement et simplement M. Patenaude du syndicat priverait ce dernier de son gagne-pain, puisque l'appartenance au syndicat est une condition d'emploi dans ce secteur de la fonction publique.

Quelle que soit la décision de l'exécutif, aujourd'hui, M. Patenaude est convaincu qu'elle servira la cause des contrôleurs du Québec puisqu'elle permettra d'apporter un nouvel élément de preuve au dossier que l'Association des gens de l'air du Québec compte soumettre, cet automne, pour demander la décertification de la CATCA comme agent négociateur des contrôleurs du Québec.

Mont-Laurier

La GRC tente d'identifier les "cultivateurs en colère"

MONT-LAURIER (LE JOUR) — Un enquêteur de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) tente actuellement dans la région de Mont-Laurier d'identifier les participants à la manifestation du 3 juin dernier à Ottawa où des cultivateurs en colère avaient arrosé le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan.

L'agent de la GRC, photographies en mains, essaie de faire reconnaître des personnes dont le comportement aurait été répréhensible aux yeux de la loi.

Toutefois, M. Eugène Coursol, président local de l'Union des producteurs agricoles (UPA) estime que la GRC tente de faire impression auprès de la population. "C'est surtout pour essayer d'intimider la population au cas où il y aurait une autre manifestation".

Il a été noté en effet que la GRC interrogeait les producteurs laitiers sur d'autres manifestations à venir.

"C'est bien possible" affirme M. Coursol. "Dans la situation que les cultivateurs connaissent, s'il n'y a pas d'adoucissement d'ici l'automne, ce ne sera pas rose, dans l'agriculture".

Entre temps, l'Union des producteurs agricoles et d'autres organismes multiplient les rencontres afin de

contrer les effets de la politique laitière fédérale, laquelle pousse à la banqueroute un grand nombre de producteurs laitiers. Une délégation des producteurs devait ren-

contrer la semaine dernière ou cette semaine les ministres Marc Lalonde et Jean Chrétien de même qu'une vingtaine de députés québécois aux Communes.

Programme
Arts et Culture

Billets en vente
aux guichets
et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA

présente/présents

les petits
chanteurs
du mont-royal



Directeur Musical: Charles-O. Dupuis c.s.c.

Théâtre Port-Royal
Place des Arts
20 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

ÉTÉ COMME HIVER CUBA saura plaire

Il est difficile de comparer Cuba à n'importe laquelle des îles antillaises. C'est un pays à part qui possède un riche passé historique avec des plages qui sont très probablement les plus belles des Antilles.

Il est difficile, en effet, d'obtenir plus pour son argent qu'avec ce que UNITOURS CUBA vous offre: vol direct par jet DC-8, chambre climatisée, trois repas par jour et nombre d'autres bonnes choses.

Le tout pour \$339/\$359 du 20 juin au 4 juillet \$369/\$389 du 11 juillet au 31 octobre.

Il se peut que vous puissiez avoir de bonnes vacances à Miami ou bien à Atlantic City... mais nous estimons qu'il vous sera difficile d'obtenir tout ce que Unitours Cuba peut vous offrir.

Oui, j'aimerais recevoir «Le journal de vacances» pour en savoir plus long sur mon séjour d'une semaine à Cuba. Adresser ce bon à:

LES VOYAGES
McGregor
3, Place Ville-Marie 2e étage
Permis 50425 871-8330

Unitours Cuba

LES VOYAGES

McGregor

3, Place Ville-Marie
Permis 50425

2e étage
871-8330

Dossier mercure

Des Indiens érigent une barrière de péage



Jimmy Tanguay, âgé de 23 ans, est une victime possible de la maladie de Minamata, causée par le mercure qui pollue certaines rivières. Il est de la réserve indienne de Grassy Narrows, près de Kenora où on trouve une forte quantité de mercure. Ses mains tremblent continuellement, ce qui serait un premier signe qu'il est atteint de la terrible maladie.

WHITE DOG Ont. (PC) — Le chef Isaac Mandamin a annoncé qu'une barrière de péage serait érigée ce matin sur la route qui conduit à la réserve indienne de White Dog.

Un tarif de \$10 par voiture sera exigé à cette barrière, à l'exception des véhicules du ministère ontarien des Ressources naturelles pour lesquels le tarif sera de \$25.

Le leader indien a précisé dans une interview que la barrière resterait en place aussi longtemps que le bassin des rivières English et Wabigoon ne serait pas fermé à la pêche. Les eaux de cette région des environs de Kenora ont été fermées à la pêche commerciale en 1970 à cause des fortes quantités de mercure qu'elles contiennent.

Les Indiens qui gagnent leur vie comme guides touristiques continuent cependant de consommer le poisson de la région.

Le gouvernement fédéral a demandé au gouvernement de l'Ontario d'interdire la pêche sportive dans ces eaux, mais le gouvernement de Toronto a refusé.

Débat sur la peine de mort

On a "tordu le bras" des députés libéraux avec des promesses et de l'alcool

OTTAWA (d'après PC) — Les échanges verbaux ont été virulents hier en Chambre des Communes au sujet des accusations portées en fin de semaine par le député Claude Wagner (PC) contre certains libéraux qui, a-t-il dit, auraient changé leur vote sur le projet de loi Allmand à la suite d'un cocktail et de promesses de promotions politiques.

Le ministre Marc Lalonde, accusé par M. Wagner d'avoir organisé un cocktail pour ses confrères quelques

heures avant le vote de jeudi dernier, dans une tentative pour influencer leur vote en faveur du projet de loi sur l'abolition de la peine de mort, a sommé le député progressiste-conservateur de retirer ses paroles. Le député Otto Jelinek (PC, Toronto High Park-Humber Valley) a réclamé un vote au scrutin secret, et le député Simma Holt, (Lib. Vancouver Kingsway) a dénoncé le "lobbying" qui se fait sur ce projet de loi.

Non seulement M. Wagner a-t-il refusé de reti-

— Wagner

rer ses paroles, mais il a plutôt déclaré que les Canadiens avaient droit à des excuses pour la façon dont M. Lalonde a voulu "tordre le bras" aux députés libéraux du Québec, c'est-à-dire en leur servant suffisamment d'alcool pour qu'un de ces députés ait même été malade pendant le vote tenu jeudi soir dernier. Lors de ce vote, tous les amendements qui auraient changé le sens du projet de loi Allmand ont été battus.

M. Wagner a même mis le ministre Lalonde, chef du groupe québécois au sein du caucus libéral, au défi de soulever cette question du cocktail devant les membres du Comité des privilèges parlementaires.

Le leader progressiste-conservateur a porté ses accusations au cours d'une émission de radio dimanche. Il a alors déclaré tenir ses informations de huit libéraux qu'il n'a pas voulu nommer. Selon ces libéraux, on leur aurait fait miroiter la possibilité qu'ils soient nommés secrétaires parlementaires, qu'ils puissent aller en voyage à l'étranger "ou toutes sortes de raisons, absurdes pour la plupart, mais suffisantes pour les impressionner" et les amener à voter comme le Cabinet.

Le vote sur le projet de loi en troisième lecture est prévu pour demain.



\$80 millions pour les vacances dans le bâtiment

Les 137,877 salariés recensés par l'Office de la construction du Québec doivent recevoir, ces jours-ci, des chèques de vacances d'une valeur globale de près de \$80 millions. Les travailleurs du bâtiment qui ne recevraient pas leur chèque par courrier sont priés de communiquer avec le bureau de l'Office dans leur région. Les vacances dans l'industrie de la construction sont d'une durée de 1 mois, jusqu'au 5 août.

Une carte d'affaires dans Le Jour est un service rendu au lecteur qui recherche la confiance et la compétence

Communiquer avec

LISETTE LAPOINTE MASSICOTTE
331-8961

"PET SHOP"

LE BONHOMME DE LAFONTAINE
Tout pour vos petits animaux
Spécialité: CHAT PERSAN

292, boulevard Laurier
BELOEIL (514) 467-5073

ROBERT BASTIEN

AVOCAT
290, boulevard Richelieu
BELOEIL (514) 467-5849

697-8722

Paul-Emile Faucher,

notaire

225, boul. Hymus
Pointe-Claire

LES AFFICHES POPULAIRES

sérigraphie

●AFFICHES ●ENSEIGNES
●GRAPHISME ●PHOTO
5059 ST-DENIS, MTL • 844-1459

HENRI VINET

NOTAIRE
3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

TÉL.: 669-4141



L'Hydroquébécois

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN ENRG.

ANDRÉ BUJOLD SERVICE 24 HEURES

Les Services d'administration R.F.

René Francoeur

Tenue de Livres
Travail de dactylographie

622-4970

LAVAL

MAURICE CRÉPEAU

NOTAIRE
175, 10e avenue
FERME NEUVE (819) 587-3217

L'association des hôpitaux demande au gouvernement de forcer le retour au travail

par Alain Duhamel

L'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) ne voit plus de solution à l'arrêt de travail dans les hôpitaux de Montréal autrement que dans une intervention législative énergique du gouvernement.

Comme elle l'avait annoncé la semaine dernière, l'AHPQ a fait parvenir hier un télégramme au premier ministre Robert Bourassa le priant de faire adopter à l'Assemblée nationale une loi extraordinaire avec "des dents".

Le ministre des Affaires sociales doit donner réponse aujourd'hui même à la requête de l'AHPQ. On nous indiquait hier, à son bureau, que le ministre devait tenir des discussions avec le premier ministre Bourassa et avec le comité patronal afin de décider de la marche à suivre dans les prochains

jours. La présentation d'une loi extraordinaire exigerait la convocation urgente des députés.

La loi réclamée aurait pour effet d'obliger les 5,500 membres de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ) et les adhérents des deux syndicats d'employés paramédicaux de Québec et de Montréal à retourner au travail dans les conditions définies entre les autres syndiqués du Front commun et le comité patronal des affaires sociales.

La grève des infirmiers et infirmières, de même que celle des techniciens de laboratoires, entre dans sa quatrième semaine.

La FIIQ s'oppose aux accords conclus au sujet de la mobilité de la main-d'oeuvre et des horaires de travail le soir, la nuit et les fins de semaine. Les 1,000 techniciens en grève s'insurgent contre

l'inégalité de traitement entre eux et les infirmières, inégalité consacrée dans l'entente intervenue il y a quelques semaines.

Les pourparlers entre la FIIQ et le comité patronal tenus au cours d'un mara-

thon de fin de semaine ont abouti à une impasse, les parties en cause s'accusant mutuellement de mauvaise foi.

Alors que la FIIQ, qualifiant les discussions de stériles, accusait la partie patronale de manquer de sé-

rieux, le porte-parole du comité patronal, M. Paul Pleau, invitait les infirmières à se dissocier de leurs dirigeants syndicaux. "Un commando comme celui qui dirige la FIIQ profite de circonstances particulières, comme les olympiques, pour

tenter un chantage éhonté et prendre toute une population en otage... les infirmières (...) ne devraient pas, par leur participation ou leur silence, encourager que se perpétue ce hold-up collectif contre la population, hold-up ourdi par les leaders de la FIIQ".

Une longueur d'avance...

Résultats instantanés, commentaires abondants et analyses pertinentes, tels seront les éléments de base de notre programmation durant les Jeux de Montréal... le tout émaillé d'entrevues avec les athlètes et de réactions du public.

Pour maintenir une longueur d'avance, les auditeurs de CBF-690 pourront compter sur notre équipe à toute épreuve qui sera présente simultanément à toutes les compétitions. **Dix heures et demie de reportages quotidiens sur les Jeux!**

Durant cette période, CBF-690 continuera d'offrir à ses auditeurs ses principales émissions d'information, notamment CBF-Bonjour, Présent, Montréal-Express, et bien sûr, les bulletins de nouvelles à toutes les heures.

Bonne journée radiolympique à

CBF 690



Nouveaux noms pour la succession du chef Daigneault

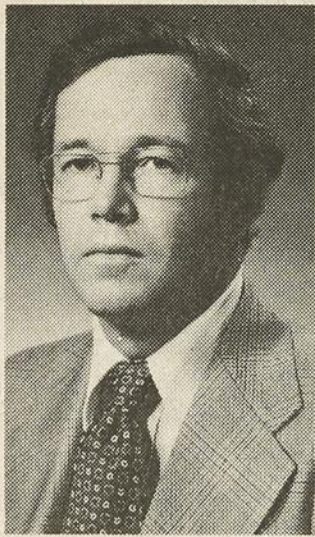
(LE JOUR) — La démission du directeur de la police de la CUM, René Daigneault, continue d'être le sujet de discussion favori dans les milieux policiers et journalistiques. Malgré le fait que M. Daigneault ait nié avoir l'intention de démissionner bientôt, il n'en reste pas moins que la rumeur de son départ forcé prend de l'importance.

A la liste des successeurs possibles, qui comprend déjà l'inspecteur-chef Philip

Young, s'est ajouté, hier, le nom du directeur de la police de Sherbrooke, M. Jean-Paul Pelletier.

Certains observateurs croient cependant que l'actuel grand coordonnateur des forces de sécurité au COJO, M. Guy Toupin, qui est aussi assistant-directeur de la police de la CUM, pourrait prendre brillamment la relève d'une direction de plus en plus contestée depuis les dernières gaffes de René Daigneault.





JACQUES LAGASSÉ

La Brasserie Molson annonce la nomination de Me Jacques Lagassé au poste de secrétaire et directeur des Affaires publiques. Au moment de sa nomination, Me Lagassé était avocat en chef associé pour une compagnie pétrolière intégrée. Me Lagassé est membre du Barreau de la province de Québec depuis 1967 et a obtenu, en 1969, le diplôme M.B.A. de l'Université de York à Toronto.

Le TCE interdit

(AFP) — La "Food and Drug Administration" des Etats-Unis a décidé d'interdire l'usage dans tous les produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, du trichloréthylène, actuellement utilisé dans la préparation de certains cafés décaféinés.

Cette mesure, en cours d'application, a été prise après la découverte par l'Institut américain du cancer que cette substance, connue sous l'abréviation "TCE", provoquait des cancers du foie chez les rats.

les consommateurs

Pourquoi le Garage coopératif de Québec ne démarre-t-il pas?

Il y a plus de 2 ans maintenant que le Garage coopératif de Québec est né comme association en bonne et due forme, ayant obtenu sa charte le 4 juin 1974 après quelques mois de travail des membres fondateurs.

Pourtant, le Garage n'a pas encore ouvert ses portes et n'a offert aux sociétaires (plus de 160 qui ont versé leur part sociale) aucun service, sauf quelques cours de mécanique.

Pourquoi le Garage ne démarre-t-il pas? Essentiellement, répond son président, M. Laurent Labrecque, à cause du deuxième refus de l'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins de lui accorder son appui pour obtenir un emprunt. "Notre existence même est aujourd'hui remise en question", ajoute M. Labrecque, après plus de deux ans d'efforts patients.

Pas d'aide

"Les coopératives de garage sont difficiles à faire vivre, raconte M. Labrecque, mais ce n'est pas la preuve qu'elles sont condamnées à la faillite, comme on veut nous le faire croire au Service des associations coopératives du ministère des Consommateurs!

"L'Etat ne nous offre aucun cadre particulier de protection mais l'entreprise privée, elle, se débrouille bien. Il n'est donc pas étonnant que le Service des associations coopératives, qui ne dispose que de ressources insignifiantes, favorise un gel des initiatives comme la nôtre et que l'Union régionale des caisses pop, en liaison étroite avec ce service, refuse d'accorder son appui au financement du projet.

"A deux reprises, le Garage coopératif de Québec a tenté d'obtenir un emprunt auprès des caisses populaires, d'abord pour un projet de construction de garage qui devait être prêt en juin. Les caisses ont demandé l'avis de l'Union régionale, comme elles doivent le faire pour ce type de prêt, et l'Union a demandé l'avis du Ser-



(photo Antoine Désilets)

A cause de l'échec de certains garages coopératifs, comme celui de Roxboro en banlieue ouest de Montréal, le ministère des Consommateurs et coopératives ainsi que les caisses pop ont maintenant peur de favoriser de telles expériences...

vice des associations coopératives. Résultat: refus.

Location

"Nous nous sommes dit que notre projet de construction était peut-être trop ambitieux puisqu'il exigeait des investissements de plus de \$90,000. Nous nous sommes alors tournés vers la location d'un local, à un prix avantageux de \$36,000, ce qui nécessitait un emprunt de \$28,000. Nouvelle tentative auprès des caisses pop et de l'Union régionale et nouveau refus.

"Tout simplement, ils n'ont pas voulu prendre de risque, même en partageant ce risque entre plusieurs caisses, comme nous l'avons proposé. C'est que, voyez-vous, \$28,000, c'est tout de même le montant de l'emprunt nécessaire à la construction d'un bungalow! Faudrait-il priver un seul Québécois du plaisir de posséder un bungalow pour mettre en marche une coopérative dont l'avenir paraît problématique?"

par Louis Fournier

Conclusion: "Les membres de la Coop pourront donc continuer à s'impaciter, les adversaires à se réjouir, les sympathisants inactifs à froncer les sourcils, les membres potentiels à attendre pour voir et les automobilistes à se faire exploiter. A moins que nos membres aient assez de détermination pour se passer d'aide extérieure. Il faudra alors qu'ils investissent davantage".

Ces propos sont amers mais ne sont-ils pas naturels, après tant d'efforts?

On peut communiquer avec les promoteurs du Garage coopératif de Québec: Laurent Labrecque (président) à 661-0476 et Roland Gosselin (872-1633).

Vers un regroupement des coops d'habitation

Les coopératives d'habitation du Québec, éparpillées depuis la dissolution de la Fédération Coop-Habitat en 1972, sont à la veille de se donner une nouvelle forme de regroupement.

Les délégués d'une quinzaine de ces coops, qui ont participé au Colloque sur l'habitation coopérative tenu à Québec les 17 et 18 juin derniers, ont résolu de se réunir à nouveau les 28 et 29 août, à La Présentation (St-Hyacinthe), afin de jeter les bases d'une organisation qui puisse les regrouper.

Lors du colloque de juin, organisé par le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), les délégués des coops d'habitation ont jugé bon de préparer leur propre rapport dans lequel ils invitent les gouvernements et les autres "sociétés de financement" à favoriser le développement du logement coopératif. Ils réclament notamment que la Société d'habitation du Québec (SHQ) accorde aux coops les mêmes avantages financiers qu'aux Offices municipaux d'habitation qui gèrent les HLM.

On peut communiquer avec le comité d'organisation de la rencontre des 28 et 29 août à l'adresse suivante: Jean-Bernard Gagné, Coopérative d'habitation Sherbrooke, 633 rue London, apt 5, Sherbrooke. Tél.: (819) 563-6513.

bref économie

\$5,8 millions pour la United Aircraft

(D'après PC) — Le ministre des Approvisionnement et Services, M. Jean-Pierre Goyer, a annoncé, hier à Ottawa, l'octroi de sept contrats d'un montant total de près de \$7 millions à des entreprises du Québec.

La firme Pratt and Whitney ex-United Aircraft du Canada Limitée, de Longueuil, au Québec, s'est vue confier cinq contrats d'un montant total de \$5,844,000 pour le compte du ministère de la Défense nationale. Il s'agit de réparation de moteurs d'avion.

Un contrat de \$652,152 a été adjugé à CAE Electronics Ltée, de Montréal.

La CLI approuve l'entente des cheminots

(D'après PC) — La commission de lutte à l'inflation a approuvé une entente contractuelle d'une durée de deux ans englobant 95,000 cheminots et prévoyant une hausse salariale de 11 pour cent pour la première année du contrat et de 8.5 pour cent pour la seconde année.

Ce contrat de travail, basé sur un rapport du conciliateur Emmett Hall, ancien juge de la Cour suprême du Canada, est rétroactif au premier janvier dernier.

Ce nouveau contrat lie 16 syndicats et 11 sociétés ferroviaires dont les deux plus importantes, c'est-à-dire le CN et CP Rail.

La bière Schlitz au Québec

Profitant des Jeux olympiques, la brasserie Schlitz, de Milwaukee, tente de s'implanter sur le marché québécois. Mise en vente depuis la semaine dernière au

Québec, cette bière américaine compte bien profiter de l'afflux de visiteurs étrangers (et notamment américains) pour se tailler une place parmi les bières importées au Québec. Elle sera vendue à la Société des alcools au prix de 55 cents la bouteille.

Une usine d'amiante à Amos

(D'après CP) — La compagnie Brinco a annoncé hier qu'elle avait entamé des discussions préliminaires avec Asarco Exploration du Canada en vue de la mise en valeur d'un gisement d'amiante situé près d'Amos, au Québec. Le propriétaire de ce gisement est Asbestos Mining, qui est contrôlé à 55 pour cent par Brinco, elle-même une filiale de Rio Tinto Zinc, de Grande-Bretagne. Brinco avait annoncé récemment qu'il en coûterait \$292 millions pour produire annuellement 220,000 tonnes de fibres d'amiante à Amos.

AMC: moins bien que les "trois grands"

AMC n'a pas bénéficié de la reprise que connaissent les trois autres constructeurs américains d'automobiles. En même temps que les ventes augmentaient, les consommateurs ont retrouvé leur préférence pour les grosses automobiles, délaissant American Motors, spécialisée dans les voitures de petite taille.

Ces résultats se chiffrent de la façon suivante: American Motors Corporation a perdu 3,9 millions de dollars au cours du trimestre achevé le 30 juin, comparé à un bénéfice de 10,1 millions de dollars durant la période correspondante de l'année dernière a annoncé hier la compagnie.

Pour les neuf premiers mois de son année fiscale cependant, AMC a enregistré un bénéfice net de 4,8 millions de dollars, comparé avec une perte de 43,2 mil-

lions pour la période correspondante de l'année précédente.

Le président de la compagnie, M. Roy Chapin, a reconnu ces résultats décevants, et inférieurs aux prévisions. La compagnie n'a vendu que 67,910 automobiles de tourisme pendant son troisième trimestre fiscal au lieu de 93,349 en 1975. Pour les neuf mois, ses ventes n'ont été que de 212,601 au lieu de 214,376 pendant la période correspondante de la précédente année fiscale.

Fin des belles Américaines?



(AFP) — Malgré l'affection du public américain pour les grosses voitures, l'ère des "belles américaines" touche à sa fin. Les constructeurs doivent en effet observer les normes fixées par l'administration pour limiter la consommation d'essence. D'ici 1980 les voitures aux Etats-Unis ne devront pas consommer, en moyenne, plus de 12 litres aux 100 kilomètres et seulement 8 d'ici 1985.

Pour atteindre cet objectif, General Motors présentera dès cet automne une gamme complète de voitures raccourcies de 30 cm environ et allégées de quelque 175 kilos.

MEDECINE DE GUERRE A MONTREAL?

- la plupart des salles d'urgence fermées.
- la quasi totalité des cliniques externes inopérantes.
- des milliers de montréalais qui ne peuvent recevoir les soins auxquels ils ont droit.
- le non respect d'injonctions ordonnant le retour au travail dans 17 hôpitaux.

POURQUOI?

Les dirigeants de la Fédération des infirmiers et infirmières du Québec (FIIQ), en plus de vouloir recueillir ce que 105,000 autres salariés syndiqués du réseau des affaires sociales ont obtenu en négociation directe, veulent — par un coup de force — des privilèges qui n'existent nulle part en Amérique du Nord, dans des emplois comparables.

HORAIRES DE TRAVAIL — C'est ainsi, par exemple, qu'au chapitre des horaires de travail, les dirigeants de la FIIQ demandent une fin de semaine de congé à toutes les deux semaines.

Le CPNAS affirme que l'octroi généralisé, à toutes les infirmières, dans tous les hôpitaux, d'une fin de semaine de congé à toutes les deux semaines, pourrait avoir pour conséquences:

- 1- la diminution de la quantité et de la qualité des soins;
- 2- l'augmentation démesurée de la charge de travail des infirmières qui seraient en devoir;
- 3- la fermeture de plusieurs lits d'hôpitaux.

En effet, en raison de la pénurie cyclique d'infirmières, les employeurs ne pourraient recruter suffisamment de candidates à temps partiel pour mettre cette formule en application à l'année longue.

LA POSITION DU CPNAS — L'employeur accorde à l'infirmière le plus grand nombre de fins de semaine possible.

Toutefois, l'infirmière aura droit à au moins une fin de semaine de congé aux trois semaines.

De plus, toute infirmière appelée à travailler une deuxième fin de semaine consécutive, tout en ayant droit évidemment à deux jours de repos sur semaine, recevra un supplément de salaires de \$21.00.

Cette formule est unique au Canada et a été acceptée par la majorité des infirmières syndiquées du Québec.

LA SITUATION À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

Un examen des diverses conventions collectives d'infirmières à travers le Canada et notamment celles signées par 104 hôpitaux de l'Ontario, celles de la Nouvelle-Écosse, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, démontrent que l'octroi d'une fin de semaine aux trois semaines et même aux quatre semaines est encore la règle courante.

Non aux demandes abusives

La FIIQ veut aussi que ses membres qui travaillent le soir ou la nuit reçoivent l'équivalent de cinq jours de salaire pour quatre journées de travail, au lieu de la prime usuelle versée dans de telles circonstances dans tous les hôpitaux du Canada.

Le CPNAS dit NON, car cette demande aurait pour effet d'ajouter une somme additionnelle qui représente près de 15%

du traitement annuel, donc un coût accru pour les soins de santé, sans en augmenter la qualité.

Ces infirmières sont déjà assurées d'une augmentation de salaires de 52%, dont 44% avec effet rétroactif au 1er juillet 1975, soit un salaire annuel moyen de \$13,835.00 depuis le 1er juillet 1976.

Pourquoi la population continuerait-elle de faire les frais de cette lutte de prestige de la FIIQ?



Le Gouvernement du Québec

Le Comité Patronal de Négociation du Secteur des Affaires Sociales (CPNAS)

Carter sera couronné sans joie



Jimmy Carter dimanche: seize mains à la minute.

(téléphoto: AP).

La convention démocrate 1976 s'est ouverte hier soir à New York sous le signe du sérieux, de l'unité retrouvée et de la volonté de vaincre aux élections présidentielles de novembre. Les quelque 5,000 délégués et suppléants qui acclameront demain soir la désignation de Jimmy Carter comme candidat officiel du Parti démocrate diffèrent considérablement de ceux qui il y a quatre ans, à Miami, avaient choisi, dans le tumulte, un George McGovern qui allait se faire écraser par Richard Nixon.

NEW YORK (AFP) — Le Parti démocrate s'apprête à acclamer Jimmy Carter, mai il va le faire sans joie — presque à contre-cœur — c'est là le phénomène paradoxal de la convention de New York, qui s'est ouverte hier soir.

L'ancien gouverneur de Géorgie, dont la popularité, il y a dix mois, était inférieure à un pour cent et qui a successivement éliminé dans les primaires ses onze adversaires, a sauvé le Parti démocrate du désastre mais reste une énigme.

Travailleur acharné, intelligent, cultivé, dur avec lui-même et avec les autres, y compris ses amis, ce fermier du sud de la Géorgie est convaincu qu'il fera un excellent président des Etats-Unis. Et il l'affirme avec une assurance quelque peu déconcertante.

Très secret, il est le contraire d'un Roosevelt ou d'un Kennedy, qui avaient le sens de l'humour, ou même du Truman qu'il cite volontiers en exemple. Mais Harry

Truman tapait sur les épaules de ses amis du Congrès et aimait la gaudriole.

Avec Carter ce n'est que du sérieux: prospective, ordinateurs, calcul, imagination, détente en famille. Le tout assorti d'une ferveur religieuse certaine.

Politiquement c'est un pragmatique. Nombreux sont les gouverneurs, les maires, les dirigeants du Parti qui ne cachent pas leurs inquiétudes. Oui bien sûr, disent-ils, il est le plus qualifié, mais où va-t-il nous mener? Chaque soir dans les hôtels de New York où se réunissent les chefs du Parti on entend des réflexions désabusées. Jimmy Carter a beau serrer des milliers de mains, multiplier les interviews — souvent excellentes —, en somme pratiquer une politique d'ouverture, il n'arrive pas à faire oublier qu'il est un homme du Sud, d'origine paysanne, sans attaches avec Washington.

A l'état-major de Jimmy Carter, on n'ignore rien de ce curieux climat.

Mais la consigne est au beau fixe. Carter, dit-on, sait fort bien que les plaies de la bataille des primaires seront longues à panser.

Le show

NEW YORK (AFP) — Jimmy Carter a la situation bien en main. Après avoir ramené l'harmonie au sein du Parti démocrate, l'ancien gouverneur de Géorgie règle depuis sa suite de sept pièces au vingt et unième étage de l'"Americana" le ballet sans fausse note — cette année — de la convention démocrate.

La fête, à défaut d'éclats politiques, a pris les échos du régime et du jazz dixieland. Le poulet frit est le met de circonstances. Les rares troubles, omniprésents, sont des militants homosexuels en croisade pour l'abrogation des lois sur la sodomie.

A son quartier général, Jimmy Carter reçoit beaucoup: quelques "vice-présidentiables", les derniers politiciens ralliés, les représentants des minorités ethniques et des groupes de femmes en colère d'être, disent-elles, sous représentées à ce festival du Parti démocrate.

La famille Carter, avec Amy, 8 ans la nouvelle "superstar" de la presse, les frères, le planteur de cacahuètes et l'exploitant du plus grand "élevage" de vers de terre du monde, mère, belles-soeurs, filles, etc... visite New York à bord d'un autocar climatisé, spécialement apprêté pour l'occasion.

Dimanche soir Jimmy Carter a fait une entrée remarquée sur la scène des mondanités newyorkaises en offrant une des plus brillantes "party" de ces dernières années. Sur une jettée du port de New York il a serré la main de plus de trois mille personnes (seize mains à la minute) tandis que se côtoyaient délégués du Midwest, Margaux Hemingway, Jack Dempsey et une délégation newyorkaise aux décolletés les plus audacieux. Danses et aubades se sont prolongées tard dans la nuit.

Un front contre Amin

(D'après l'AFP) — Un front populaire pour la libération de l'Ouganda, dont l'objectif est de renverser le régime du président Idi Amin, a vu le jour aux Etats-Unis. C'est le président de ce mouvement, John Odongkara, un ancien policier ougandais qui a révélé hier l'existence de ce front lors d'une conférence de presse à Philadelphie. Selon M. Odongkara, son organisation rassemble plusieurs centaines d'ougandais émigrés comme lui aux Etats-Unis. Au cours de cette conférence tenue sous l'égide du "American Jewish Committee", M. Odongkara a affirmé que "Les Ougandais n'aiment pas Amin et ils aimeraient le voir renversé mais cela est difficile".

L'ex-policier ougandais réfugié aux Etats-Unis en 1971, a ajouté que l'armée ougandaise est en majorité composée de membres de la tribu du président Amin. Quand ce dernier entend parler d'une rumeur de complot, a-t-il dit, il organise une rafle dans la population et procède à des éliminations. M. Odongkara, âgé de 58 ans, avait à ses côtés l'ancien ambassadeur des Etats-Unis en Ouganda, M. Thomas Melady. Celui-ci, qui a quitté Kampala quand son pays a rompu les relations diplomatiques avec l'Ouganda en 1973, a dénoncé le président Idi Amin: "C'est un tyran international qui pratique le meurtre et le terrorisme", a-t-il dit. Il a affirmé que le chef de l'Ouganda avait fait tuer au moins cent mille personnes depuis sa prise du pouvoir. De son côté, le

consul général d'Israël à Philadelphie, Emanuel Shimoni, également présent à cette conférence, a indiqué que le raid israélien contre l'aéroport d'Entebbe constituait "l'action absolument légitime d'un gouvernement souverain pour sauver ses citoyens".

Par ailleurs les Etats-Unis ont apporté eux aussi hier soir devant le conseil de sécurité leur pleine approbation au raid israélien d'Entebbe et l'ont décrit comme décollant du droit de légitime défense.

D'autre part, le Benin, la Libye et la Tanzanie ont déposé hier soir devant le conseil de sécurité un projet de résolution qui "condamne la violation flagrante par Israël de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ouganda". Ce texte constitue une atténuation du libellé originel proposé par le groupe africain de l'ONU qui préconisait une condamnation de l'agression israélienne contre l'Ouganda.

Enfin, Mme Dora Bloch est morte, "il n'y a pratiquement aucun doute" à ce sujet, devait annoncer hier aux Communes M. Ted Rowlands, ministre adjoint au Foreign Office. Dans une déclaration sur le sort de l'otage anglo-israélien de l'airbus d'Air France disparue mystérieusement de l'hôpital de Kampala, M. Rowlands a ajouté: "Quelles que soient les circonstances dans lesquelles Mme Bloch a trouvé la mort, le gouvernement ougandais doit traduire les responsables devant la justice".

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS



Ballet National du Canada
National Ballet of Canada
Roméo et Juliette
Romeo and Juliet

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
11, 13, 14 juillet, 20h30
Billets: \$12.50, \$9.50, \$5.50, \$4.50.

Le Liban explosé

Damas retirerait ses troupes de quatre localités

L'inextricable affaire libanaise a été une fois de plus évoquée hier au Caire devant la ligue arabe, alors qu'un peu partout au Liban les forces conservatrices marquent des points.

Les phalangistes annonçaient dimanche soir que le camp de Tall el Zaatar avait enfin cessé toute résistance après plus de vingt jours d'impitoyables combats. Mais les progressistes démentent, affirmant qu'ils poursuivent la lutte. Des deux côtés, en effet on sait que cette affaire marquera de son poids la réunion. Quoi qu'il en soit, la détérioration de la situation militaire pour les progressistes et leurs alliés palestiniens se constate à la fois sur le terrain et à travers les déclarations des leaders. L'offensive de diversion de la gauche sur le front nord a échoué. Les conservateurs ont repris le contrôle de la situation et, à Tripoli, ils ont pris en tenaille, avec l'aide des Syriens, ce fief de la gauche.

LE CAIRE (d'après l'AFP et l'AP) — La Syrie aurait accepté de retirer ses troupes de quatre localités libanaises au cours des prochaines vingt-quatre heures. L'acceptation syrienne a été annoncée hier soir au Caire par M. Said Kamal, directeur-adjoint du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

M. Kamal a fait état d'une communication téléphonique avec M. Yasser Arafat, chef de l'OLP. Celui-ci a déclaré qu'un accord était parvenu entre le

premier ministre libyen, le commandant Abdel Salam Jalloud, et le gouvernement syrien. Selon M. Arafat, cité par M. Kamal, le gouvernement syrien aurait promis de retirer ses troupes dès ce matin des villes de Saida, Sofar, Tripoli et le camp el Galil.

Le leader de la résistance palestinienne a informé les représentants au conseil extraordinaire de la Ligue arabe de l'acceptation syrienne, vers 19h00 (heure locale), une heure après la remise des travaux du conseil au Caire.

M. Kamal a déclaré

que l'OLP allait insister auprès des ministres arabes des Affaires étrangères pour qu'ils maintiennent leur réunion jusqu'à aujourd'hui, afin d'adopter les mesures nécessaires pour pouvoir appliquer les résolutions précédentes du conseil concernant l'établissement d'un cessez-le-feu au Liban.

Armes pour les conservateurs

Par ailleurs les milices chrétiennes du Liban ont récemment reçu d'importantes cargaisons d'armes dans leur lutte contre les forces palestino-progressistes.

"Nous n'avons plus de problèmes d'approvisionnement", reconnaît un dirigeant chrétien.

Un restaurateur de Jounieh, la "capitale" de l'enclave chrétienne, a déclaré avoir vu, il y a trois semaines, un cargo débarquer des caisses d'armements.

D'autre part, des miliciens chrétiens qui participent à l'occupation progressive du camp de Tall el Zaatar, à Beyrouth, ont exhibé devant des journalistes des fusils américains M-16, précisant qu'ils venaient d'Israël.

bref monde

Andreotti à la place de Moro?

ROME (Reuter) — Le président Giovanni Leone a commencé hier ses consultations — qui s'achèvent ce soir — en vue de désigner la personnalité démocrate chrétienne qui aura la tâche délicate de tenter de former un gouvernement. Chacun s'accorde en Italie à penser que le président désignera ce soir, ou demain, M. Giulio Andreotti, ministre du Budget dans le Cabinet sortant de M. Aldo Moro. Les dirigeants de la Démocratie chrétienne se sont réunis dans la matinée pour s'accorder sur les propositions qu'ils feront à M. Leone. Ils n'ont pas indiqué qui sera leur candidat à la présidence du conseil mais l'un d'eux a confié aux journalistes: "Je ne pense pas qu'il y ait la moindre surprise".

Procès de Luanda: justice a été rendue

NEW DELHI (Reuter) — M. Luis de Almeida, directeur général de l'Information du gouvernement angolais, a justifié, hier, l'exécution des quatre mercenaires blancs condamnés à mort. Il a affirmé au cours d'une conférence de presse que son pays ne se sent pas concerné par l'émotion que les exécutions ont suscitée dans certains pays occidentaux. M. de Almeida, qui participe à New Delhi à une conférence des ministres de l'information des pays non alignés, a déclaré: "Justice a été rendue, un point c'est tout". Il a cependant rappelé que les juristes de nombreux pays qui ont assisté au procès ont constaté qu'il s'était déroulé dans la "sérénité et la dignité".

Explosions à New York

NEW YORK (AP) — De petits engins incendiaires placés dans des paquets de cigarettes ont explosé, hier, dans quatre grands magasins du quartier du Madison Square Garden à New York.

Il n'y a pas eu de victimes et les dégâts sont légers. Il n'y a pas eu d'incendies. Les engins ont explosé six heures avant l'ouverture de la convention nationale démocrate qui se tient au Madison Square Garden.

Désolation en Indonésie

BIEM, Irian Jaya (Reuter) — Biem, hameau qui abritait naguère 300 personnes, est un des nombreux villages de la province

indonésienne d'Irian Jaya pratiquement rayés de la carte par le tremblement de terre survenu le 28 juin dernier. Jusqu'à présent, 450 corps ont été dégagés des torrents de boue provoqués par les glissements de terrain consécutifs au séisme, mais 4.600 autres villageois sont toujours portés disparus et il ne subsiste aucun espoir raisonnable de trouver des survivants.

Dans ce hameau où six corps ont été encore dégagés hier, portant le bilan des victimes à 172, des femmes à moitié nues, portant leur enfant sur le dos, creusent opiniâtrement le magma de boue, de paille et de débris divers qui a submergé le village, à la recherche de parents, vivants ou morts.

Arrestations en Cisjordanie

TEL AVIV (AFP) — Plus de cinquante membres du "Front populaire pour la libération de la Palestine" (FPLP), organisés en neuf cellules en Cisjordanie, ont été récemment capturés par les forces de sécurité israéliennes, a annoncé hier un porte-parole militaire.

Le porte-parole a ajouté que trois autres cellules de l'organisation "Fatah" avaient été découvertes dans la région de Tulkarem, en Cisjordanie, et leurs membres, dont il n'a pas révélé le nombre, arrêtés. De grandes quantités d'armes et de munitions ont été découvertes en leur possession. Un certain nombre de ces personnes, suspectées d'avoir participé à des activités de fédayin, avaient été précédemment détenues dans le passé. Certaines d'entre elles sont déjà impliquées dans des affaires telles que l'attaque à Tulkarem d'un car transportant des ouvriers arabes en Israël, et le jet d'une grenade à Naplouse pendant les récentes élections municipales.

"Miss Univers" n'a pas peur

HONG KONG (AFP) — Rina Messinger, la jeune "soldate" israélienne de 20 ans élue dimanche "Miss Univers", a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que les problèmes de sécurité dont parlent les organisateurs du concours ne l'inquiétaient pas et qu'elle comptait visiter au moins dix pays au cours de son "règne" de douze mois. Rina Messinger, qui pèse 54 kg et dont les mensurations sont 86-65-90 cm, est originaire de la ville israélienne de Tiveron. Elle semblait passablement fatiguée après les péripéties de l'élection, mais a déclaré qu'elle avait bien dormi.

Tél.: 382-2080

BRISSON, GUERIN, GRENIER
LALONDE & ASSOCIÉS
Comptables agréés

10,800, rue Lajeunesse, Montréal

Michel Synnott
Avocat

1344 est, rue Sherbrooke
Montréal B. 527-3485
R. 481-5275

ATELIER DE COUTURE
CÉCILE POTHIER JASMIN ENR.

Confection exclusive
Spéc.: Robe de mariée

LONGUEUIL

677-0533

EDOUARD LAURENT

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ

180 est, boul. DORCHESTER
PORTE 206

871-9742

Montréal



J. Aimé St-Louis T.D.C.

DENTUROLOGISTE
SUR RENDEZ-VOUS

6305, rue ST-DENIS

MONTRÉAL

Tél.: 274-4673

YVES POITRAS

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

AFFILIÉ AU CABINET DE COURTAGE
POITRAS, LARUE ET ASSOCIÉS

7190, boul. St-Michel

MONTRÉAL

376-1280

ROUYN, QUÉBEC

(819) 762-2602

LES FERAILLEURS DU NORD
ACIER D'ARMATURE

DÉPOSITAIRE DES PISCINES FIBRO

246, ave Fortin Suite 62

Robert Chartier, propriétaire.



BÉLANGER, LEDUC & ASSOCIÉS INC
Courtiers d'assurances

Pierre Leduc
C.d'A.Ass.

4335, rue De Castille
Montréal-Nord, Qué.

Tél.: 326-0270

H1H 1X8

PIERRE LANGEVIN

AVOCAT

255, St-Jacques, Montréal

6269, Maurice Duplessis, Montréal-Nord

426, Dollard, Ville Lasalle

3266 est, rue Ontario Montréal

845-6126

326-2722

364-1912

526-5935

L'Espagne continue de bouger

MADRID (Reuter) — Des grèves ont paralysé, hier, les usines de la ceinture industrielle de Bilbao. Plus de 26,000 ouvriers ont débrayé, paralysant les aciéries "Altos Hornos", les chantiers navals et d'autres entreprises importantes, précise-t-on de source syndicale. Ils protestent contre la mort d'une femme abattue, vendredi dernier, par des policiers en civil dans le quartier de Santurce. Les travailleurs ont manifesté en silence devant leurs entreprises avec des banderoles demandant l'amnistie des détenus politiques et la dissolution "des forces policières de répression".

Des dizaines de milliers d'Espagnols étaient déjà descendus, dimanche, dans les rues de Madrid et de nombre de villes d'Espagne à l'ap-

pel de l'opposition pour réclamer l'amnistie des prisonniers politiques. Dans le quartier Carabanchel de Madrid, où se sont produits les affrontements les plus durs avec la police, près d'une centaine de manifestants ont été arrêtés. Plus de 70 d'entre eux, dont l'économiste Ramon Tamames, devaient être relâchés après interrogatoire, a-t-on appris de source proche de la police.

Par la suite, M. Tamames a déclaré aux journalistes qu'il avait été roué de coups de matraque au moment de son arrestation.

Dans un communiqué, la police indique que la manifestation de Madrid avait été interdite parce qu'elle était organisée par des groupes illégaux qui avaient distribué

des tracts subversifs.

Les observateurs politiques estiment que le gouvernement pourrait répondre aux demandes d'amnistie de l'opposition dans la déclaration de politique générale

qu'il doit faire vendredi.

Il y aurait 636 détenus politiques en Espagne, y compris des militants du Parti communiste et de l'organisation basque ETA, tous deux interdits. Les communistes

demandent une amnistie très large qui permettrait non seulement à ses militants de sortir de prison mais aussi à ses dirigeants exilés de regagner le pays. Le gouvernement a déjà autorisé plusieurs dirigeants républicains à rentrer en Es-

pagne mais il s'est, jusqu'à présent, fermement opposé au retour du secrétaire général du PCE, M. Santiago Carrillo et de Dolorès Ibarruri, "la passionaria" de la guerre civile, en expliquant qu'il ne pouvait garantir leur sécurité.

Uruguay

Un régime qui n'a rien à envier au Chili de Pinochet

par Thomas Diaz
de la Prensa latina

CARACAS — L'ex-directeur de l'université d'Uruguay, Oscar Julio Maggiolo, a affirmé que dans son pays règne l'un des régimes les plus répressifs du continent. Les militaires uruguayens, a-t-il précisé, n'ont rien à envier à la junte militaire chilienne du général Augusto Pinochet.

L'incident diplomatique du 28 juin dernier dans l'ambassade du Vénézuéla à Montevideo — qui est à l'origine de la rupture de relations entre les deux pays, met une fois de plus en évidence le mépris total du régime uruguayen pour les droits de l'homme, a souligné M. Maggiolo. "La violation directe de la représentation vénézuélienne pour empêcher le droit d'asile d'une femme qui le sollicitait a été réalisée dans le but de ne laisser aucun

doute quant à la volonté de la dictature de ne pas reconnaître les engagements

tale.

Le professeur uruguayen a dénoncé que dans

pressives du ministère de la Défense et de l'Intérieur absorbent 60 pour cent du



Un Uruguayen sur 120 a déjà été torturé.

signés par le pays". Le régime uruguayen, a insisté. M. Maggiolo, ne peut maintenir sa politique que sur la base d'une répression bru-

son pays un habitant sur 600 est en prison; un sur 60 a été détenu temporairement et un sur 120 a été torturé.

L'Uruguay, a-t-il dit, se trouve dans la plus grande crise économique qu'ait connu le pays.

Les dépenses ré-

budget national, a expliqué M. Maggiolo. La dette externe actuelle a-t-il poursuivi est de l'ordre d'un milliard de dollars, dans un pays qui, avec de grandes difficultés, arrive à peine à exporter des marchandises pour un montant de 300 millions de dollars annuels.

agenda international

● FRANCE

À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE FRANÇAISE, LE CONSUL GÉNÉRAL DE FRANCE À QUÉBEC ET MADAME JEAN-MARCEL BOUQUIN RECEVRONT LEURS COMPATRIOTES LE 14 JUILLET 1976 DE 11 HEURES 30 À 13 HEURES AU H.M.C.S. MONTCALM 835, AVENUE LAURIER

PROFESSEUR

POUR
LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DU BENIN
(DAHOMÉY)

Le ministère des Affaires Intergouvernementales et l'Agence Canadienne de Développement International offrent un poste d'enseignement en TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT au Collège Polytechnique Universitaire à Abomey - Calavi, République Populaire du Bénin, AFRIQUE.

Ce Collège professionnel nécessite l'engagement de coopérants canadiens pour septembre 1976, ayant de préférence une expérience d'enseignement au niveau collégial en milieu québécois dans la spécialité de TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT.

Les candidats intéressés peuvent obtenir une formule d'application en signalant le numéro: (418) 643-3630, Coopération Internationale, Ministère des Affaires Intergouvernementales, ou faire parvenir une offre de service sur une formule de la fonction publique.

DATE LIMITE D'ENTRÉE DES CURRICULUM VITAE:
20 juillet 1976



Paul PÉPIN
Coopération Internationale



LE COLLÈGE DE THETFORD MINES PROFESSEURS

ÉLECTROTECHNIQUE (2)

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle en électrotechnique, 1er poste: Orientation: communication ou électrotechnique ou formation jugée équivalente. 2e poste: Orientation; électrodynamique.

PSYCHOLOGIE

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire de 1er cycle en psychologie.

INFORMATIQUE

QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire 1er cycle dans une discipline appropriée (informatique, Sc. Appliquées) Connaissance du langage COBOL serait un atout.

Si vous êtes intéressé(e) à un de ces postes, veuillez faire parvenir diplômes pertinents et curriculum vitae à:

Collège de Thetford Mines
M. Jean Dagnault
Directeur du Personnel
671 Sud Boul. Smith
Thetford Mines, Qué.

LE JOUR

RECHERCHE

UNE SECRÉTAIRE AUX COMPTES

(service de la Publicité)

EXIGENCES:

Connaissance du français et de l'anglais. Deux à trois ans d'expérience dans le travail général de bureau. Dactylo (45-60 mots minute)

SALAIRE:
\$155.00

Veuillez communiquer avec:

Francine Tremblay
Journal Le Jour
387 boul. Lebeau
Ville Saint-Laurent
331-8961



Le JOUR olympique



Créé pour
les Jeux
olympiques

Le Québec a son mini-Pentagone

par Robert Lévesque

Dans l'ancien marché Maisonneuve, rue Ontario à l'est du boulevard Pie-IX, c'est en fait un mini-Pentagone québécois que les forces policières et militaires ont installé et qui, pour la période olympique, portera le nom de "Centre de coordination de la sécurité aux Jeux olympiques" (CCSJO).

Mis en opération il y a trois semaines, ce cénacle des forces policières conjuguées (SQ, CUM, GRC, Armée, Police ontarienne), où se prendra toute décision importante concernant la sécurité publique, demeurera un instrument capital au service des forces de l'ordre une fois les Jeux terminés.

En dirigeant la visite de presse hier matin, l'inspecteur-chef Léo Plouffe, de la police de la CUM, celui qui a réalisé ce centre techniquement raffiné, a confirmé au JOUR que, même si le CCSJO fermerait ses portes officiellement le 7 août après le départ de tous les athlètes, tout l'équipement, l'organisation et les installations resteraient en place pour servir "éventuellement à d'autres fins".

"En dedans de trois heures, a-t-il ajouté, on peut remettre en état de fonctionner tout le centre et utiliser comme état-major d'urgence le marché Maisonneuve". Si ce mini-Pentagone a été créé pour les Jeux, il n'a cependant aucun caractère temporaire, a reconnu l'inspecteur-chef Plouffe.

Volubile, amusé comme un enfant qui a reçu son train électrique, Léo Plouffe a expliqué à la presse, qui pénétrait pour la première fois dans le "temple" de la sécurité, comment fonctionnait ce "saint des saints".

Chaque force policière y a son propre bureau. La

SQ, la police de la CUM, la GRC, l'Armée canadienne, la police de l'Ontario ont chacun leur personnel de communication. Au centre de tous les bureaux, dans une grande salle sombre, les huit pupitres des coordonnateurs sont disposés en rond. C'est dans cette salle, éclairée par huit petites lampes-travail et entourée d'écrans de télévision ou de projection, que se prendront les grandes décisions.

A une extrémité, se trouve le pupitre du grand coordonnateur de l'opération sécurité-olympique, celui de l'assistant-directeur Guy Toupin que la police de la CUM a prêté au COJO. Autour de lui, les pupitres des coordonnateurs des forces et des services de renseignements.

Autour des pupitres disposés en rond, se trouvent la table des observateurs. On y retrouve le ministère de la Justice du Québec, le ministère de la Défense canadienne, la Protection civile, le service des incendies et le ministère des Transports du Canada. En tout, un personnel d'environ cent personnes.

Dans les cas graves, quand les décisions seront importantes, les pupitres des coordonnateurs seront occupés par les différents directeurs des forces policières et militaires, et éventuellement les ministres remplaceront les observateurs.

Doté d'un équipement en communications du plus frais modernisme, ce centre de coordination permet à l'état-major des forces policières de prendre des décisions rapides pour parer à toute éventualité. Douze écrans de télévision, fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre comme tout le centre lui-même, avec des caméras non-fixes et actionnées par des opérateurs, permettent de voir tout ce qui se passe sur les sites olympiques.

Toutes les informations sur la sécurité durant les Jeux sont colligées à cet endroit afin d'aider les prises de

décision rapides autant pour la sécurité des dignitaires, les attentats possibles au stade ou au Village. Des services de renseignements y révèlent tout ce qui peut se passer d'inhabituel aux frontières, aux aéroports ou chez la garde côtière.

Les lieux "saints" sont envahis par des téléphones, appareils de télévision (même l'ORTO a un lien direct avec le centre), télécopieurs, appareils Xerox. A leur disposition, d'importantes archives photographiques, des plans de la Ville de Montréal dans ses moindres détails, des cartes, des photos aériennes, etc..., aideront à établir en moins de deux une action concertée là où il faudra.

En cas de catastrophe, une opération déjà déterminée sur papier, étudiée à fond, sera mise en place: l'opération STRATACUR (pour Stratégie tactique d'urgence), sur laquelle se sont déjà entendues les forces militaires et policières et les autorités gouvernementales.

Ce cénacle de la sécurité pourra commander directement aux 16.000 hommes qui veillent à Montréal, Bromont, Kingston, l'Acadie, Joliette, Sherbrooke, Sainte-Foy et Ottawa pour "éviter un nouveau Munich" ou tout autre attentat, qu'il soit le geste isolé d'un individu ou le complot terroriste d'envergure. Nous prévoyons tout sauf l'imprévisible, semble être leur devise.

Ce centre de coordination, qui n'avait pas son équivalent lors des Jeux de Munich en 72, a aussi la particularité d'être relié, pour des échanges d'informations, avec des polices étrangères comme la police américaine, l'Interpol, Scotland Yard. Ces liens, lorsque les Jeux seront terminés mais que ce "saint des saints de la sécurité" demeurera en place au vieux marché Maisonneuve, auront sans doute créé des habitudes... efficaces. Le Québec a maintenant son Pentagone, grâce aux Jeux olympiques.

JEUX OLYMPIQUES: Les p



Pentathlon moderne

On compte dans le pentathlon moderne cinq épreuves au rythme d'une par jour.

1ère journée: **Concours d'équitation**

Le parcours est d'une longueur de 800 mètres parsemé de 15 obstacles et la distance doit être chronométrée en un temps moyen de deux minutes. Les chevaux sont fournis par le Comité organisateur, ce qui complique la tâche des cavaliers.

2ème journée: **Escrime**

Chaque compétiteur doit affronter chacun de ses adversaires ce qui constitue une des disciplines les plus épuisantes.

3ème journée: **Tir au pistolet**

Chaque participant doit tirer quatre séries de cinq coups sur une cible pivotante placée à 25 mètres.

4ème journée: **Nage 300 mètres (style libre)**

5ème journée: **Course à pied, 4 kilomètres**

L'équipe canadienne est composée de John Dawes, Alain Williams (remplacé par Ken Maaten), Jack Alexander et le substitut George Skeene. Le pentathlon moderne est traditionnellement dominé par les Soviétiques et les Hongrois et la formation canadienne n'a aucune chance de remporter une médaille. (Que penser des employeurs de Joe Buckso, entraîneur de l'équipe nationale qui ont refusé de lui accorder un congé sans solde afin de préparer les athlètes jusqu'aux Jeux ...)

MUNICH 1972

Epreuve	Or	Argent	Bronze
Individ.	Hongrie	URSS	URSS
Equipe	URSS	Hongrie	Finlande

MONTRÉAL 1976

Epreuve	Or	Argent	Bronze
Individ.	URSS	Hongrie	Finlande
Equipe	URSS	Hongrie	Suède

Le Canada devrait terminer en 11e place et le meilleur Canadien, John Hawes, au 21e rang (individuel).

MONTRÉAL 1976

	Or	Argent	Bronze
Individ.	()	()	()
Equipe	()	()	()



Tir à l'arc

TIR À L'ARC masculin

Le tir à l'arc remonte à l'âge de fer, l'homme primitif se servant de cette arme pour la chasse ... et pour survivre. Plus tard, les exploits de Guillaume Telle ou de Robin des Bois sont devenus des légendes connues à travers le monde.

Le premier concours canadien de tir à l'arc fut organisé en 1864. Il fallut cependant attendre jusqu'à 1927 pour que soit formée la Canadian Archery Association, et jusqu'à 1955 pour que l'association canadienne s'affilie à la Fédération internationale de tir à l'arc.

La compétition de tir à l'arc s'échelonne sur quatre jours et sera disputée selon la méthode "double ronde". Chaque ronde comporte quatre séries de 36 flèches pour chacune des distances suivantes: 90, 70, 50 et 30 mètres.

La cible mesure 120 cm sur les distances de 60 mètres et plus, mais elle est réduite à 80 centimètres sur les distances de 50 mètres et moins. La cible est divisée en dix zones égales donnant de 1 à 10 points: blanc (1-2), noir (3-4), bleu (5-6), rouge (7-8) et jaune (9-10).

Cinquante-quatre pays sont membres de la Fédération internationale, le nombre maximal d'inscriptions étant de quatre par pays, soit deux représentants chez les hommes et deux chez les dames.

Chez les hommes, Ted Gamble et David Mann représentent le Canada et ils devraient se classer entre le 9e et le 14e rang. Le titre olympique échouera au jeune Américain Darell Pace, détenteur du record mondial de 1316 points sur une possibilité de 1440. Pace a même inventé une corde synthétique pour son arc.

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Williams (EU)	Jarvil (Suède)	Laasonen (Finlande)
Monde 1975	Pace (EU)	McKinney (EU)	Laasonen (Finlande)
Montréal 1976	Pace (EU)	Laasonen (Finlande)	McKinney (EU)
Montréal 1976	()	()	()

TIR À L'ARC féminin

Peu de changements chez les dames, si ce n'est que les cibles de 90 et 70 mètres sont ramenées à 70 et 60 mètres.

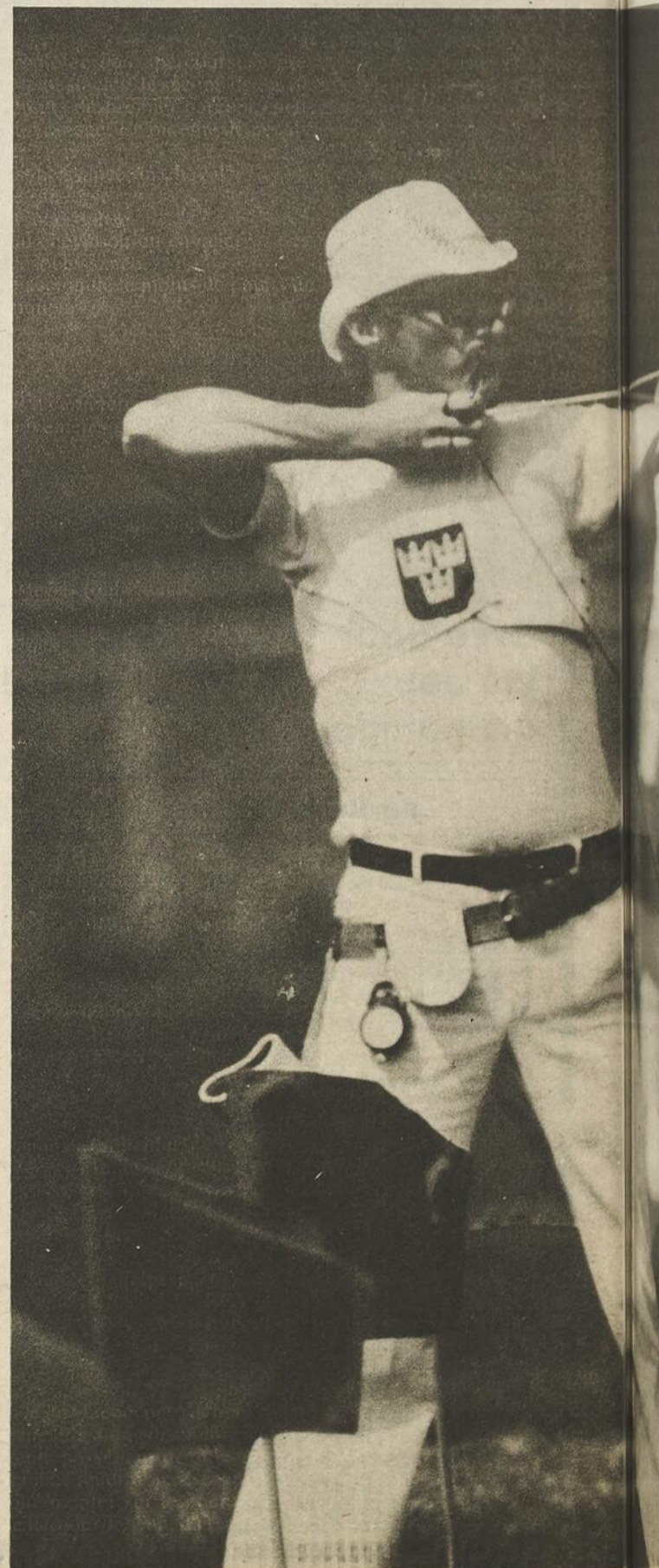
Lucille Lemay, de Boisbriand, a cependant délogé Lucille Lessard sur l'équipe nationale et elle peut envisager une cinquième place, tandis que Wendy Allen devrait terminer parmi les quinze premières.

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Wilber (EU)	Szydlwaska (Pologne)	Gapchenko (URSS)
Monde 1975	Rustamova (URSS)	Kopvan (URSS)	Han-Su-Hi (C. du N.)
Montréal 1976	Kopvan (URSS)	K.-Hyang Min (C. du N.)	Myers (EU)
Montréal 1976	()	()	()

Afin que vous puissiez

Notre deuxième section spéciale consacrée aux disciplines olympiques est consacrée aujourd'hui au pentathlon moderne, aux sports équestres, au tir à l'arc et au tir (pistolets, carabine, etc ...)

Comme hier, vous y trouverez un court texte explicatif accompagné de la liste des derniers médaillés aux Jeux de Munich en 1972. Suivent ensuite nos pronostics quant aux médaillés des



pronostics du Jour (I)

puissiez comparer ...

aux de Montréal ainsi qu'un espace réservé aux résultats afin que vous puissiez comparer nos prédictions le moment venu. Nous vous encourageons donc à conserver chacune de nos sections du Jour olympique publiées quotidiennement jusqu'à la fin des Jeux. La compilation et les sélections ont été effectuées par M. Jacques Frette, en collaboration avec la section sportive du JOUR.



Tir

Le tir est une des disciplines qui bénéficie le plus de la technique moderne. Le tireur doit faire preuve d'adresse et posséder une forme physique exceptionnelle. Les moindres tremblements ou traces de fatigue peuvent signifier la défaite.

Le champion doit être capable d'atteindre avec une régularité déconcertante une cible située à 50 mètres. Le plus infime défaut mécanique est fatal et c'est pourquoi les fabricants d'armes et de munitions ont poussé la recherche à un degré d'excellence difficilement imaginable. Les compétitions de 1976 seront présentées à l'Acadie, située à environ 45 kilomètres au sud de Montréal. Environ 400 tireurs venant de 45 pays sont attendus et sept épreuves seront disputées.

Le Canadien John Primrose aurait pu espérer répéter ses exploits du championnat du monde de 1975, qui s'est déroulé à Munich, mais une blessure aux yeux et une absence trop longue à l'entraînement lui auront été fatals. Aucune médaille envisagée pour le Canada.

Pistolet de tir rapide

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Zapedski (Pologne)	Faita (Tch)	Torshin (URSS)
Montréal 1976	Radke (RFA)	Torshin (URSS)	Zapedski (Pologne)
Montréal 1976	()	()	()

Pistolet libre

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Skanakar (Suède)	Iuga (Roumanie)	Dollinger (Autriche)
Montréal 1976	Vollmar (RDA)	Iuga (Roumanie)	Skanakar (Suède)
Montréal 1976	()	()	()

Cible courante

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Zhelezniak (URSS)	Bellingrodt (Col)	Kynoch (GB)
Montréal 1976	Bellingrodt (Col)	Postojanov (URSS)	Szabo (Italie)
Montréal 1976	()	()	()

Carabine de petit calibre, trois positions

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Writer (EU)	Bassham (EU)	Lippoldt (RDA)
Montréal 1976	Xnayasev (URSS)	Bassham (EU)	Murdock (EU)
Montréal 1976	()	()	()

Carabine de petit calibre, position couchée

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Ho Jun-Li (Corée N.)	Auer (EU)	Rotaru (Roumanie)
Montréal 1976	Bulan (Tch)	Ho Jun-Li (Corée-N.)	Rotaru (Roumanie)
Montréal 1976	()	()	()

Fosse olympique

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Scalzone (Italie)	Carrega (France)	Basagni (Italie)
Montréal 1976	Alipov (URSS)	Dixon (EU)	Basagni (Italie)
Montréal 1976	()	()	()

Skeet

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Wirnhier (RFA)	Petrov (URSS)	Buchheim (RDA)
Montréal 1976	Tsouranov (URSS)	Reschke (RDA)	Swimkers (Hollande)
Montréal 1976	()	()	()



Sports équestres

Les compétitions sont ouvertes aux hommes et aux femmes et sont divisées en trois catégories: sauts d'obstacles, dressage et concours complet. Chaque catégorie comporte un concours individuel et un concours par équipe.

Sauts d'obstacles

L'épreuve se déroule en deux parcours, le premier comportant de 12 à 15 obstacles, le second de 8 à 10. Les 20 meilleurs concurrents du premier parcours peuvent accéder à la seconde tranche. Le barème de pénalisation se lit comme suit:

- 3 points: 1ère désobéissance du cheval
- 4 points: obstacle renversé
- 6 points: 2ème désobéissance
- 8 points: Chute du cheval ou du cavalier
- Élimination: 3e désobéissance.

Le cavalier ayant accumulé le moins de points de pénalité est déclaré vainqueur.

Le dressage

C'est un concours à caractère artistique où l'harmonie et l'allure des mouvements de la bête sont jugés.

Le concours complet

Il comprend des épreuves de dressage, de fond et de saut d'obstacles.

Sauts d'obstacles (individuel)

	Or	Argent	Bronze
Munich 1972	Italie	G.-B.	USA
Montréal 1976	Italie	USA	G.-B.
Montréal 1976	()	()	()

Sauts d'obstacles (équipes)

Munich 1972	RFA	USA	Italie
Montréal 1976	USA	RFA	G.-B.
Montréal 1976	()	()	()

Dressage (individuel)

Munich 1972	RFA	URSS	RFA
Montréal 1976	URSS	RFA	Suède
Montréal 1976	()	()	()

Dressage (équipes)

Munich 1972	URSS	RFA	Suède
Montréal 1976	Suède	URSS	RFA
Montréal 1976	()	()	()

Concours complet (individuel)

Munich 1972	G.-B.	Italie	Suède
Montréal 1976	Italie	G.-B.	G.-B.
Montréal 1976	()	()	()

Concours complet (équipes)

Munich 1972	G.-B.	USA	RFA
Montréal 1976	G.-B.	USA	Italie
Montréal 1976	()	()	()

A noter la présence du Québécois Michel Vaillancourt. Comme on le devine, c'est une discipline sportive accessible aux concurrents possédant de substantielles ressources financières et il ne faudrait pas se surprendre de voir la princesse Anne monter sur le podium ... On n'anticipe aucune médaille pour le Canada.



LES QUÉBÉCOIS AUX JEUX



A Munich: 11 p.c.; à Montréal: 25 p.c.

par André Chartrand

La représentation québécoise au sein de l'équipe canadienne olympique aux Jeux de Montréal a définitivement atteint une proportion d'un peu plus de 25 pour cent.

L'Association olympique canadienne devait communiquer au plus tard hier au COJO le nombre officiel des représentants du pays, et de sa longue liste de 415 athlètes, 104 sont du Québec. C'est là le plus important contingent d'athlètes jamais délégué par le Canada à des Jeux olympiques.

La participation

québécoise à des Jeux n'a jamais été elle aussi si élevée, et elle démontre très bien l'ascension du sport amateur québécois sur la scène canadienne.

En effet, les Québécois n'étaient que 25 à Munich en 1972 et ne représentaient que 11 pour cent des athlètes canadiens. Aux Jeux du Commonwealth de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, deux ans plus tard, l'on retrouvait 15 pour cent de Québécois sur la sélection canadienne. L'an dernier, lors des Jeux panaméricains de Mexico, la représentation

québécoise atteignait 18 pour cent. Ces chiffres parlent d'eux mêmes...

Si le Canada sera exceptionnellement de la partie dans tous les sports, surtout à cause de son statut de pays hôte, le Québec l'imite en ce sens sauf exception pour le judo.

L'équipe canadienne sera composée de 270 hommes et de 145 femmes, tandis que la délégation québécoise le sera de 71 hommes et de 33 femmes.

Et pour ceux que ça intéresse, il y a 71 francophones et 33 anglophones sur les 104 athlètes du Québec.

Les sports où les

Québécois dominent à l'échelle pan-canadienne sont: le handball (25 sur 28), le polo aquatique (6 sur 11), l'escrime (7 sur 13), la boxe (5 sur 9), le plongeon (5 sur 9), et le cyclisme (7 sur 15).

Par contre, les Québécois sont en minorité par rapport à leurs concitoyens d'Ontario et de la Colombie-Britannique en athlétisme (9 sur 59), en aviron (8 sur 53), au basket-ball (2 sur 24), en canoë-kayak (5 sur 16), en sports équestres (1 sur 13), au football (1 sur 16), en gymnastique (1 sur 10), en hockey sur gazon (1 sur 16), en judo (0 sur 5), en lutte (4 sur 16), en natation (5 sur 38), en voile (2 sur 16), et en volley-ball (2 sur 24).

Par ailleurs, l'on retrouve deux Québécois sur quatre Canadiens en haltérophilie, un sur quatre au pentathlon moderne, quatre sur 11 en tir et un sur quatre au tir à l'arc.

Les officiels

Mais si Mission Québec '76, qui disparaîtra après les Jeux pour laisser la place à l'Institut des sports du Québec, n'a pas réussi à atteindre son objectif de 30 pour cent en ce qui concerne les athlètes, il n'en va pas de même pour les officiels.

C'est en effet ce que révèlent les statistiques du COJO en date du 18 juin dernier, la participation québécoise atteignant dans

ce domaine 36 pour cent.

Les officiels sont séparés en deux catégories: les officiels majeurs et ceux de soutien. En ce qui a trait aux officiels majeurs, les 111 Québécois composent 35 pour cent de la délégation canadienne, qui en comprend 310. Mais des 1,256 officiels majeurs qui travailleront aux Jeux, 946 viendront de l'extérieur, soit une proportion de 75 pour cent. Bien plus, de ces 1,256 officiels majeurs, seulement 8.8 pour cent viendront du Québec.

Pour ce qui est des officiels de soutien, ceux du Québec représentent 37 pour cent du total des officiels de soutien du Canada. En tout et pour tout, un cinquième du total des officiels viendra du Québec.

Les 104 sélectionnés du Québec

Athlétisme (9)

Dan Biocchi
Bishop Dolegiewicz
Claude Ferragne
Robert Forget
Jane Haist
Dave Hill
Marcel Jobin
Lucette Moreau
Daniel Taillon

Aviron (8)

Guylaine Bernier
Louis Bourassa
Elaine Bourbeau
Johanne Delisle
Colette Pépin
Louis Prévost
André Renart
Michel Riendeau

Basket-ball (2)

Coleen Dufresne
Sylvia Sweeney

Boxe(5)

Ian Clyde
Roger Fortin
Bryan Gibson
Camille Huard

Canoe-kayak (5)

Denis Barré
Jean Fournel
Stephen King
Karen Lukanovich
Peter Patasi

Cyclisme (6)

Marc Blouin
Pierre Harvey
Robert Pelletier
Serge Proulx
André Simard
Robert Van Den Eynde

Sports équestres (1)

Michel Vaillancourt

Escrime (7)

Fleurette Campeau
Alain Dansereau
Michel Dessureault
Marc Lavoie
Imre Nagy
Chantal Payer
Peter Urban

Football (1)

Tino Lettieri

Gymnastique (1)

Pierre Leclerc

Haltérophilie (2)

Yves Carignan
Pierre St-Jean

Handball (25)

Lucie Balthazar
Louise Beaumont
Christian Chagnon
Manon Charette
Danielle Chenard
François Dauphin
Pierre Desormeaux
Pierre Ferdais
Nicole Grenier
Marianne Houle
Louise Hurtubise
Robert Johnson
Claude Lefebvre
Denise Lemaire
Francine Parizeau
Danny Power
Monique Prud'homme
Johanne Rail
Nicole Robert
Hughes de Roussan
Pierre St-Martin
Hélène Tétrault
Luc Tousignant
Johanne Valois
Claude Viens

Hockey sur gazon (1)

Kuldip Gosal

Lutte (4)

Gordon Bertie
John McPhedran
Howard Stupp
Doug Yeats

Natation (5)

Hélène Boivin
Robin Corsiglia
Anne Jardin
Paul Widgley
Wendy Quirk

Pentathlon moderne (1)

John Hawes

Plongeon (5)

Ken Armstrong
Beverly Boys
Eniko Kiefer
Cindy Shatto
Scott Cranham

Tir (4)

Hans Adlloch
Paul Laporte
Daniel Nadeau
Harry Willisie

Tir à l'arc (1)

Lucille Lemay

Voile (2)

Everett Bastet
John Burrows

Volley-ball (2)

Pierre Bélanger
Bruno Prasil

Water-polo (6)

Clifford Barry
Gabor Csepregi
Dominique Dion
Jim Ducharme
Guy Leclerc
Gaétan Turcotte

Gymnastique et natation Que de l'espoir!

Même si seulement cinq des 56 Québécois qui s'étaient engagés dans les épreuves de sélection olympique de natation ont pu se tailler un poste sur l'équipe canadienne, ils sauront bien suppléer au manque de quantité par la qualité.

Petite indication de la valeur de ces cinq nageurs, ils prendront part à 12 des 26 épreuves au programme des Jeux. Et Hélène Boivin, au 100m-papillon, Robin Corsiglia, au 100m-brasse et au relais 4 x 100m 4 nages, Anne Jardin, aux 100 et 200-m-libre et aux relais 4 x 100m-libre et 4 nages, Wendy Quirk, aux 400 et 800 m-libre ainsi qu'aux 100 et 200m-papillon, et Paul Midgley, au 1,500 libre, ont d'excellentes chances de concourir en finale et peut-être de remporter une médaille.

C'est le cas notamment d'Anne Jardin et de Robin Corsiglia, ce jeune phénomène de Pointe-Claire tout juste âgée de 13 ans qui, en gagnant la finale du 100m-brasse, inscrivait la quatrième meilleure performance mondiale de cette épreuve. Quant à Jardin, ses chances seraient bonnes au 100-m libre ou encore aux deux épreuves de relais.

Beverly Boys et Scott



Que pourra faire Wendy Quirk face aux Allemandes de l'Est et Américaines?

Cranham, tous deux vétérans de Munich, conduiront les cinq plongeurs du Québec à Montréal. Ken Armstrong, du 3 et 10 mètres, Eniko Kiefer, du 3 mètres, Cindy Shatto, de la tour de 10 mètres, seconderont Boys et Cranham qui, du plongeur de 3 mètres et du 3 et 10 mètres respectivement, auront toutefois bien du mal à se distinguer. Tout ce que nous pouvons espérer de ces plongeurs est une performance honnête de leur part, sans plus.

Pierre Leclerc, se mesurera aux inatteignables Japonais et Soviétiques. Son inexpérience des grosses compétitions internationales l'empêchera sûrement de rivaliser avec les éléments plus aguerris des pays de l'Est. Tout au plus fera-t-il office de figurant.

Sylvie St-Laurent avait pourtant tout pour elle, mais elle a flanché à la dernière compétition de sélection. Mais les très jeunes gymnastes féminines du Québec se réservaient sans doute pour les prochains Jeux de Moscou.

Un seul Québécois,

Jeux de Moscou

Les courbes du désastre

Comme le vélodrome, le stade se heurta à des problèmes logistiques qui haussèrent les coûts

L'administration de Montréal et Roger Taillibert ne tirèrent aucune leçon du désastre du vélodrome, qui aurait pourtant dû servir de banc d'essai pour la construction du stade. Drapeau et Taillibert refirent les mêmes erreurs, mais cette fois sur une tout autre échelle.

En 1972 déjà, quelques-uns des membres du cénacle responsable du planning des installations olympiques avaient répété au maire qu'il était important de commencer les travaux de construction du stade dès que possible, voire sur l'heure, si on voulait le terminer à temps.

Mais le maire n'écoutait qu'un homme, son architecte personnel Roger Taillibert. Et les plans de Taillibert n'étaient pas suffisamment avancés pour permettre d'engager même la phase préliminaire des travaux avant la fin de l'été 1974. Même alors, plusieurs de ceux qui devaient collaborer à la construction du monument estimaient qu'il était trop tard.

Suivant son habitude, le maire Drapeau s'efforça d'interpréter favorablement ce contre-temps. Quand le chef du C.I.O., Lord Killanin, lui demanda avec inquiétude pourquoi la ville avait attendu si longtemps, le maire se piqua d'avoir ainsi épargné beaucoup d'argent aux contribuables. Si les travaux avaient commencé en 1972, lui dit-il, le stade aurait été prêt beaucoup trop tôt et serait

resté inutilisé pendant un an et demi, luxe qu'il voulait épargner à la ville.

Pour des raisons mystérieuses, l'administration choisit de confier à un consortium de deux entrepreneurs, Charles Duranceau et Roland Desourdy, la tâche d'ériger l'une des structures les plus complexes des temps modernes. Cette décision était pour le moins étrange. D'abord, Duranceau était pratiquement à bout de ressources en raison de l'exténuant contrat du vélodrome. Desourdy, lui, n'avait pas l'expérience des édifices compliqués, s'étant surtout limité jusque-là aux travaux grossiers comme la construction de routes. Son entreprise avait bien bâti quelques écoles, mais rien de très sophistiqué.

En vertu du système établi par le maire, la section du parc olympique du service des travaux publics était en charge des travaux. Desourdy et Duranceau étaient les entrepreneurs généraux.

Avant que les travaux ne commencent au cours de l'été 1974, Québec décida d'intervenir de manière indirecte. Le gouvernement provincial et le gouvernement municipal, à la demande du premier, avaient déjà mis sur pied un comité consultatif conjoint appelé le Comité de contrôle olympique (C.C.J.O.), composé de trois députés provinciaux et de deux conseillers du Parti civique (qui furent tous deux défaits à l'élection de novem-

bre). Le C.C.J.O. n'assuma jamais beaucoup de responsabilités et ne se reconnaissait de toute évidence qu'un rôle mineur. L'une de ses rares manifestations survint quand le député Fernand Lalonde, plus tard élevé au rang de ministre, transmit un message du cabinet du premier ministre Bourassa au maire Drapeau et à M. Gérard Niding. Le message proposait que la maison Lalonde, Valois, Lamarre, Valois et Associés (également connue sous le nom de Lavalin) soit nommée mandataire-coordonnatrice ou gérante du projet olympique.

La suggestion irrita le maire Drapeau. Il la considérait comme une intrusion de Québec dans ses affaires, disait qu'elle équivalait à lui décerner "un certificat d'incompétence" en même temps qu'à son service des travaux publics, mais il finit par s'y plier à contre-cœur. La maison d'ingénieurs consultants prit charge des devis estimatifs et des analyses, de l'organisation du travail et de l'émission des contrats et des paiements par la ville.

La décision était plutôt étonnante de la part des libéraux provinciaux puisque la société Lalonde et Valois n'avait pas la réputation de pouvoir administrer un projet de cette envergure. Si elle était à court de compétence, elle ne manquait cependant pas de relations politiques.

Lalonde et Valois remplissaient déjà un important contrat à la Baie James et administraient un autre projet de la ville de Montréal, la construction d'une usine de filtration dont le coût grimpa aussi de façon dramatique.

L'arrivée de Lalonde et Valois compliquait l'administration du projet puisque certaines fonctions devaient être retirées au service des travaux publics et aux entrepreneurs généraux. Il en résultait une sorte de troika qui tirait souvent dans trois directions différentes. A cette difficulté s'ajoutait le fait que le maire Drapeau se considérait comme le véritable administrateur du projet. Drapeau conférait aussi des pouvoirs extraordinaires à son architecte, qui se tenait pour l'homme de génie dans un monde de philistins, provoquant du ressentiment et aggravant le malaise de l'administration.

Techniquement, Taillibert apparaissait au tableau comme "architecte consultant" pour obéir au règlement de l'Ordre des architectes du Québec qui prescrit la désignation d'un architecte local comme titulaire de tout projet fondé sur des plans étrangers. L'architecte du complexe olympique était donc légalement André Daoust, architecte en chef de la ville de Montréal.

Mais Taillibert était le maître du chantier, secondé par un peloton de spécialistes français employés directement par l'agence Taillibert. (Les soldats logeaient au Sherbourg, maison de rapport de deuxième ordre sur la rue Sherbrooke, tandis que le patron habi-



Roger Taillibert

tait une suite à l'hôtel Reine-Elizabeth).

Tout comme le vélodrome auparavant, le stade se heurta d'emblée à des difficultés logistiques et techniques qui, toutes, enflèrent les coûts avant même que le projet ne fût vraiment en marche. Souvent, il ne s'agissait pas de véritables hausses de coûts, mais simplement de "découvertes de coûts", c'est-à-dire de postes qui avaient été sous-estimés dans les devis originaux.

Le premier grand problème qu'on affronta fut celui du temps. On avait prévu moins de deux ans pour construire le stade tandis qu'il aurait fallu trois et peut-être même quatre ans pour être à l'aise. On mit cinq ans à construire le Superdome de 97.000 sièges, à New Orléans (au coût de \$167 millions qui en fit pour un temps le stade le plus dispendieux du monde).

A la brièveté des délais s'ajoutait l'extrême complexité de la structure. Les problèmes de géométrie et de génie qu'elle posait avaient de quoi confondre les plus grands experts. Il y avait d'abord cette tour de cinquante étages s'inclinant plus dangereusement que la tour de Pise qui représentait un tour de force technique requérant plusieurs heures d'études et de calculs par ordinateurs.

Le stade devait être composé de sections de précontraint usinées à plusieurs milles du chantier. Puisque le dessin n'est pas symétrique, chacune des sections, pesant jusqu'à 185 tonnes, avait ses spécifications et toutes devaient être mises en place avec une précision quasi millimétrique.

La charpente elliptique se composait de trente-quatre arcs s'avancant en surplomb 130 pieds à l'intérieur du stade. Les sections des arcs devaient être disposés en équilibre précaire en cantilever de manière à pouvoir soutenir des poids invraisemblables. Les arcs eux-mêmes sont retenus par des câbles de tension dissimulés à l'intérieur. L'érection des arcs exigeait aussi des calculs savants et précis. Puisque toutes les sections sont différentes, les complications se trouvaient multipliées trente-quatre fois. Il fallut procéder à des calculs distincts pour chacun des deux mille éléments de béton des arcs.

Le maire et Taillibert rejetèrent sans même s'y arrêter la suggestion d'uniformiser le dessin, ce qui eut peut-être épargné de \$10 à \$30 millions.

Taillibert avait la réputation d'être plutôt lent à livrer ses plans. Au début, il ne fournit que des schémas et des esquisses, laissant aux ingénieurs locaux qui n'étaient pas très au courant de ses techniques d'avant-garde le soin de régler les détails. En outre, tous les plans furent livrés en métrique et on dut engager à grands frais une petite armée de dessinateurs pour les transposer en mesures anglaises.

Comme pour compliquer l'affaire davantage, les plans étaient inévitablement suivis d'un flot ininterrompu de modifications, les unes mineures et d'autres majeures.

Sur le chantier, les bâtisseurs durent faire face aux mêmes problèmes qui avaient entravé la construction du vélodrome. Le roc du sous-sol était fragile et avait besoin d'être renforcé. Dès le départ, les ingénieurs eurent un mal terrible à mettre au point un calendrier des travaux qui se terminait en 1976 plutôt qu'en 1977 ou en 1978.

Le bruit se répandit vite qu'il serait difficile, sinon impossible, de terminer l'ouvrage à temps. En Europe, le C.I.O. commença à s'alarmer, craignant que l'expérience du vélodrome ne se répète et qu'il faille peut-être annuler les Jeux.

Les bonzes voulurent être rassurés par le COJO et l'Hôtel de Ville. Roger Rousseau se renseigna discrètement, mais ne put offrir de garanties.

Avec l'accumulation des problèmes, les divers éléments de l'équipe administrative commencèrent bientôt à se chamailler. Puis vinrent l'agitation ouvrière et les grèves. L'inefficacité, le sabotage et le désordre engloutirent le projet lentement et inexorablement.

Entre-temps, le maire Drapeau faisait campagne pour sa réélection. Tout au long de la campagne, il répéta que "les Olympiques ne coûteraient pas un cent aux contribuables". Quelques semaines avant que la hausse désordonnée des coûts ne commence à s'ébruiter, le maire rabâchait un peu partout que, sauf le contre-temps du vélodrome, tous les travaux se déroulaient normalement, qu'il n'y avait pas de problèmes et, mieux encore, que le budget de \$250 millions ne serait pas dépassé.

L'électorat perdait toutefois confiance au maire Drapeau et contestait son ordre de priorité et son style de gouvernement. Quarante pour cent des votants se prononcèrent contre le Parti civique et, pour la première fois en quinze ans, une opposition organisée, le Rassemblement des citoyens de Montréal, s'installa à l'hôtel de ville. Hélas! la machine olympique était déjà en quatrième vitesse, le Parti civique continuait de gouverner clandestinement et le R.C.M. n'y pouvait pas grand-chose. Mais tandis que le maire Drapeau faisait ses déclarations pieuses, Lalonde et Valois faisaient de troublantes découvertes dans leurs analyses de coûts. Absolument tout était de travers...



On se souviendra qu'encore tout dernièrement, on découvrait que des plans mal foutus faisaient qu'à certains endroits du stade, le spectateur serait assis plus bas que la rampe... et ne verrait rien du tout.

(Téléphoto PC)

Vous pouvez recevoir "Le Dossier olympique" chez-vous en vous adressant aux:

Editions QUEBEC-AMERIQUE Chèque Mandat \$5.95
450 est, Sherbrooke, suite 801
Montréal (Québec) N.B. L'éditeur acquittera les frais d'expédition.

Nom: _____
Adresse: _____ APP. _____
Ville: _____

En vente également dans toute librairie.



L'olympisme et la politique

A quatre jours de l'ouverture officielle des Jeux olympiques de Montréal, la menace subsiste toujours d'un boycott généralisé de la vingt-et-unième olympiade mondiale, par les pays africains. Au moment où ces lignes sont écrites, les athlètes de trois pays seront absents au rendez-vous de Montréal: Taïwan, pour des raisons qui relèvent de la politique extérieure du Canada, la Tanzanie et l'Île Maurice, solidaires d'une résolution de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) invitant les pays du continent noir de s'abstenir de participer aux Jeux de Montréal, si la Nouvelle-Zélande maintient sa décision d'y être. Les pays de l'OUA entendent ainsi saisir l'opinion publique mondiale des problèmes que posent en Afrique du Sud, les politiques d'apartheid (ségrégation) de la minorité de race blanche qui dirige ce pays du bout du monde.

Si le retrait systématique des pays d'Afrique noire devait se poursuivre au cours des jours à venir, les Jeux de Montréal n'auraient plus d'international que le nom. Le quart de la population du globe est déjà absente des Jeux par l'exclusion de la Chine populaire des compétitions olympiques. Alors que la plupart des gouvernements du monde entretiennent des relations diplomatiques avec la Chine de Mao, reconnaissant par le fait même la légitimité du gouvernement de Pékin, le Comité international olympique (CIO) n'a pas réussi, lui, au cours des dernières années à disposer de l'admission de la République populaire de Chine au sein de cet organisme international. Le président du CIO peut toujours crier au scandale dans l'affaire de Taïwan, il n'en reste pas moins que le Comité international olympique a

sa large part de blâme dans les incidents des derniers jours qui se sont soldés par le retrait des Chinois de Formose des compétitions de Montréal.

Pour revenir à l'Afrique noire, les spécialistes des relations internationales et les africanistes de salon, compteront sans doute sur les divisions internes des pays de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour sauver la représentativité des Jeux de Montréal. L'OUA n'a guère qu'un pouvoir "moral" auprès de ses membres et il n'est pas dit que la résolution qui a entraîné le retrait de la Tanzanie et de l'Île Maurice sera suivie par la majorité des pays qui la composent. Les pays africains n'ont que la politique de leurs moyens. La plupart d'entre eux n'ont accédé à leur indépendance qu'au début de la dernière décennie et rares sont ceux qui ont pu se dégager jusqu'à ce jour des contraintes économiques qui les relient encore à leur colonisateur. Il s'en faut que la politique extérieure d'un Léopold Sédar Senghor (Sénégal), d'un Houphët-Boigny (Côte d'Ivoire), soit en tous points comparable à celle d'un Idi Amin (Ouganda), ou d'un Mobutu (Zaire). Là comme ailleurs, entre le creuset des grands ensembles et les intérêts nationaux, le choix est vite fait. Seuls les bigots s'en étonneront qui ne veulent pas comprendre qu'avant la patrie de l'Afrique il y a l'Afrique des patries, tout comme avant la patrie de l'Europe, il y a l'Europe des patries.

Cette fois-ci encore, les raisons de la politique et les impératifs du développement économique sauveront peut-être les Jeux de Montréal. Mais il n'est pas dit pour

autant que l'invitation faite par l'Organisation de l'unité africaine de boycotter les Jeux olympiques soit en tous points déraisonnable et sans fondement. Le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud a encouru l'universelle désapprobation de la très grande majorité des membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU), y compris des États-Unis, par la voix du très prudent Henry Kissinger. On comprend non sans mal, fraternité olympique ou pas, la réticence des athlètes de l'Afrique noire envers les Néo-Zélandais, dont le gouvernement est soupçonné à tort ou à raison, et probablement plus à raison qu'à tort, d'entretenir des complaisances inadmissibles avec l'Afrique du Sud.

Devant ce problème et devant tant d'autres, le Comité international olympique a tendance à se voiler la face et à se réfugier dans un angélisme splendide qui tiendrait à la fois de l'idéal olympique et de l'universelle bonne volonté des hommes. "Cachez cette question que je ne saurais voir..."

Les Jeux de Montréal auront au moins servi à faire la preuve qu'une pareille attitude est désormais infantile et irresponsable.

Le sport n'a peut-être pas de patrie, mais les sportifs en ont une. Passer outre cette donnée essentielle est nier la réalité des choses, de la vie, et des hommes. Organiser des Jeux olympiques dans le splendide isolement de la politique et la méconnaissance de l'âme des peuples, c'est courir à la catastrophe.

Puissent les Jeux de Montréal, malgré tout, n'en point fournir une preuve trop éclatante.

vous avez la parole

Les Olympiques... chez Bélanger!

Depuis le 24 avril, 375 travailleurs sont en grève chez Bélanger Tappan à Montmagny.

Que s'est-il donc passé? Ces travailleurs passaient pourtant pour les travailleurs d'usine les mieux payés à Montmagny.

En parlant avec ces travailleurs, on revient à la réalité:

—depuis 1973, les salaires ont plutôt baissé qu'augmenté...

—le plan-boni, sans cesse réajusté par la compagnie, oblige les travailleurs à donner toujours plus de rendement en étant payés de moins en moins.

—les travailleurs s'usent rapidement (il serait révélateur de faire une étude sur l'incidence des infarctus, des dépressions et épuisements physiques).

—les travailleurs sont obligés d'acheter par du travail supplémentaire les courtes pauses-café et même les arrêts pour besoins personnels.

—le plan-boni divise les travailleurs entre eux.

—la vie familiale est gravement hypothéquée par de telles conditions de travail.

En résumé, chez Bélanger, "ce sont les Olympiques à tous les jours: on commence à courir en arrivant le matin et on court toute la journée". (Témoignage d'un travailleur).

On ne se surprendra pas que les 375 travailleurs de chez Bélanger aient voté la grève à 100% et réclamé l'abolition du plan-boni.

Même de rien, le ministre Guy St-Pierre est venu agiter des épouvan-

tails dans Bellechasse la semaine dernière, avertissant les travailleurs que leur grève se solderait peut-être par un échec et par le déménagement de l'usine. Il affirmait pourtant "qu'il n'avait pas approfondi le dossier".

Personnellement je souhaite que M. Guy St-Pierre cesse de faire peur aux travailleurs et nous dise s'il est

Montréal affiche la Folie olympique

Nous approchons au faite du ridicule, les Jeux olympiques s'en viennent. Très déçus de ce qui s'est déjà passé à ce sujet, nous sommes maintenant écoeurés par ce que nous constatons.

Nous réalisons combien est loin cette idée de sport amateur et de rassemblement de la jeunesse si souvent mise de l'avant par tous ceux qui n'ont cessé ensuite de faire jongler les dollars avec si peu de conscience.

Nous sommes aujourd'hui plein d'amertume, en voyant que les Olympiques ne servent pour certains qu'à une énorme exploitation politique et commerciale, dont la population va bien sûr en payer les frais. Nous en avons si mal à la tête que nous avalons chaque jour l'aspirine sélectionnée par l'équipe canadienne olympique. Nous espérons pour eux, qu'ils ne prendront pas la pilule, pour nous elle est amère...

Car nous voyons arriver à Montréal et au Québec 16000 soldats équipés de neuf, patrouiller le ciel, la terre, et l'eau des Québécois qui n'ont jamais été consultés démocratiquement pour la tenue de cette folle équipée.

d'accord avec les conditions de travail qui existent chez Bélanger.

Une chose est certaine: l'usine Bélanger est une entreprise qui doit beaucoup à des générations de travailleurs et aux fonds publics...

Et chacun de nous a toute liberté de poser des gestes de solidarité avec les travailleurs de chez Bélanger et avec

Montréal affiche la Folie olympique

Car nous voyons et entendons à chaque instant cette outrageuse publicité qui ne sait plus quoi nous vendre qui n'ait rien d'olympique.

"J'ai hâte que ce soit fini".

Le profit commercial est mis de l'avant, le sport amateur est loin. Peu importe à nos dirigeants la situation du logement, l'interminable négociation des salariés, la pollution des eaux et son traitement, etc. pourvu qu'on ait des Olympiques. Une compagnie boulangerie nous propose même du pain et des jeux... le peuple sera content.

Car nous voyons la police profiter de cet événement pour rappeler à tous ceux qui protestent avec énergie de s'éloigner car ils sont des indésirables. Comment entourés d'une telle sécurité, les jeux ont-ils une raison d'être?

Car nous voyons des installations olympiques qui se voulant modestes, vont dépasser selon la volonté des promoteurs le faste de Munich en 1972. L'organisation coûte près de deux milliards et nous voyons déjà la poussée inflationniste ravager le budget des salariés.

leurs familles:

—aller rencontrer les travailleurs sur la ligne de piquetage.

—donner quelque chose à chaque semaine (dans les magasins ou à l'église).

—en parler avec des amis.
D'ici quelques semaines, un comité coordonnera de façon beaucoup

plus précise les différents gestes de solidarité de toute la population.

Les travailleurs de chez Bélanger en ont assez des Olympiques sur la chaîne de montage!

Roger Fortin, ptre
Montmagny

viennent, car si leur loyer augmente tant, ce ne sera pas seulement dû au hasard.

Enfin, nous invitons toutes les organisations politiques et publiques opposées à ce projet, à étudier s'ils ne l'ont déjà fait, la possibilité d'émettre certains signes distinctifs sérieux qui permettraient à la population de voir que les Jeux olympiques sont loin de faire l'unanimité. Nous encourageons ces dernières à étudier au plus vite une action concrète sérieuse, elles seules peuvent rejoindre la collectivité.

Si nous voulons participer à un Québec fort et indépendant, il faut pouvoir à l'avenir éviter les rêves utopiques, car pour nous, ils ne seront que des cauchemars.

Gisèle Lemagne
Alain Prioleau
Jacques Langevin
Lise Ravary
Travailleurs salariés
Montreal

VOUS AVEZ LA PAROLE

Un appel aux terroristes armés

Cet appel s'adresse aux terroristes armés soi-disant voués à la cause de la justice en faveur des masses. Une telle précision s'impose, car on ne sait que trop, à travers le monde et au Canada, que les tenants des pouvoirs gouvernementaux et financiers ne se font pas scrupule de se servir allègrement des forces armées militaires ou policières pour briser des "insurrections appréhendées" ou jusqu'à des grèves parfaitement légales!

Or, dans la situation actuelle au Québec, toute initiative de la part d'un individu ou d'un groupe de terroristes armés, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs, à l'occasion des Jeux olympiques tenus à Montréal, ne pourrait qu'être néfaste, ou au mieux inutile, à quelque bonne cause que ce soit.

L'histoire locale plutôt récente a d'ailleurs précisément démontré à l'évidence que, dans les circonstances présentes, le recours à la violence physique non seulement n'est pas nécessaire ici, mais qu'elle est au contraire des plus mal avisées, de la part de Québécois.

Quant à un coup d'éclat chez nous par des ressortissants étrangers, en faveur d'autres populations de la planète, à supposer même qu'il pourrait être assez efficace, où serait donc son avantage, du point de vue de l'avancement de l'humanité dans son ensemble, s'il a aussi comme résultat de compromettre gravement ou de détruire tout simplement les possibilités existantes pour la nation québécoise de décider assez prochainement, de manière essentiellement pacifique et démocratique,

de quelle manière elle entend disposer d'elle-même?

(Advenant même, qu'elle décide majoritairement dans le sens de sa disparition plus ou moins rapprochée comme nation distincte et francophone, n'en a-t-elle pas parfaitement le droit? En quoi donc cette option serait-elle plus répréhensible que cette maudite mauvaise habitude de tant de pays dits civilisés qui ont toujours tenté de régler leurs problèmes et différends par les tueries innombrables des guerres? En ce sens, ne sont-ce pas les emplois de la violence, par qui que ce soit, qui sont tout très rétrogrades, même s'ils peuvent parfois demeurer inévitables et presque toujours un malheur pour d'innombrables multitudes?)

L'émancipation de masses plus ou moins lointaines ou la délivrance de quelques terroristes incarcérés, par une tentative inconsidérée qui serait sous peu menée au Québec, pourraient-elles justifier de plonger ainsi notre peuple dans des troubles dont ses adversaires et ennemis ne demanderaient qu'à profiter au maximum pour instaurer de nouveau chez nous un terrorisme politique et économique incomparablement plus grand, réprimer féroce les aspirations légitimes d'un peuple et tenter de le mater à jamais?

Il s'agit donc, en l'occurrence, d'appliquer l'idée bien simple de chercher à se servir de sa tête avant de vouloir se servir de ses poings ou encore celle qu'il demeure heureusement très possible d'être révolutionnaire sans être bête.

Du strict point de vue de la plus grande efficacité des forces progressistes au niveau mondial, il faut en effet se rappeler que le peuple québécois serait loin d'être le premier, s'il avait encore l'occasion de voter avant longtemps, à préférer, tout comme il l'a fait d'ailleurs il y a quelques années, une certaine et plus ou moins fausse impression de sécurité dans la servitude aux incertitudes de l'anarchie que peut amener une activité terroriste. C'est là un fait dont le plus pur réalisme exige qu'on tienne compte, si l'on veut voir un peu plus loin que le bout de son nez...

Avis, par conséquent, aux révoltés sincères, y compris ceux qui seraient prêts, selon l'esprit olympique, à "participer" à une opération même exposée à l'"échec" comme telle. La suggestion est qu'il vaudrait mieux, tout compte fait, dans le cas présent, s'en abstenir ou, s'il y a lieu, renoncer résolument à tous préparatifs en ce sens.

Quant à ceux qui auraient, consciemment ou non, des projets suicidaires, qu'ils fassent plutôt, pour l'instant du moins, l'effort de vivre ou, à l'instar des bonzes vietnamiens du sud, celui de s'immoler eux-mêmes, mais... ailleurs, plutôt que d'imposer à d'autres la besogne de les tuer au Québec, où ils risqueraient de toutes façons, dans le contexte actuel, de causer plus de tort que de bien à la cause de tous les peuples opprimés et exploités, y compris le nôtre.

Pour ce qui est des aventuriers plutôt cinglés ou encore des mercenaires et de leurs bailleurs de fonds, il semble bien superflu qu'ils se mettent en

peine ici: les minables sous-produits racistes anglo-canadiens du traditionnel impérialisme britannique retors sont bien capables de fournir amplement de provocations stupides, au sol comme dans... le ciel (aérien), mais si personne d'autre ne s'avise de prendre leur place à ce chapitre et de venir brouiller les pistes, il sera plus facile de les identifier. Leur bêtise, et même si cela peut paraître absurde ou paradoxal, ne pourrait plus vraiment beaucoup nuire. Au contraire, elle ne ferait que continuer à aider chez nous la cause de la liberté et, par conséquent, la cause de toute l'humanité.

Paix, donc, au Québec olympique, pour le bien et le progrès du monde entier!

Et que tous sachent, y compris les terroristes de bonne foi, que les Québécois sauront vous remercier très longtemps de mille façons, frères de toute la terre des hommes et notamment des pays francophones qui aurez su les respecter en respectant ainsi leur lutte pour la justice et une démocratie vraie, donc éminemment utile à tous et digne.

Prenez-en, je vous prie fièrement, ma parole de Québécois!

Antonio Boisclair
Montréal

P.S. — Pour des femmes ou des hommes et des jeunes d'ici ou d'ailleurs à qui pourraient manquer des éléments de la situation prévalant au Québec, il peut être bon de rappeler certains faits.

Du début des années '60 à octobre

'70, des vagues d'activité terroriste au Québec ont culminé par l'enlèvement du représentant britannique James Cross et du ministre québécois Pierre Laporte. La mort violente de ce dernier faisait ainsi suite à celle de quelques autres victimes, dont un certain O'Neil, gardien de caserne, de l'adolescent Corbo, porteur d'une bombe destinée à une usine de textile, d'une employée d'une fabrique de chaussures où persistait une grève, ainsi qu'à l'invalidité permanente du sergent Leja, militaire désamorçeur de bombes. Parmi les résultats: l'imposition des "mesures de guerre" par le gouvernement fédéral dans le Québec, réélection massive par le Québec du gouvernement Trudeau à Ottawa (ce que le vote des autres provinces n'aurait, et de loin, pas réussi à assurer), délai de plusieurs années, selon maints Québécois, à toute possibilité pour le Parti québécois indépendantiste de remporter une élection au pouvoir à Québec, du fait que ses adversaires se sont acharnés, pour faire peur au monde, à relier ce parti aux vagues de terrorisme...

Maintenant, comme aux années '60, les Québécois ont des chances de se prononcer de façon pacifique et démocratique, par leurs votes, en faveur du Parti québécois, dès cette année ou au plus tard l'an prochain, grâce aux libertés largement gagnées par une rébellion armée du peuple québécois, quand les circonstances ne laissent pas d'autres moyens, en 1837, après qu'une obligation anglo-saxonne lui eût enlevé, à Québec même, tout droit concret à un gouvernement représentatif responsable.

Le Québec doit s'impliquer dans le conflit de l'aviation

Monsieur Trudeau, dans son allocution télévisée du 23 juin, avoue ne pas comprendre les motivations des contrôleurs et pilotes aériens anglophones dans le présent conflit. Les Québécois ont cependant compris que les anglophones dominent l'aviation québécoise et ne sont pas prêts à lâcher, sous le boiteux prétexte de la sécurité.

Il est heureux que les pilotes francophones s'organisent et tentent de se faire respecter. Ils ont droit de faire carrière chez eux, dans leur langue, comme les milliers d'anglophones du Canada. Il est toutefois décevant de voir le gouvernement du Québec, craintif, se dissimuler et observer mollement le conflit se développer, pendant que le ministère fédéral des Transports et Air Canada matraquent les francophones à leur service à coup de directives discriminatoires.

Alors que la grève éclate, le gouvernement Trudeau paraît fort embarrassé mais cède rapidement aux pressions des anglophones (les plus forts à Ottawa). Le fédéral s'est mis dans une position de faiblesse telle qu'il doit maintenant faire la preuve à un groupe de sourds (CALPA, CATCA), que le bilinguisme dans les communications aériennes compromet la sécurité. On voit le jour où, advenant l'impasse, le gouvernement peut avoir intérêt à conclure que le bilinguisme dans les airs n'est pas sécuritaire.

Que peut faire le gouvernement du Québec dans ce conflit? 1) Il peut continuer d'observer et ne rien faire (attitude probable). 2) Il peut protester énergiquement, imposer notre langue de travail aux contrôleurs aériens et mécaniciens (i.e. provoquer un conflit Québec-Ottawa pour céder plus tard!). 3) Le Québec doit se rendre à l'évidence et se séparer en s'appropriant entre autre, le quart des avions d'Air Canada avec leurs équipages "bilingues".

Quoi qu'il advienne, le gouvernement du Québec doit s'impliquer dans ce conflit qui le concerne au plus haut point. Il peut même prendre les

devants sur Ottawa et régler unilatéralement le conflit en décrétant le bilinguisme dans les airs au Québec. A ceux qui nous visitent de nous respecter!

Souhaitons courage et tenacité aux gens de l'air du Québec qui luttent au nom de tous les Québécois. Ce conflit témoigne une fois de plus de

l'aberration canadienne.

Gilles Saint-Hilaire
Comté de Chambly

Encore un coup du Sombre!

Je suis abonnée à votre journal LE JOUR depuis quelque temps. Je vous envoie un article que je qualifierais d'un goût douteux. ("Une vaste supercherie - Un dossier choc sur ce qui s'est vraiment passé sur la montagne, 25/6/76, page 19). Le journaliste Jacques Hurtubise a-t-il voulu faire de son article même "une vaste supercherie"? Pourquoi toujours semer le doute dans l'esprit des gens? Et cette histoire de commandos japonais, invraisemblable... Et la photographie qui dissimule ces mêmes japonais, c'est pour le moins "charrié". Peut-être le journaliste a-t-il voulu se moquer éperdument de la Saint-Jean mais je perçois cette farce (j'espère que farce il y a) comme étant déplacée. Une réponse sera vivement appréciée, si elle peut venir de M. Hurtubise, ce sera encore mieux.

Lectrice déçue.

Lise Tougas
Chateauguay.

Chère madame, Je comprends votre indignation car j'ai lui moi-même cet article ignoble signé de mon nom. Je tiens cependant à rétablir les faits pour que la vérité éclate enfin au grand jour.

Ce n'est pas moi qui ai écrit cet article. Non, ce n'est pas moi mais mon frère jumeau, qui me ressemble au point

de tromper notre propre mère et qui depuis notre plus tendre enfance s'acharne sur moi en me jouant ces tours perfides. Il espère ainsi me discréditer et me faire perdre toute crédibilité. Car, vous vous en êtes sûrement rendu compte en lisant ce prétendu compte rendu des Fêtes de la St-Jean, il n'a aucun talent littéraire.

Moi, je n'aurais jamais écrit rien de semblable. Je sais trop bien que les Québécois n'ont aucun sens de l'humour. La preuve? Avez-vous déjà entendu les gens rire pendant les discours de Robert Bourassa ou de Jean Drapeau qui n'ont rien de tellement plus vraisemblables que cet article qui vous a tant déplu.

Mais il faut que justice soit faite et maman m'a promis que Jérôme, c'est le nom de mon frère jumeau (entre nous, comment voulez-vous qu'il ne soit pas un peu frappé, avec un prénom pareil) sera privé de dessert toute la semaine.

Pour ma part, vous en serez sûrement rassurée, j'ai bien l'intention de quitter cette brillante carrière journalistique, une job de crève-faim, pour quelque chose de plus lucratif. On m'offre un très gros salaire pour imaginer des discours pour le parti libéral fédéral. Parait que BCP commence à être à court d'idée.

Jacques Hurtubise
(créateur du "Sombre vilain")

La crédibilité du bilinguisme

M. P. Elliot Trudeau
Premier ministre du Canada

Suite à l'entente intervenue entre le gouvernement et les associations canadiennes des pilotes et des contrôleurs aériens (CALPA et CATCA), nous tenons à manifester notre surprise et notre indignation face à ce recul inacceptable d'un gouvernement qui a fait voter la loi sur les langues officielles. Au premier obstacle sérieux dans l'application de cette politique du bilinguisme, votre gouvernement se plie au chantage d'un groupe de fanatiques bornés et racistes pour qui sécurité aérienne et bilinguisme sont incompatibles.

Dans ces circonstances, nous nous interrogeons grandement sur l'utilité de notre travail car notre crédibilité en tant qu'agents de bilinguisme du gouvernement fédéral se trouve sérieusement compromise.

Sensibles aux revendications légitimes des Gens de l'air du Québec, nous les appuyons sans réserve dans leur lutte pour l'obtention d'un véritable bilinguisme dans les communications aériennes au Québec.

Le personnel de l'Ecole de français des Forces canadiennes à St-Jean. Base des Forces canadiennes St-Jean, Richelieu.

Nicole Duval
Pierre St-Onge
Raymond Thibault
Jean-Jules Côté
Michel Bouthillier
Gilles Blanchard
Gilles Bertrand
Jean-François Rebours
Guy D'Amours
Jacques Bernier
Josée Gosselin
A. André
Suzanne Rousseau
Yvon D'Amour
Guy Rocan
Jean-Pierre Bélanger
Esther D'Amours
Philippe Lapointe
Nicole Beauchemin
J.C. Trudel
N. Couture
M. Cabana
F. Paradis
S. Roy
M.B. Clin
Y. Raymond
Suzanne Fournier
J. Hedges
Michel Quesnel

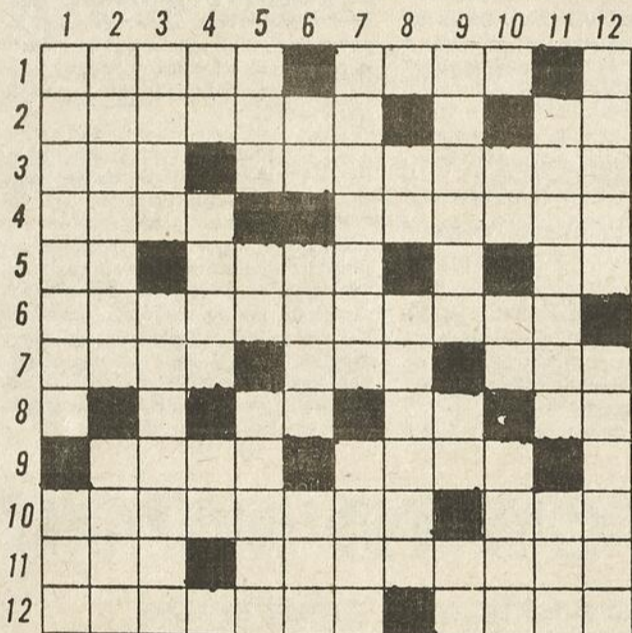
Le ballon du jour

de Serge Langevin

L'Olympe en folie

R

Un mot nous échappe...
le petit Robert
le rattrape.



par TAUMA

HORIZONTALEMENT

- 1—Pique en toute saison — Donna des armes.
- 2—Entretiennent l'amitié — Rataplan.
- 3—Instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés — Emplois subalternes, au théâtre.
- 4—Époques — Conducteur de char, dans l'Antiquité.
- 5—S'emploie pour encourager — Dans le fromage — Auteur d'exploits.
- 6—Action de débarrasser les terres de l'excès d'humidité.
- 7—Il chantait en s'accompagnant sur la lyre — Entrepren — Berceau.
- 8—Dans le particulier — Symbole du gallium — A elle.
- 9—Salée — Mammifère rongeur.
- 10—Sur l'heure — Ancienne forme de oui.
- 11—C'est une fille! — Qui fait du tort.
- 12—Qui ont perdu leurs dents — Raire.

VERTICALEMENT

- 1—A plusieurs fils — Homme entêté.
- 2—En télévision, défaut d'entrelacement des lignes — Dans les régions arides, cours d'eau temporaire.
- 3—Peut être fixe — Celle

- d'Ulysse est célèbre.
- 4—Venu au monde — Bonne pour les cochons — Suit le docteur.
- 5—Bonne, froide, en été — Conjonction — Brunit, au soleil d'été.
- 6—Ancienne note — Aussi, de même — Occit.
- 7—Qui se rapportent à un axe — Beaucoup d'avocats savent comment les contourner.
- 8—Appris dans LE JOUR — Recherchés, souvent, par les robineux.
- 9—Où se célèbrent les mariages, en France — Paresseux — Conjugaison.
- 10—Symbole du titane — Symbole du niobium — Couleur d'un vin.
- 14—Il y en a qui ont lieu à Valleyfield tous les ans — Terre-Neuve.
- 12—Habitations primitives — Prendre sans rien laisser.

Solution du dernier numéro:

1	I	N	T	R	I	G	U	E	S	E	T	
2	N	O	E	U	D	T	N	T	C	R		
3	T	I	R	E	S	C	T	R	I			
4	E	S	T	E	U	P	H	O	R	I	E	
5	R	E	I	N	R	A	I	S	O	N	S	
6	P	R	O	I	E	N						
7	R	A	R	E	T	R	A	C	E	R		
8	E	I	D	E	R	R	E	N	A	L	E	
9	T	E	R	R	E	E	N	T	U	E		
10	E	O	U	E	E	C	U					
11	M	I	R	I	S	O	R	E	S			
12	B	A	T	I	S	S	E	S	E	T	E	



le sombre vilain

L'homme du nord

JAUNES D'ŒUFS

Le seul horaire Québécois

C'EST PLUS QU'UN HORAIRE TÈLÈ!

TÈLÈ 7 JOURS

appartenant à des Québécois

EN VENTE PARTOUT

50 messages

DISCOTHÈQUE MOBILE CLAUDE ET ANDRÉ POUR TOUTE OCCASION MUSIQUE DE TOUT GENRE PRIX RAISONNABLE. 274-4910 — 322-7914.

Désire acheter une Suzuki 500 Titan accidentée pour pièces, aussi une fourche de Suzuki 550 avec frein à disque. Appelez 279-9520.

Auberge fort sympathique et à prix modique \$5.00 par soir (A Saint-Etienne de Bolton, près d'Eastman, à 1 1/2 mille de la sortie 58 de l'auto-route des Cantons de l'Est. Merveilleux site. Informations: (514) 297-2188.

Homosexuels(es) vacances voyages aller-retour. Province Town Cape Cod. Une semaine ou deux. Autobus. Hôtel au bord de la mer au cœur même de la ville. Départ tous les samedis. Prix à partir de \$175.00 pour une semaine. Pour réservations Ronald: 332-6261.

Je suis un jeune homme de trentecinq ans. Je pars pour la Californie entre le 4 et le 10 juillet pour en revenir vers le 10 août. Objectif: me baigner, voir du monde différent, voir des shows et vérifier si c'est vrai la Californie. J'aimerais partager (dans cet ordre) le voyage, la conduite et les dépenses d'auto avec une femme drôle, qui n'ait pas peur de l'imprévu et qui ait le goût de vacances hors de l'ordinaire. (Je suis le genre de gars qui peut aussi bien coucher sur une plage que dans un hôtel de luxe). Si ça t'intéresse, appelle-moi à 272-9706: on essaiera de se rencontrer. A bientôt, Serge.

J'aimerais connaître Québécois ou Français, avec ou sans enfant, calme, sportif, sérieux, fiable, avec qui je pourrai camper les fins de semaine et possiblement aller en vacances début août. Marie-France 651-0024.

51 messages divers

LIQUIDATION URGENTE: 5 chacons A DONNER, Jean-Pierre ou Marie: 271-1205.

101 propriétés à vendre

St-Gérard & Villeray, beau triplex 1 x 6 - 2 x 3, cave en ciment, en bon état. Roger Roy 844-8407

PLATEAU MONT-ROYAL. Carrefour le plus achalandé, 52' façade, 3 magasins plus 12 logis, bonne condition, revenus: \$25,800. Financement assuré. Venez visiter avec Claude Béland Bureau 844-8407 Résidence 727-6804

C'est aimer son prochain

LE VENDREDI notre cahier "Vie et Culture" Ne l'oubliez pas!

Les "sciences, c'est pas sorcier" avec Pierre Sormany. Notre chronique du samedi

Mal pris? Ecrivez-nous: "Le labyrinthe" vous répondra. Notre chronique du vendredi

AVIS IMPORTANT POUR NOS LECTEURS FRIANDS DES ANNONCES GRATUITES...

Nous avons malheureusement dû cesser ce service pour le moment... Peut-être éventuellement serons-nous en mesure d'y repenser à nouveau!

LES P'TITES ANNONCES

FABRE — Nord Laurier, trois étages brique attaché, 1 x 7, 4 x 4, entrée 220, balcon neufs, garage double, comptant 8 à 10 milles, balance \$22,000. à 10%. Informations Claude Béland 844-8407

ST-ANDRÉ - Boul. Rosemont, 5 logis modernes, système central, sous-sol cimenté 6', 220, revenu \$7,920., prix \$49,500. Incluant terrain adjacent 25 x 95, comptant \$7,000., placement de tout repos. Claude Béland 844-8407

CARTIER près Mont-Royal, propriété en pierre, très bon état, 5 logements, 220, occasion unique, comptant minime. Jean-Guy Breault 844-8407

Tu as un petit capital, pourquoi pas le placer dans l'immeuble? les risques? Tu as tout à gagner avec tes qualités de bricoleur. N'hésite plus, j'ai ce qu'il te faut. Jean-Guy Breault 844-8407

LAJEUNESSE & Villeray, 1 x 7 - 4 x 4, 30' façade, garage, en bon état, faut voir. Roger Roy 844-8407

ST-GERARD, près métro Crémazie, belle propriété, 2 x 4, 1 x 5, 220 avec cave cimentée. A qui la chance? Roger Roy 844-8407

MONTREAL-NORD, maison canadienne, brique sur baguettes, sous-sol 8', chauffage air chaud, cour, garage. Jean-Paul Renaud 844-8407

BOUCHERVILLE: Québécoise (1973) cottage pierre-briques, 8 pièces, 4 ch. à coucher, foyer pierres dans le salon, portes-escalier-boiseries en chêne. Salle à diner intime. 2 salles de bain, buanderie séparée, terrain paysagé et clôturé. Magnifique propriété M.L.S. Judith Barrette 655-9400 ou 583-3429.

IMMEUBLES TRITON COURTIER

ST-BRUNO, bungalow Montplaisant, 6 pièces, salle à manger, porte-patio terrain paysagé, sous-sol 8', entrée laveuse/sècheuse, garage intégré. Jean-Paul Renaud 844-8407

AUBAINE DU JOUR Site idéal, Jean-Talon près 13ième avenue, 2 commerces, 4 logis, 27' façade, prix avantageux. Jean-Guy Breault 844-8407

MATELAS Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds... etc...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS

Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc...

207 Beaubien est, Montréal 276-9067

45 Beaubien est, Montréal 270-2093

790 Atwater, Montréal 935-6716

Fermé le mercredi

105 propriétés à revenus

VILLE ST-PIERRE: Quadruplex, parfaite condition, prix demandé: \$36,000., revenu annuel: \$5,500., Propriétaire: 482-2627.

211 appartements et logements à partager

Appartement à partager. Cherche quelqu'un ou quelqu'une pour partager grand 4 1/2 près métro Jarry. Appelez Normand à 387-5779 après 5 heures.

214 logements à louer

Haut et bas duplex à Piedmont. Foyer, 3 chambres à coucher, tout compris \$300. par mois. France 621-5479.

283 on demande à louer

P.Q. Marguerite-Bourgeoys recherche local dans LaSalle spécialement dans secteur Ste-Catherine. Labouré, 2 pièces 1/2 environ, beau, bon, pas cher! 366-3788.

302 ameublement

Lits d'eau, pin ou finis merisier, ou capitonnés, velours côtelé, ou borg, beanbags et coussins. DÉCOR PLUS 1203 Crescent. 871-8008.

Cause mortalité: poêle, frigidaire mobiliers: cuisine, chambre, salon lampe, cadre, etc... 7121 Beau-drière app. 3, Anjou.

316 articles sport - skis

Voilier bois, 30', couche 4, occasion unique, \$4,200. Tél.: 264-3573.

319 instruments de musique

A LOUER, discothèque mobile. Mada, pour toutes occasions Jean: 722-8805 Yvon: 666-6836.

332 effets de bureaux magasins - restaurants

Dactylo, vente, location, I.B.M. Olympia, etc... Jour: 274-8462, soir: 387-4959.

335 tableaux - peintures

Plusieurs répliques de tableaux des grands maîtres de la peinture et deux reproductions d'urnes grecques faites à la main, à vendre à bon compte. Particulier 279-5276

338 artisanat

Ourdissoir à vendre de quatre verges ayant servi un mois. S'adressez à Richard entre 9 heures et 4 heures p.m. 384-2413.

Fabriquons en cuir véritable, tout article sur demande. Fait à la main, et sur mesure. Daniel ou Carole. 382-6300.

349 lingerie - fourrures - vêtements

Chapeaux mariées, voyages de noces, fleurs, formes, tulle, grand choix, 6870 St-Hubert. Mtl.

FOURRURE LESSARD & REHEL

Pour achat de vos fourrures épargnez de 50 à 80% en achetant directement de la manufacture. ALTSRATION, TRANSFORMATION, MANTEAUX FAITS SUR MESURE SANS FRAIS. Manteau de cuir pour homme et femme. Passez nous voir sans obligation. Du lundi au samedi de 8hres à 6 hres. 1449 St-Alexandre suite 802 849-2520.

Linge de femme, grandeur 18-20 ans, bon marché. 374-1496 ou 351-5988.

379 divers à vendre

Je casse maison, j'ai quelques meubles, bibelots etc... à vendre. 279-5276.

Boîte à guitare 12 cordes, doublé feutre rouge. 334-4618.

IMPRESSION DE T-SHIRTS de tous genres. Desing gratuit. André soir ou matin. 229-3030.

417 denturologiste

J. Gauthier fabrication et réparation de prothèses dentaires 728-3401.

438 déménagements transport camionnage

ENTREPOSAGE déménagement à prix modique, local ou longue distance 521-8873. Acceptons Bien-Être Social.

DÉMÉNAGEMENT estimation gratuite. Prix à l'heure assurances sur les meubles. Hommes d'expérience Daniel Bélanger, jour: 259-1626 soir: 253-2664.

440 services divers

L'ÉCHANGE
Achat vente échange

- Disques usagés
- Livres (science fiction et policiers)
- Artisanat québécois

3706 St-Denis 849-1913.
Métro Sherbrooke

Accorderais ton piano électroniquement, travail garanti; après souper 276-8791.

AMASO
 Service de rencontre sérieux, 822, est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b.péd. b.ph. 1. ès lettres. Tél.: 524-3852.

444 lavage - nettoyage

Lavage murs, vitres, tapis plancher, sablage, varathan, peinture. Estimation gratuite, service 7 jours M Roger 676-3332.

Nettoyage de tapis à la machine. Après 6 heures. 727-1460.

630 avis légaux - appels d'offres - demandes de soumissions

AVIS DEUXIÈME PUBLICATION
 PRENEZ AVIS QUE Joseph Farrah, faisant affaires sous les nom et raison sociale de TOUR'IS'QUE ENR., s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour que soient ainsi modifiés ses tarifs pour les parcours impliqués: Tour de ville de Québec: \$8.00. Excursion à Ste-Anne de Beauport: \$8.00. Tout intéressé peut, s'il y a lieu, s'adresser à la Commission des Transports pour s'opposer à cette demande dans un délai de 4 jours de la première des trois publications de cet avis.
 Québec, le 8 juillet 1976
 André Joli-Coeur,
 Procureur du requérant

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPOT
 Formule depuis 1968 tenue de livres. Tél.: 381%5425.

830 hommes - femmes demandés

Agence, illustration photographique, recherche photographes possédant archives sur loisirs, tourisme, animaux, nature, etc. Ecrire à ADIP, C.P. 1966, Montréal, Place d'Armes, H2Y 3L9.

Pâtissier demandé, 336-5515.

845 emplois demandés

Couple français, 31-27 ans, 3 enfants, cherche emploi d'ouvrier agricole ou fermier ou location ferme au Québec. Ecrire à: Famille Denis Collin, 20 rue du 14 Juillet, Vingrau, 66600 Rivesaltes, France.

Comédien metteur en scène cherche travail avec groupe sérieux qui vise un fini professionnel quelque soit le genre de spectacle. Appelez 525-5211.

903 bateaux moteurs yachts

Voilier OD11 à vendre. Aubaine 1975. 1 mois d'usage. Jean Chartier 725-1280.

978 camions à vendre

Chevy Van 73, 44,000 milles, manuel 6 cylindres, peinture neuve, \$2,100 ou meilleure offre, après 6 heures: 352-5528.

999 autos à vendre

Fiat 128, 1974, Sedan 4 portes, blanche, 25 mm, \$1,600. 524-3058.

RENAULT 15 1973, automatique radio AM-FM, 29 mm, parfaite condition, \$2,300. Femme seule propriétaire. Soir 388-5305.

Oldsmobile Delta 69, très bonne condition, radio AM-FM vitres électriques, 8 cyl., de luxe, \$650. Yves ou Marcel, 727-7719 (sam. de préférence).

Mustang convertible 73 très propre, (urgent) demander, Jean: 581-9220.

Convertible Mustang 73, excellente condition, cause départ demander Pierre: 739-0808.

Volks 1970, automatique, bonne condition: \$500. 872-5831 488-2961.

Cordoba 75, automatique, radio AM/FM, intérieur de luxe rouge, toit vinyl blanc, seulement 20mm, faut voir, marchand. Demandez M. Brezeau 669-2681 - 384-6789.

A qui la chance? Newport Custom 75, équipé au grand complet seulement 18,000m, marchand. Demandez M. Brezeau 669-2681 - 384-6789.

Vous déménagez?

Communiquez des maintenant avec le bureau de l'Hydro Québec le plus près de chez vous

Abonnés de l'île de Montréal: 381-4611
Abonnés de la rive Sud: 672-7520

Ainsi, nous pourrions vous assurer un service rapide et efficace



Un cinéaste proteste

Il y a une subvention qui traîne sur le bureau du ministre des Communications, M. Denis Hardy, n'attendant que sa divine signature. Et il y a un jeune cinéaste, Jean Gagné, qui n'attend que cette signature pour pouvoir tirer la copie finale d'un film de quatre heures joliment intitulé "Une semaine dans la vie de camarades". On comprend qu'avec un titre pareil le ministre réfléchisse sérieusement avant d'apposer une signature qui fera bifurquer l'argent du contribuable québécois dans un film... sûrement pas "libéral". Mais "Une semaine dans la vie de camarades" n'est que le compte rendu cinématographique des Rencontres de la contre-culture. Le ministre Hardy craindrait-il, aussi, la contre-culture? En tout cas, Jean Gagné organise à partir d'aujourd'hui une manifestation "solitaire-solidaire" face au 360 rue McGill, là où l'on prétend s'occuper de cinéma... et non de politique.

vie et culture

Dans l'ancienne discothèque de Denise Filiatrault

Libérée des dettes de "L'Atre", Johanne Turgeon ouvre "La suite"

par Bruno Dostie

Jeudi soir dernier, une nouvelle boîte à chanson ouvrirait ses portes dans le Vieux-Montréal. C'est "La suite". La suite de quoi? Celle de l'Atre un peu puisque Johanne Turgeon, qui en a pris charge, est celle qui avait tenté de sauver la doyenne de la rue Saint-Denis d'une faillite qui se préparait depuis longtemps et qui fut malgré tout consommée en février dernier. Aujourd'hui, un peu cynique, Johanne Turgeon déclare: "Finalement, la fermeture a été une maudite bonne affaire. J'avais repris ça l'été précédent, j'étais pognée avec des dettes épouvantables, j'étais certaine de la faillite, mais je ne me donnais pas le droit de lâcher. Maintenant, je me sens libérée".

Et c'est d'ailleurs à l'Atre, lors de la soirée de fer-

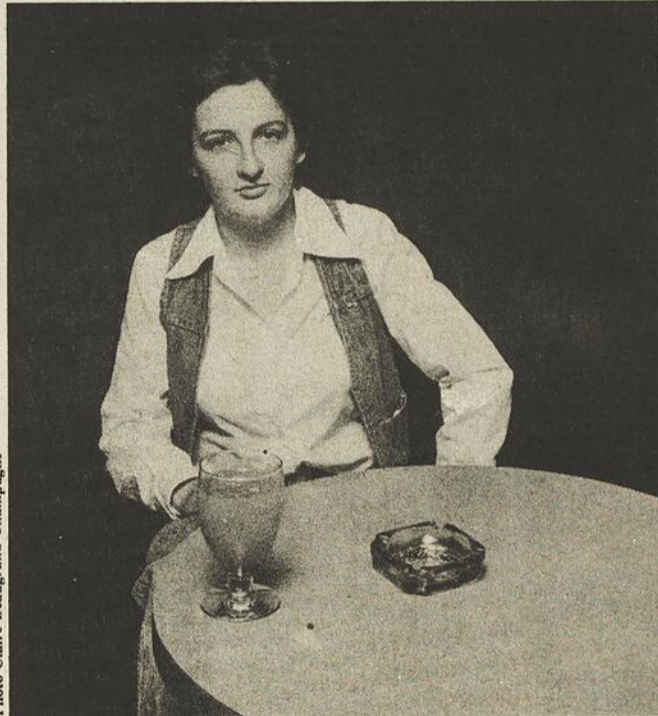


Photo Claire Beaugrand-Champagne

meture — "je n'avais jamais vu la boîte aussi pleine", se rappelle Johanne — qu'un vieux monsieur s'est amené et qu'il lui a offert de prendre son local en main. Résultat, cinq mois après, "La suite" ouvre.

L'endroit a déjà une histoire. Le 230 ouest Notre-Dame, un peu à l'ouest de la Place d'Armes, loge au rez-de-chaussée le

restaurant Le Grand Tourne-sol et le sous-sol, où s'est ouvert "La suite", avait été une discothèque célèbre du temps de Denise Filiatrault qui a moins bien marché ensuite sous les noms de "Au Tagada" et de "La clé de sol". C'est d'ailleurs dans un décor qui évoque encore la boîte de Denise Filiatrault que loge "La suite". Du plastique, une moquette noire qui recouvre les murs et qui a le mérite de créer une acoustique agréable. "On a enlevé ben du nikelé, conclut Johanne, mais on va finir par

changer ça complètement. Ce que je veux, c'est qu'on se sente bien, qu'on aime ça, que les artistes aiment travailler à "La suite". Par exemple, on a installé un bon système de son, du Shure".

Quant à la politique de cette nouvelle boîte, elle est, selon l'expression de Johanne Turgeon, "wide open". La chanson québécoise est sa vocation première, mais on débordera à l'occasion sur la musique traditionnelle ou le mime et on fera alterner la relève et les artistes consacrés. On compte aussi sur les événements spéciaux, les rencontres d'artistes, les "jam". Pour Johanne Turgeon, il y a encore bien de la place à Montréal pour une boîte à chanson qui soit un vrai foyer de la chanson.

Au départ, les spectacles sont présentés les jeudi, vendredi et samedi, à raison de deux par soirée. Les heures définitives seront déterminées avec l'expérience. On a de l'alcool, on aura bientôt un casse-croûte, et l'admission est de \$3.

Laurence Lepage inaugurerait les lieux. Guy Trépanier y chantera les 15, 16 et 17; Jim et Bertrand les 22, 23 et 24; et Christian Gauthier les 29, 30 et 31.

D'ici septembre, enfin, Johanne Turgeon se donne le temps de s'informer, de faire des tests, de roder tout ça. Elle vous attend à "La suite".

Programme Arts et Culture

Visages de la chanson québécoise



- 4 juillet Félix Leclerc - Raymond Lévesque
- 6 juillet Tex - Plume - Willie Lamothe
Georges Langford
- 8 juillet Diane Dufresne - François Cousineau
- 9 juillet Claude Léveillée - Julie Arel
Sylvain Lelièvre
- 12 juillet Renée Claude - Claude Gauthier
Gilles Valiquette - France Castel
- 13 juillet Pauline Julien - Georges Dor
Gaston Brisson

Place des Nations
21h30
Entrée gratuite



BIENTÔT

de TACHELLA le réalisateur de "COUSIN COUSINE"

Voyage en grande Tartarie

avec JEAN-LUC BIDEAU
MICHELINE LANCTÔT

Vaut mieux être vivant et souffrir un peu... qu'être mort et sans soucis!



CONT. DÈS - 1.05

PROSPEC présente Pour Tous

LA CAGE

LINO VENTURA
INGRID THULIN

LE PROCÈS D'UNE VIE CONJUGALE

Un film de PIERRE GRANIER-DEFERRE

5 cinémas
LE PARISIEN

2e SEMAINE

PARISIEN:
1.00, 3.00,
5.00, 7.00, 9.00.

480 Ste CATHERINE D. 866-3856

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA

présente/presents

Claude Savard

PIANISTE
PIANIST

Oeuvres:
Works:

SCHUMANN /
BEETHOVEN



Théâtre Port-Royal
Place des Arts
15 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

A Terre des Hommes, Pavillon de l'Exploration

Allez à la découverte de L'homme et la mer

par Jean-Pierre Tadros

Non, ce n'est pas une tentative de subversion qui s'amorce ici. Je ne vous demanderai pas plus de boycotter les Jeux olympiques — pour ce que ça servirait, d'ailleurs. Si je parle de Terre des Hommes, c'est tout simplement que ça existe — toujours — que ça se porte relativement bien et que ce serait donc bête de ne pas en profiter.

Ceci dit, je m'arrêterai de suite au Pavillon de l'Exploration. Pourquoi ce pavillon plutôt qu'un autre? Parce que le pauvre journaliste que je suis n'a pu y échapper: un dossier de presse fort bien préparé, quelques coups de téléphone fort convaincants (et charmants), et me voilà tout naturellement à Terre des Hommes face à l'ancien pavillon de l'ONF.

C'est comme ça, que je découvre le Pavillon de l'exploration. Une découverte que l'on ne regrette pas, car le thème général choisi cette année est "L'homme et la mer". Or, il n'est pas nécessaire de savoir nager pour être fasciné par la mer. Univers familier, mais que l'on ne connaît pas et que l'on découvre toujours avec surprise, la mer est là, immense.

Grâce aux deux explorateurs québécois Daniel Bertolino et François Floquet, que tout le monde connaît maintenant grâce à leurs séries télévisées et à leur long métrage "Au coeur du monde primitif", nous sommes amenés à nous transformer en explorateurs, c'est-à-dire, en voyeurs d'un monde relativement inconnu mais familier. Ce sont eux, en effet, aidés en cela par Michelle Raymond directrice du Pavillon, qui ont imaginé

ce petit périple sur "L'homme et la mer".

Les films de Cousteau

Comme attraction principale, naturellement, des films. Mais pas ceux de Bertolino et Floquet — la mer ne représentant pas leur champ d'intérêt —, les films à l'affiche dans le petit cinéma de 500 sièges du Pavillon sont ceux de Jacques Cousteau, le grand maître de l'exploration sous-marine. Bertolino a pu, après de nombreuses négociations nous dit-on, obtenir les droits de sept films de la série pour présentation à Terre des Hommes. Naturellement, ces films, si je ne m'abuse, ont déjà été présentés à la télévision dans le cadre des Beaux Dimanches. Mais qu'importe, le grand écran est là qui change tout. Et la couleur aussi, si vous n'avez qu'une télévision noir et blanc.

Chaque film, d'une durée d'une heure, est présenté alternativement en français et en anglais. Ce sont: "Le retour des éléphants de mer", "Ces incroyables machines plongeantes", "Jungles de corail", "Les requins", "Baleines et cachalots", "Les tortues de mer", et "Le voyage surprise de Pepito et Cristobal".

Et les expositions

Mais ce n'est pas tout. Dans le même pavillon se trouve une salle d'exposition



où sont présentées des maquettes de navires anciens comme un bateau Viking, une jonque chinoise, ainsi que de célèbres embarcations comme le Santa Maria, le Cutty Sark.... On pourra aussi assister à une présentation audio-visuelle de 80 diapositives couleurs 35mm accompagnées d'un commentaire relatant l'histoire de la conquête des continents par les grands explorateurs.

teurs; la façon dont les esclaves étaient transportés en Amérique; et aussi les différentes sortes de noeuds. Je trouve curieux, dans ce contexte, qu'on n'ait pas parlé de... pollution. Il aurait été sain et salutaire que les visiteurs de ce Pavillon prennent conscience de ce problème crucial, même si Cousteau l'aborde à l'occasion dans ses films.

Du début à la fin des Jeux olympiques, des panneaux présenteront quotidiennement des photos et les

résultats des événements les plus marquants dans les sports nautiques.

Il ne faudrait pas oublier d'aller voir, enfin, à l'arrière de la salle de cinéma, la série de photos couleurs réalisée d'après une nouvelle technique dans le désert du Sahara par Pierre Larose, un jeune explorateur québécois. Cela n'a rien à voir avec "L'homme et la mer", mais il s'agit néanmoins d'exploration et les photos sont merveilleuses. A vous faire aimer le désert.



Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

La compagnie Jean Duceppe (1975) Inc. présente/presents **Sainte Carmen de la Main** de Michel Tremblay
Mise en scène: André Brassard



avec Michel Rossignol, Car. Tremblay
Denis Drouin, Amulette Garneau,
Marc Legault, Normand Lévesque,
Louise Saint-Pierre

Normand Morin, Hubert Gagnon, Louis Amiot, René Gagnon,
Michel René Labelle, René Daniel Dubois, Lorraine Pintal, Pauline Lapointe,
Anne Caron, Manuelle Dutil, Paule Marier, Suzanne Marier
Decor: Guy Neveu, Costumes: François Laplante
Eclairage et bande sonore: Michel Beaulieu

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts
20 au 22 juillet, 20h30
Billets: \$6, \$5, \$4, \$3.50, \$2.50.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

LA VEUVE JOYEUSE
FRANZ LEHAR

HEATHER THOMPSON
ANDRÉ JOBIN

JACQUES LETOURNEAU
JEAN DESLAURIERS
CHARLES DUMAS

CELINE DUBAU, JEAN-LOUIS PELLERIN, GUY HOFFMAN, ROGER JOUBERT,
GILLES GOSSELIN, PIERRE DUPRESNE, ROGER GOSSELIN

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts
28, 30 et 31 juillet, 20h30
Billets: \$10, \$8, \$6, \$4.

Programme Arts et Culture

Billets en vente aux guichets et aux comptoirs TRS

ARS MUSICALIS-CANADA

présente/presents

L'ENSEMBLE DE LA SMCQ
DIRECTION: SERGE GARANT



CELEBRES DE / WORKS BY
**BERIO / GARANT
STOCKHAUSEN
TREMBLAY / VARESE
XENAKIS**

Théâtre Port-Royal

Place des Arts
14 juillet, 20h30
Billets: \$5, \$4, \$3.

Turp, Savoie, Rouleau au Théâtre Maisonneuve

Trois grands chanteurs devant une salle presque vide

par Gilbert Poulin

Avant d'attaquer les premières mesures de l'Ouverture de "Cosi fan tutte" de Mozart, le chef d'orchestre de la Philharmonique de Hamilton, Boris Brodt, a invité les quelques dizaines de personnes qui se trouvaient aux balcons, à rejoindre les deux ou trois cents autres qui occupaient le parterre.

C'était dimanche soir, au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts, dernier de trois concerts (et celui qui aura attiré le plus de monde) présentés par l'Orchestre de Hamilton, dans le cadre du programme Arts et Culture du COJO.

Bien sûr, on ne saurait nier que le nom de Philharmonique de Hamilton ne fasse courir les mélomanes montréalais. Mais à chacun de ses concerts, l'Orchestre s'était assuré de la participation de solistes canadiens de grande réputation. On invoquera sans doute cent raisons pour expliquer une aussi faible assistance. Par exemple, que l'Orchestre de Hamilton s'est produit à Montréal au cours de la dernière saison, ou encore que les Montréalais ne fréquentent pas les salles de concerts durant l'été, ou encore que les manifestations du programme culturel du COJO sont trop nombreuses. Mais il reste que la responsabilité première de ce "fiasco" revient

essentiellement au COJO lui-même (plus précisément à l'agence Ars Musicalis qui agit en tant qu'impresario pour la plupart des concerts). Bien avisé, Alexander Brodt, lui, a préféré charger quelqu'un d'autre de la "promotion" des trois concerts de l'Orchestre de chambre McGill.

Dimanché soir, l'affiche rassemblait trois chanteurs québécois qui ont déjà derrière eux une impressionnante carrière internationale, le ténor André Turp, le baryton Robert Savoie et la basse Joseph Rouleau. Alors qu'il aurait fallu miser sur leurs noms et sur le fait que les trois artistes étaient réunis pour la première fois sur une scène montréalaise, (sauf erreur) on a préféré axer toute la publicité sur le nom de la Philharmonique de Hamilton. Sur les affiches, les noms de Turp, Savoie et Rouleau apparaissent en lettres minuscules, écrasés sous celui de l'Orchestre de Hamilton. D'ailleurs, la publicité pour les trois concerts de l'ensemble de Hamilton était si mal faite qu'au premier coup d'oeil (celui qui compte, en publicité), il était impossible de faire la différence entre les trois annonces.

J'hésite à parler ici d'incompétence. Disons plutôt, une telle "indifférence" m'apparaît difficilement excusable et extrêmement regrettable aussi bien pour le public, qui, mal informé, n'a

pas cru bon de se déplacer, que pour les artistes pour qui il n'y a certainement rien de bien réjouissant à jouer devant une salle presque vide. Enfin!

Il me reste tout juste assez d'espace pour dire quelques mots sur la musique qu'on a entendue dimanche soir. Le programme avait été conçu de façon fort intelligente: une première partie comprenant des extraits de "Cosi fan tutte", "Don Giovanni" et "Le Nozze di Figaro" de Mozart et une deuxième, des extraits de l'opéra

"Don Carlo" de Verdi.

Les trois chanteurs ont semblé passer du monde ensoleillé de Mozart à l'univers dramatique de Verdi sans la moindre difficulté. André Turp et Robert Savoie se distinguèrent particulièrement dans deux extraits de "Don Giovanni", le premier dans "Dalla sua pace" et l'autre dans "Madamina". Quant à Joseph Rouleau, il souleva l'enthousiasme de la salle dans le rôle de Philippe II de "Don Carlo" (un rôle auquel il est identifié depuis plus de 20 ans), avec l'air

émouvant "Ella giammai m'amo!" et son duo avec Rodrigo. Et ce n'est pas demain qu'on entendra le trio "Brindisi" de "Cosi fan tutte" interprété avec autant de ferveur.

Tout le long du concert, les chanteurs bénéficièrent de l'appui exemplaire de la Philharmonique de Hamilton (sous la conduite experte de Boris Brodt), qui, loin d'être l'orchestre de province qu'on pourrait croire, est un ensemble dont l'exécution a at-

teint un remarquable niveau de qualité.

Peut-être aurait-on préféré un son moins opaque, plus lumineux dans Mozart mais l'interprétation n'en fut pas moins alerte et précise. Dans Verdi, l'orchestre est arrivé à créer l'illusion d'une masse orchestrale imposante, pas tout à fait l'orchestre verdien idéal, mais une sonorité pleine et ronde qui ne manquait pas de force. Et des cors particulièrement remarquables.

Vraiment, une excellente soirée!

Arts et culture aujourd'hui

Spectacles gratuits

Corridart (L'Agora Parc Lafontaine) à 11h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

Corridart (Théâtre St-Christophe) à 11h00: Claude St-Denis, Le Tamanoir, Jocelyn Bérubé.

Place Jacques-Cartier à 12h00: Les Enfants du Paradis, Quintette à vent.

Corridart (Carré St-Louis) à 12h00: Frères Brosse.

Corridart (L'Agora Parc Lafontaine) à 12h30: Association des Indiens du Québec, Chorale de Bersimis.

Place Bonaventure à 13h00 et 15h00: Conseil canadien des Arts populaires.

Corridart (Théâtre St-Christophe) à 13h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

Corridart (Carré St-Louis) à 14h30: Conseil Canadien des Arts Populaires.

Corridart (Kiosque à Broue) à 14h30: Claude St-Denis.

Corridart (L'Agora Parc Lafontaine) à 16h00: Les Enfants du Paradis, Le Tamanoir, Jocelyn Bérubé.

Corridart (Théâtre St-Christophe) à 16h00: Frères Brosse.

Corridart (Carré St-Louis) à 16h00: Claude St-Denis.

Corridart (Kiosque à Broue) à 16h00: Conseil Canadien des Arts Populaires.

Place Bonaventure à 17h00 et 19h00: Association des Indiens du Québec, Chorale de Bersimis.

Corridart (Théâtre St-Christophe) à 18h00: Laurence Lepage.

Corridart (Kiosque à Broue) à 18h30: Le Tamanoir, Jocelyn Bérubé.

Théâtre de Verdure à 20h30: Conseil Canadien des Arts Populaires.

Corridart (Kiosque à Broue) à 21h00: Frères Brosse, Le Tamanoir, Jocelyn Bérubé.

Place des Nations à 21h30: Pauline Julien, Georges Dor, Gaston Brisson.

Théâtre de Verdure à 23h00: Quintette à vent.

Théâtre

Théâtre de Quat'Sous à 10h00: Les Marionnettes de Montréal, Petrouchka.

Saidye Bronfman Centre (Theatre) à 13h30: "La Locandiera".

Théâtre du Rideau Vert à 14h00: Le Chapeau Magique.

Théâtre du Rideau Vert à 15h00:



Ce soir à la Place des Nations, on pourra entendre Pauline Julien ainsi que Georges d'Or et Gaston Brisson.

François et l'oiseau du Brésil.
Théâtre du Rideau Vert à 20h00: Evangeline Deusse.

Centaur I à 20h30: Théâtre Passe Muraille.

Saidye Bronfman Centre (Theatre) à 20h30: "La Locandiera".

Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier) à 20h30: Le Ballet National du Canada.

Place des Arts (Théâtre Maisonneuve) à 20h30: Sol.

Evêché (Hôtel Nelson) à 21h00: Michel Madore, Les Paranoïaques.

Théâtre St-Denis à 21h00: C'est pas d'ma faute.

Cinéma

Conservatoire d'Art Cinématographique à 14h00 et 18h00: "Stratton Story" de Sam Wood.

A 16h00 et 20h00: "Abbott And Costello meet Invisible Man" de Charles Lamont.

Cinéma Elysée à 14h00 et 18h00: "Viol d'une jeune fille douce" de Gilles Carle. A 16h00 et 20h00: "A Married Couple" de Allen King.

Théâtre de Verdure à 23h00: Cinéma Office National du Film.

Théâtre de Verdure à 23h00: film d'animation.

Les Expositions

Complexe Desjardins de 09h00 à 21h00: La Chambre nuptiale, GRASAM, Spectrum RCA.

Galerie (Bibliothèque Nationale du Québec) de 09h00 à 17h00: Sport et divertissements populaires à Montréal au 19^{ème} siècle.

Galerie (Bibliothèque Nationale du Québec) de 09h00 à 17h00: Les Sports au Québec (1879-1975).

Centre d'Art du Mont-Royal de 09h30 à 21h00: Meubles Anciens du Québec.

Vidéographe de 10h00 à 22h00: documents en vidéo.

Musée d'Art Contemporain (Cité du Havre) de 10h00 à 18h00: Art Québécois.

Centre Saidye Bronfman de 10h00 à 21h00: Imprint '76. Gravures Artistes Canadiens.

Galérie Signal de 10h00 à 18h00: Graphisme & design des Jeux de la XXI^{ème} Olympiade.

Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Mosaicart.

Place Bonaventure de 12h00 à 20h00: Artisanage.

Pavillons Arts II (Université du Québec à Montréal) de 12h00 à 20h00: Exposition Université du Québec à Montréal '76.

Pavillons Arts II (Université du Québec à Montréal) de 12h00 à 20h00: Exposition "Estival".

Place des Arts (Hall du Théâtre Maisonneuve) à 20h00: Gravures contemporaines québécoises.

Place des Arts (Salle Wilfrid-Pelletier) à 20h00: Tableaux de Guy Montpetit.

les choix du jour

Télévision

Réseau-Soleil (R.C.) à 1h35: sujets: les personnes handicapées, l'orientation apportée pour essayer de placer des personnes au travail, les loisirs. Invités: Pierre Elias, du Carrefour de l'option travail, Normand Leblond de l'organisme de loisir et de sport pour handicapés du Québec, et Pierre Morissette.

Dossier (R.C.) à 6h30: sujet: la langue au Québec. Participants: Doris Lussier, comédien, Léandre Bergeron, professeur de littérature québécoise, et des étudiants de l'université Concordia.

Radio

Présent Edition Québécoise (CBF 690) à 9h05: L'Association des hôpitaux du Qué-

bec face à l'impasse infirmière-gouvernement.
Carnet des Arts (CBF 690) à 12h20: Jean Sarazin s'entretient avec Guillaume Dunn, auteur d'un conte amérindien intitulé "La partie de Bagatoué", publié aux éditions du Jour.
Présent à l'écoute (CBF 690) à 13h02: sujet: Les Jeux sont-ils des jeux politiques?

Cinéma

Ce soir au cinéma Outremont deux films de Ken Russel: à 7h00 "La symphonie pathétique", et à 9h30: "Love".

Variétés

A la Place des Nations à 21h30: le programme Art et Culture du COJO présente **Pauline Julien, Gaston Brisson et Georges Dor.**

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI

Cinemas

ATWATER 1: Plaza Alexis Nihon (Niveau du métro) 935-4246. "Midway": 12.10, 2.30, 4.50, 7.20, 9.40.
ATWATER 2 (étage mode): "Taxi Driver": 7.20, 9.20 sam. et dim.: 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.
AVENUE: 1224 Greene Ave., Westmount 937-2747. "All The President's Men": 1.00, 3.25, 6.10, 8.55.
BEAVER: 5117 avenue du Parc 844-1932. "Red white and blue": 12.00, 2.50, 5.45, 8.30. "The Fancy Lady": 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. "La montagne ensorcelée": 12.20, 4.00, 7.40. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.05, 5.45, 9.25.
BIJOU: 5030 Papineau. "La sécurité chez les adolescentes": 12.30, 3.40, 6.50, 10.05. "Sexe à la barre": 2.15, 5.25, 8.40.
CARTIER: 1019 Cartier, Québec, 525-9340. Mardi: "That will be the day" à 7.30.
CHATEAU 1: 6956 St-Denis, 271-4400. "L'empreinte de Dracula": 2.40, 6.05, 9.25. "Vengeance des Zombies": 1.00, 4.20, 7.40.
CHATEAU 2: 6950 St-Denis, 271-4400. "Ilsa la louve des SS": 2.55, 6.15, 9.35. "Ilsa gardienne du harem": 1.15, 4.35, 7.55.
CHEVALIER: 1590 rue St-Denis, 845-3222. "L'ibis rouge": 12.35, 2.30, 4.25, 6.20, 8.15, 10.10.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. "L'agression": 9.30, sam.: 5.20, 9.30, dim.: 1.15, 5.20, 9.30. "L'héritier": 7.30, dim.: 3.05, 7.30.
CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "L'histoire d'Adèle H": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke ouest, 486-7395. "Big Bus": 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25.
COMPLEXE DES JARDINS, Salle 1: "Voyage en grande Tartarie": 1.05, 3.10, 5.20, 7.30, 9.30. **Salle 2:** "Attention les yeux": 1.00, 2.45, 4.35, 6.20, 8.10. **Salle 3:** "Charlie et ses deux nénétes": 12.35, 2.30, 4.25, 6.15, 8.10. "L'important c'est d'aimer": 1.30, 3.30, 5.35, 7.35, 9.40.
CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'île sur le toit du monde": 2.30, 6.15, 9.50. "L'honorable Griffin": 12.30, 4.15, 7.50.
DAUPHIN: (Renoir) 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Le vieux fusil": 9.00. Sam. et dim.: 3.20, 7.20.
Salle MacLaren: "Parfum de femme": 7.30, 9.30, sam. dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
ÉGLISE UNITAIRE DU MESSIE: Coin des rues Sherbrooke et Simpson, 931-3753. "Eliza's Horoscope" de Gordon Shepard, de mardi à dimanche, 9.00.
LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200. **Salle 1:** "Logan's Run" Jeudi à dimanche: 1.45, 3.15, 5.25, 7.40, 9.10. Lundi à mercredi: 7.40. **Salle 2:** "L'impression de Dracula": 6.15, sam. & dim.: 2.50, 6.15, 9.40. "Vengeance des Zombies": 6.15, sam. & dim.: 1.00, 4.25, 7.50. **Salle 3:** "Outlaw Josey Wales": 6.25, sam. & dim.:

1.30, 4.00, 6.25, 8.55. **Salle 4:** "Gator": 7.05. Jeudi à dim.: 12.40, 2.50, 4.55, 7.05, 9.10. **Salle 5:** "Poupée à la Rolls Royce": 12.30, 3.35, 6.35, 9.40. "Jeux pervers du lit": 6.35. Jeudi à dim.: 2.05, 5.10, 8.25.
KENT: 100 Sherbrooke O. 489-9707. "Peter Pan": 1.00, 3.00, 5.00, 9.00.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine, 255-6224. "L'île sur le toit du monde": 2.35, 6.15, 9.55. "L'honorable Griffin": 12.35, 4.15, 8.00.
MONKLAND: 5505 ave Monkland, 484-3570. "Lipstick": 2.50, 6.15, 9.50. "Framed": 12.55, 4.20, 8.00.
OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard 277-4145. Mardi: "La symphonie pathétique": 7.00. "Love": 9.30.
PARC: 720, Avenue de l'église, 768-2509. "Exhibition": 1.00, 4.20, 7.40. "Au tropique du cancer": 2.35, 6.00, 9.20.
PALACE: 698 Ste-Catherine ouest, 866-6991. "Outlaw Josey Wales": 12.10, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10.
PAPINEAU 1: 4519 Papineau, 521-6853. "L'homme qui voulait être roi": 12.30, 4.55, 9.20. "L'or": 2.45, 7.10. **Salle 2:** South Pacific (fr): 12.30, 3.10, 5.50, 8.30.
PARISIEN 1: 480 Ste-Catherine ouest, 861-2697. **Salle 1:** "Logan's run": 12.50, 3.05, 5.15, 7.30, 9.40. **Salle 2:** "Big Bus": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. **Salle 3:** "La cage": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. **Salle 4:** "Buffalo Bill and the indians": 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30. **Salle 5:** "Trop, c'est trop": 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10.
PLACE DU CANADA: Entrée via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Silent movie": 7.20, 9.10. Sam. et dim.: 2.00, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10.
PLACE VILLE-MARIE GRAND: 777 Dorchester O. 866-2655. "One Flew Over The Cuckoo's Nest": 12.05, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. **Petit cinéma:** "All the president's men": 1.05, 3.40, 6.10, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 boul. St-Laurent, 845-5215. "The sexualist": midi, 2.50, 5.40, 8.30. "Knock them over": 1.30, 4.20, 7.10, 10.00. "Court marriage": 2.40, 5.30, 8.20.
RIVOLI 1: 6906 St-Denis, 277-4129. **Salle 1:** "Emmanuelle": 2.40, 6.00, 9.25. "Emmanuelle l'anti-vierge": 1.00, 4.20, 7.45. **Salle 2:** "Scène de la vie conjugale": 1.20, 4.35, 7.50.
SEVILLE: 2155 Ste-Catherine ouest, 932-1139. "Peter Pan": 12.30, 2.30, 4.30, 6.35, 8.35.
SNOWDON: 5225 Décarie, 482-1322. "Outlaw Josey Wales": 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.35.
ST-DENIS: 1594 rue St-Denis. "C'est pas d'ma faute": 7.30, 9.30.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges, 731-8423. "Gator": 12.55, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15.
VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Quand les dinosaures dominaient le monde": 8.00, sam. & dim.: 2.50, 6.20, 9.40. "Doc sauvage arrive": 6.15, 9.40, sam. & dim.: 1.00, 4.30, 8.00.
VIAU: 226 boul. des Lau-

rentides, Laval. "Orgies collectives" et "Festival de films érotiques de New York": lun. à sam. continué dès 6.00, dim. dès 12.00.
VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "La montagne ensorcelée": 12.40, 4.20, 8.00. "Le fantôme de Barbe Noire": 2.25, 6.10, 9.50.
YORK: 1487 rue Ste-Catherine ouest 927-8978. "Gator": 12.40, 2.40, 4.45, 6.55, 9.05.
WESTMOUNT SQUARE: 1, Westmount Square, 931-2477. "That's entertainment part II": 12.15, 2.25, 4.40, 7.00, 9.15.

Théâtres

LE THÉÂTRE D'ÉTÉ DE "SUN VALLEY" autoroute des Laurentides, et route no 11, 229-3514. "L'oeuf à la coque", comédie de Marcel Frank, avec Henri Norbert, Madeleine Sicotte, Louis Lalande, Françoise Lemieux et Sylvia Gariépy. Du mardi au vendredi à 9.00. Samedi: 8.00, 10.30. Dimanche: 8.00.
LE THÉÂTRE DES PRAIRIES: Notre-Dame-des-Prairies, 756-0559. "Je veux voir Mioussov", comédie de Valentin Kaitaïev avec Roger Lebel, Françoise Faucher, Denise Morel, Béatrice Picard, Serge Turgeon, Yvan St-Ange, Michel Forget et Jean Duceppe.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE: 1500 de la Fenière, Ancienne-Lorette (418) 872-1424. "Le noirte vas si bien" comédie burlesque de Jean Marsan, avec Jean-Marie Lemieux, Rachel Lortée, Lénie Scofflé, Pierre Briset DesNos, Marie-Hélène Gagnon, Réjean Roy, Irène Roy et Louis Poirier, mise en scène: J. M. Lemieux.
LE THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: Eastman (514) 297-2862. "Les héros de mon enfance" comédie musicale de Michel Tremblay et Sylvain Lelièvre avec D. Berryman, Edgar Fruitier, Gaëtan Labrèche, Mirielle Lachance, V. Le Flaguais, Pauline Martin, Denis Mercier, André Montmercy, Marjolaine Hébert. Mise en scène de Gaëtan Labrèche. Du 26 juin au 5 sept.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: à Trois-Rivières, (819) 377-3223. "Hermine" de Claude Magnier, comédie-vaudeville avec Janine Sutto, Léo Iléal, Roger Garceau, Jean Brousseau, Aubert Pallascio, Jean-Louis Paris, Georges Carrère et Elisabeth Chauvalidzé. Du mardi au vendredi: 9.00. Samedi 7.30 et 10.00. Entrée \$4.00. Samedi \$5.00. Du 24 juin au 4 sept.
THÉÂTRE À LA BRUNANTE: 64 nord, rue Merry, Magog, 843-1177. "Ménage à quatre", d'Armand Laroche, Marc Hébert et Robert Lavoie, mise en scène: Robert Lavoie. Dim, lun. & mardi du 27 juin au 31 août à 9.00.
THÉÂTRE EXPERIMENTAL DE MONTRÉAL: 320, Notre-Dame est, 879-1306. "Un homme, une femme", mise en scène de J.P. Ronfard, avec Pol Pelletier et Robert Gravel, vendredi et samedi: 12.30. Entrée \$3.00.

THÉÂTRE DE L'ATELIER: parc Jacques-Cartier, Sherbrooke, (819) 567-9315. "Vendredi soir", comédie avec Jean-Pierre Bergeron, Toni Rossi, Guy Marchand, du mardi au samedi à 20.30. Entrée: \$3.50, \$2.50 (étudiant) sam. \$4.00, \$3.00 (étudiant). Jusqu'au 17 juillet.
STUDIO-THÉÂTRE DA SILVA: Autoroute des Laurentides, Sortie 27 est, 1155, rue Morel Ste-Sophie-de-Lacorne, 514-436-1304. "La grande Aurore", comédie de Serge Mercier avec Louise Beauséjour, Lise Leclerc, Claire Villeneuve, Jean-Marce da Selva. Mise en scène: Robert Lavoie. Du mercredi au samedi à 9.00. Entrée \$5.00. Du 23 juin au 18 sept.
LE THÉÂTRE DE L'ESCALE: St-Marc-sur-le-Richelieu (514) 584-2226. "Dites-le avec des fleurs", comédie écrite en collaboration par Jean Barbeau et Marcel Dubé avec G. Godin, André Boucher, Louise Latraverse, Christiane Raymond, Christiane Raymond, Claude Frenet, Jean-Pierre Bélanger et Raymond Bouchard. A partir de vendredi le 18 juin.
LE THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: à Raxton Falls, 467-3078. "Ignarelle et la jalousie de Barboüillé", de Molière, du jeudi au dimanche à 21.00. Jusqu'au 18 juillet.
THÉÂTRE DU HORLA: St-Bruno, 653-0501. "Gérard", c'était son nom, à Gérard, mon mari", de Pierre Duceppe. Avec Léo Munger, Yvon Dumont, Danielle Panneton, Marcel Gauthier. En 2e partie: "Ke-Breiz": à 20.30. Entrée: \$3.00. Jusqu'au 31 juillet.
LA POUDRIÈRE: de l'île Ste-Hélène, 526-0821. "Absurd person singular" jusqu'au 31 juillet. "Le petit monde de l'île Ste-Hélène", théâtre de marionnettes pour enfants, de merc. à sam. à 2.00, en français et à 4.00 en anglais, jusqu'au 28 août.
THÉÂTRE DU CHIEN-DENT: A la Coopérative l'École du Mieux-Vivre d'Ulverton, (819) 478-1014. "Les 4 mousquetaires ou le héros mord" de François Camerand, avec Renée Biron, Carole Faucher, Danille Laforce, Marie-Hélène Rajotte, Daniel Paré, Gilles Latour, Denis Levasseur, François Camirand. Mise en scène, André Huet. Spectacle avec folie, tragédie et chansons. Les vendredis et samedis à compter du 8 juillet.
LE THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull Québec, 771-6669. "Des chenilles à poils dans le cocon du papillon ou sur le matelas", de Michel Garneau. Avec Claire Faubert, Suzanne Charbonneau, Charles Mignault, Michel Allaire et Guy Mignault. Du 14 juillet au 8 août à 9.00. Entrée \$3.00.

Variétés

GRAND SALON DU DOMAINE MASCOUCHE: (Boîte de Marc Hamilton) 3537 St-Pierre, 474-0314. Claude Landré jusqu'au 18.
CAFÉ DU PORT: 356 Berri, 845-8765. Relâche.
LE PATRIOTE: Ste-Agathe, 523-1131 ou (819)

326-3655. De mardi à dimanche: "Monsieur Pointu" et "Julie Arel".
SOLEIL LEVANT: 286 rue Ste-Catherine, ouest, 861-0657. Lundi, mardi, mercredi: "Stephen Barry Blues Band".
CAFÉ LA CHACONNE, 338 rue Ontario, 843-8620. De jeudi à dimanche: Richard Coursol au piano à 21.00. Entrée: \$2.00.
LA CROUTE: 191 rue St-Paul ouest, 843-7444. Richard Leroux, Serge Poirier et Robert Lemieux (Chansonniers) à 20.00. Entrée libre jusqu'au 18 juillet.
IMPROVU DE L'HOTEL IROUQUIS: Mardi: "Solstice" à 10.00 et 12.00 vendredi et samedi: 10.00, 11.30, 1.30. Entrée libre.
LA BOITE À CHANSONS: de l'Hotel Méridien, 4, Complexe Desjardins, 285-1450. Vendredi, samedi, dimanche: Danielle Odeira, à 9.00 & 11.00. jusqu'au 18 juillet, lundi et mardi: relâche.
AU P'TIT LUTIN: 98 boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle, 514-229-3167. De lundi à samedi: "Louise Bernier".
TERRE DES HOMMES, Place des Nation, mardi: Pauline Julien, Gaston Brisson et Georges D'Or. Mercredi: Michel Fugain et le big bazar à 8.30. Entrée: \$4.00.
FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC: Cour du Séminaire: Mardi: Soirée de guitare classique à 21.00. Entrée: \$5.00.
THÉÂTRE DES ANCIENS: Sortie 105 de la route 20, 395-253 ou 395-2466. Jeudi, vendredi et samedi: "Père Gédéon" à 9.00. Entrée: \$3.00, \$4.00.
L'ESCALE: Centre Culturel de Granby, 80 rue Albert. Mardi: relâche.
LA SUITE: 230 rue Notre-Dame ouest. Mardi: relâche.
LE BARENBAS: de la maison Cartier, 407, Place Jacques Cartier. "Le gros piano" du mercredi au dimanche, à 21.30.
CHEZ CLAIRETTE: 50 rue St-Jacques ouest, 843-7775. Relâche jusqu'à mercredi.
CAFÉ DES BERGES: 2801 St-Joseph, Lachine. Mardi: relâche.
CAFÉ DU QUAI, Magog, (819) 843-9007. Mardi: relâche.
LA BOITE: 303 rue Lindsay (Gilles Lambert), 472-3117. Lundi et mardi: Gerber et Zeller à 9.30. Entrée: \$1.00.

Télévision

●9.00
 7 Dessins animés
 12 Canada A.M.
 ●9.15
 12 Romper room
 ●9.30
 5 6 Mr. Piper — Enfant
 12 Karen's yoga
 ●9.45
 7 Informa 7
 ●9.55
 10 Horaire-bienvenue
 ●10.00
 5 6 The friendly giant - enfant
 7 10 30 A la bonne heure
 12 The community
 ●10.09
 4 Musique Marc Le-grand
 ●10.15
 2 (9) 13 En mouvement
 4 Dessins animés
 5 6 Mon ami
 ●10.25
 12 Take Kerr
 ●10.30
 2 (9) (11) 13 Topino

4 Au bout du fil
 5 6 Mr. Dressup - Enfant
 12 Ed Allen
 ●10.45
 2 (9) 13 La souris verte
 ●11.00
 2 (9) (11) 13 Conseil express
 5 6 Sesame street - Éducation
 12 Joyce Davidson Show — Interview
 ●11.15
 30 Dessins animés
 ●11.30
 2 (11) La maison des bois
 4 Dessins animés
 7 10 30 Fanfan Dédé
 (9) En marches courtes
 12 The art of cooking
 13 Midi-Soleil
 ●11.45
 4 Monsieur météo
 ●11.50
 4 Les informations
 ●12.00
 2 (11) Les chevaux du soleil
 4 De tout de tous
 5 6 The Queenin Halifax
 7 Informa bloc
 10 30 Patof raconte
 12 Pay cards
 ●12.30
 2 (9) (11) 13 La porteuse de pain
 7 10 30 Les Tannants - Variétés.
 12 Magic Tom's Road show
 ●12.55
 5 6 News
 ●1.00
 2 (9) (11) 13 Sur des roulettes
 4 Les tannants
 5 Movie time
 6 Mary Hartman, Mary Hartman
 12 Summer Theatre - "Summertime".
 ●1.30
 2 (9) 13 Téléjournal
 6 Coronation Street — Téléroman
 7 Bonjour l'été
 10 Ciné-mardi - "La scandaleuse ingénue".
 30 En prenant le thé - "Terreur à Silver City".
 ●1.35
 23 (9) 13 Réseau-soleil-magazine
 ●2.00
 4 Pour vous mesdames 6:20
 2 (9) (11) 13 Cinéma - "La fin d'un mythe".
 4 Arts et loisirs
 5 6 The Edge of night - Téléroman
 7 Théâtre des étoiles - "Vedette de famille".
 10 14 What's the good word - jeu.
 ●2.45
 4 Cinéma - "Aventure fantastique".
 ●3.00
 5 6 Take Thirty
 7 10 30 Pour vous mesdames
 12 People in conflict
 ●3.30
 5 6 Celebrity cooks
 12 Doctor's Diary
 ●4.00
 2 (9) 13 Sesame
 5 6 Forest Rangers
 7 10 30 Patofville
 (9)NC La montagne magique
 12 Celebrity dominoes - Jeu.
 ●4.15
 4 Dessins animés
 ●4.30
 2 (9) 13 Le major Plum-pouding
 4 En vacances avec Claudine
 5 6 Mr. Dressup
 7 10 30 Les cadets de la forêt
 (9)NC Sesame street
 12 Définition - Jeu
 ●5.00
 2 Daniel Boone
 4 Banana Splits
 5 6 It's your choice
 7 10 30 Thibaud
 (9) 13 Cinéma de 5 heu-

2 CBFT Montréal (R.-C.)
 4 CFQM Québec (TVA)
 5 CKMI Québec (CBC)
 6 CBMT Montréal (CBC)
 7 CHLT-TV Sherbrooke (TVA)
 9 CKSH-TV Sherbrooke (R.-C.)
 10 CFTM-TV Montréal (TVA)
 11 CBVT Québec (R.-C.)
 12 CFCF-TV Montréal (CTV)
 13 CKTM-TV Trois-Rivières (Ind.).
 17 CIVM-TV (UHF) Montréal (R.-Q.)
 30 CFVO (UHF) Hull (TVA)

Tous les communiqués doivent parvenir au plus tard le mercredi, à l'attention de Katou, 387 Lebeau, 331-8961, poste 66.

res - "Le jugement dernier".
 12 It's your move - Jeu
 30 Thibaud
 ●5.30
 4 Adèle
 5 6 The Partridge family
 7 10 30 Capitaine Scarlet
 (9)NC Un québécois à travers le monde
 12 The price is right - Jeu
 30 Le capitaine Scarlet
 ●5.55
 4 Monsieur météo
 7 10 La route des pionniers
 ●6.00
 2 (11) Ce soir - Information
 4 7 10 30 Parle, parle, jase, jase...
 5 Around the city with Bob
 6 Love american style
 (9)NC Mille et un emplois
 12 Pulse - Information
 ●6.15
 (11) Nouvelles régionales
 ●6.25
 (11) Nouvelles du sport
 ●6.30
 2 Dossier
 5 6 The city
 ●7.00
 2 Le monde merveilleux de Disney
 4 Aujourd'hui le 13 juillet
 5 6 Bon appétit
 7 Juke Box
 12 The Bobby Vinton show
 (9) Le 9 vous informe
 (9)NC Les arts martiaux
 10 Le 10 vous informe
 13 Le 13 vous informe
 17 Les touche-à-tout
 30 Le Quotidien - Information
 ●7.15
 17 Sans point ni couture
 ●7.30
 4 7 10 30 Symphonien
 5 6 Celebration
 12 Imperial Grand Band
 (9) 13 La cuisine d'ailleurs
 17 Honni soit qui mal y mange
 (9)NC Capitaine Kébec
 ●8.00
 2 (9) (11) 13 Baseball
 ●8.00
 2 (9) (11) 13 Ciné-soleil - "Marie Stuart, reine d'Écosse" et "La joie et la couronne".
 ●9.00
 2 (9) (11) 13 Sur un arbre perché
 4 Auto-patrouille
 5 6 All star game
 7 10 30 Les arpentés verts
 17 Dans la tête des hommes
 (9)NC Comme la vie
 ●8.30
 4 Monsieur country
 7 10 30 Les découvertes du 10
 12 John Allan Cameron
 (9)NC Scene I, prise 8
 17 Mêlez-vous de vos affaires
 ●9.00
 4 7 10 30 Sauve qui peut
 12 The hanged man
 (9)NC Le monde de M. danse
 30 L'homme de fer
 ●9.30
 5 6 Look who's where
 (9)NC Québec URSS
 17 Nos épaulettes
 ●10.00
 4 7 10 30 Qui dit vrai?
 (9)NC Des idées pour en faire
 12 Switch
 ●10.30
 2 (9) (11) 13 Le Téléjournal
 4 7 10 30 Les nouvelles TVA
 (9)NC 24 heures à la foi
 ●10.50
 2 (9) (11) 13 Nouvelles du sport
 13 Le 13 vous informe
 ●11.00
 2 (11) Ainsi va la vie
 4 Monsieur météo
 5 6 12 News
 7 10 La couleur du temps
 (9) Ciné-soir - "L'impossible monsieur Pipelet".
 (9)NC Mille et un emplois
 13 Ciné-soir - "Peter Gunn detective special".
 30 Outaouais aujourd'hui.
 ●11.05
 4 Dialogue
 ●11.15
 7 10 Sans pantoufles - "Tables séparées".
 ●11.21
 12 Pulse
 ●11.22
 6 Summertime weather
 5 The Merv Griffin show - Variétés.
 ●11.27
 6 Montreal Tonight
 ●11.30
 30 Ciné-aujourd'hui - "Femmes de médecin".
 ●11.55
 6 Cine-six - "Poppy".
 ●12.00
 2 (11) Cinéma - "Money, money".
 (9)NC Sports heritage
 12 The 12 midnight movie - "A lovely way to die".
 ●12.30
 4 Musique Marc Le-grand
 ●12.52
 5 Music with Marc Le-grand
 ●1.00
 (9)NC The checkered flag
 10 Le 10 vous informe
 ●1.30
 2 Le téléjournal
 ●2.00
 (9)NC Cowtown Rodeo
 ●3.00
 (9)NC Roller Derby

les statistiques

baseball

Ligue nationale			
Samedi			
Chicago 8, San Francisco 6			
Pittsburgh 7, Cincinnati 1			
Philadelphie 5-4, San Diego 0-2			
New York 4, Atlanta 2			
St. Louis 6, Los Angeles 3			
Houston 4, Montréal 2			
Dimanche			
Philadelphie 3, San Diego 0			
Atlanta 9, New York 8			
Pittsburgh 8, Cincinnati 5			
San Francisco 2, Chicago 0			
Los Angeles 9, St. Louis 6			
Houston 1, Montréal 0			
Hier			
Aucun match			
Aujourd'hui			
Match des étoiles à Philadelphie			
Classement			
Section est			
G	P	Moy.	Diff.
Phil.	56	25	.691

Pitts.	46	35	.468	10
N.Y.	46	42	.523	13 1/2
St-L.	36	46	.439	20 1/2
Chic.	36	48	.429	21 1/2
Mont.	25	52	.325	29

Section ouest				
Cin.	53	33	.616	—
L.A.	47	39	.547	6
S.D.	43	44	.494	10 1/2
Hou.	42	44	.488	11
Atl.	40	45	.471	12 1/2
S.F.	35	52	.402	19 1/2

Ligue américaine				
Samedi				
Minnesota 4, Californie 3				
Kansas City 7, Détroit 1				
Texas 1, Milwaukee 3				
Chicago 4, New York 1				
Baltimore 5, Californie 2				
Dimanche				
Minnesota 4, Boston 13				
Kansas City 5, Détroit 6				
Texas 3-4, Milwaukee 6-5				

Cleveland 3, Oakland 9
Chicago 0, New York 5
Baltimore 3, Californie 1

Hier
Aucun match

Aujourd'hui
Match des étoiles à Philadelphie

Classement				
Section est				
G	P	Moy.	Diff.	
N.Y.	50	31	.617	—
Bos	40	40	.500	9 1/2
Balt	40	42	.488	10 1/2
Clev	38	41	.481	11
Dét.	38	41	.481	11
Milw.	33	45	.423	15 1/2
Section ouest				
K.C.	51	31	.622	—
Tex.	44	38	.537	7
Oakl.	44	41	.518	8 1/2
Minn.	39	44	.470	12 1/2
Chic.	37	45	.451	14
Cali.	35	52	.402	18 1/2

Baseball

Joueurs et proprios s'entendent enfin!

PHILADELPHIE (AP) — Le match d'étoiles du baseball, qui a failli ne pas avoir lieu en raison de la dispute entre les propriétaires et l'Association des joueurs, est devenu la scène d'une entente entre les deux parties hier alors qu'on a annoncé un nouveau contrat de quatre ans.

Le directeur de l'union des joueurs, Marvin Miller, a dit que l'exécutif avait accepté la dernière proposition qu'il soumettrait à tous les membres de l'association.

Les six membres du comité de relations des joueurs ont accepté à l'unanimité le pacte qui sera soumis aux autres proprios mercredi.

Miller croit que la dispute entre les deux parties est finalement terminée.

On n'a pas révélé les termes de l'entente, mais on croit qu'elle prévoit une nouvelle clause de réserve qui permettra aux joueurs de devenir agents libres après six saisons dans les majeures. Un autre point empêcherait un joueur qui a changé d'équipe de changer de nouveau pendant cinq ans.

Bénéfices

Le pacte comprend aussi une augmentation de 29 pour cent dans les bénéfices de retraite.

L'entente met fin à une période de 13 mois de négociations, tout en donnant lieu à un nouveau concept du système de réserve, mais elle ne règle pas les cas de "un et un" comme ceux des lanceurs Andy

Messersmith et Dave McNally qui sont devenus agents libres en ne signant pas de contrat en 1975.

Aussi, les joueurs qui ont signé un contrat en 1976 deviendront agents libres en 1977 tandis que ceux qui n'ont pas signé de contrat en 1976 deviendront agents libres en octobre prochain.

Par ailleurs, les joueurs ont accepté certaines restrictions, notamment celle de négocier avec certains clubs seulement.

Le commissaire Bowie Kuhn, qui recommande la signature de l'entente, n'a pas voulu donner de détails. La nouvelle entente de base, si ratifiée, sera rétroactive au 31 décembre et expirera le 31 décembre 1979 tandis que le plan de retraite se prolongera au 31 mars 1980.

Match des étoiles à Philadelphie

La LA veut freiner l'élan de la LN

PHILADELPHIE (PC) — Le rapide Ron LeFlore, des Tigers de Détroit, a été choisi hier comme frappeur débutant par la Ligue américaine dans sa tentative de mettre fin à la série de quatre gains successifs de la Ligue nationale dans le match d'étoiles du baseball ce soir.

Darrell Johnson, gérant du Boston, utilisera LeFlore, qui évolue ordinairement au champ centre, au champ gauche. Il sera suivi, chez les frappeurs, du 1er but Rod Carew, du Minnesota, du 3e but George Brett, du Kansas City, et du rece-

veur Thurman Munson, des Yankees.

Le champ-centre Fred Lynn, du Boston, frappera en 5e position, suivi de l'arrêt-court Toby Harrah, du Texas, du champ-droit Rusty Staub, du Detroit, du 2e but Bobby Grich, du Baltimore, et du lanceur débutant Mark Fidrych, du Detroit.

Le gérant de la LN Sparky Anderson a choisi le 3e but Pete Rose, du Cincinnati, comme premier frappeur, suivi du 1er but Stave Garvey, du Los Angeles, du 2e but Joe Morgan, du Cin-

cinnati, et de son coéquipier George Foster, champ-centre.

Le champ-gauche Greg Luzinski, du Philadelphie, frappera en 5e position, suivi du receveur Johnny Bench, du Cincinnati, du champ-droit Dave Kingman, des Mets, de l'arrêt-court Dave Concepcion, du Cincinnati, et du lanceur Randy Jones, du San Diego.

Raisons

"Selon moi, Lynn est un meilleur champ-centre que LeFlore", a expliqué Johnson au sujet de l'usage de LeFlore au champ gauche.

Anderson a expliqué que Foster avait mérité le poste de 4e frappeur en raison de sa tenue avec les Reds cette saison.

"Je n'ai jamais vu un cogneur de 30 circuits frapper en 7e position, mais ce sera celle de Kingman", a dit Anderson.

Anderson a révélé que la plupart de ses débutants iront au marbre au moins deux fois chacun tandis que

Johnny Bench se retirera après quatre ou cinq manches, "car je crois que Bob Boone doit jouer ici à Philadelphie".

Boone affiche une meilleure moyenne que celle de Bench même s'il l'a suivi dans le scrutin populaire.

Honneur

Les deux lanceurs débutants, Fidrych et Jones, considèrent leur élection comme un honneur, le premier la qualifiant de sa plus grande joie tandis que Jones admettait qu'elle dépassait la joie éprouvée en préservant le gain de 6-3 la LN l'an dernier.

Le président Ford est attendu avec une foule de 61.000 spectateurs.

La LN présente un bilan de 27-18-1 dans cette classique annuelle. La recrue Fidrych a déclaré: "Voilà mon augmentation", ajoutant qu'il était faux qu'il ait rejeté une augmentation des Tigers sur son salaire annuel de \$16.500.

"Je n'ai pas eu l'augmentation offerte, a dit

le jeune lanceur affichant un bilan de 9-2 et une moyenne de 1.78 point mérité.

"Lorsque les choses vont bien, vous n'y changez rien. Supposons que j'obtienne une augmentation et que je ne produise plus?"

Il a comparé son choix au point de vue joie à l'achat d'une mini moto à l'âge de 14 ans.

Pour sa part, Jones a promis à Anderson de se ser-

vir de sa balle rapide "de 75 milles à l'heure". Il domine les majeures avec un bilan de 16-3.

Au fait, il mystifie les frappeurs avec des balles lentes et courbes, car les frappeurs voient rarement sa rapide de 75 milles à l'heure.

Il s'est classé derrière Tom Seaver, des Mets, dans la course au trophée Cy Young l'an dernier.



Mark Fidrych, sensation de l'heure dans le baseball majeur, sera le lanceur débutant de la Ligue américaine.

POUR ALLER AUX Jeux EN UN TEMPS RECORD!

Tous les renseignements dans notre numéro du 16 juillet.

26 LE JOUR, le mardi 13 juillet 1976

alignement

m inc.

alignement, freins et suspension pour autos et camions
7010 St-Dominique, Mtl.
270-4244
prop. N. Lauzon

Pièces de suspension garanties à vie
"Aussi longtemps que vous serez propriétaire de votre voiture".

CAMPEURS QUÉBÉCOIS

Vous êtes convoqués à une fin de semaine de camping à la Fête du Travail, organisé par le parti québécois de St-Henri. Appelez Pierre Delisle 769-0863 après 5 heures.

Echos olympiques



L'honneur d'allumer la flamme des Jeux olympiques de 1976 reviendra, cette année, à une grande comédienne du théâtre grec, Maria Mouscouliou. C'est madame Mouscouliou qui déposera le fagot de brindilles d'olivier au foyer d'un miroir parabolique permettant ainsi au soleil du Péloponèse de créer la flamme sacrée. La cérémonie se déroulera sur les marches du temple d'Héra, à Olympie, centre religieux de Péloponèse, aujourd'hui. Madame Mouscouliou allumera un flambeau et le remettra au premier des 550 porteurs chargés d'acheminer à pied la flamme jusqu'à Athènes où le dernier arrivera le 15 juillet. De là, la flamme sera transmise à Ottawa, en une fraction de seconde, par des agents électroniques.

(PC) — Le gouvernement québécois se propose de conserver le contrôle du stade olympique pendant sept ou huit ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que le monument Taillibert soit payé.

C'est ce qu'a affirmé, en fin de semaine, le ministre responsable de la Régie des installations olympiques, M. Victor Goldbloom.

«Puisque le gouvernement en paye la plus grande part, il n'est que normal qu'il administre ce dont il est financièrement responsable», a expliqué le ministre au cours d'une émission radiophonique de langue anglaise.

C'est en novembre que le gouvernement provincial a retiré à la ville de Montréal le contrôle du stade olympique et du vélodrome parce qu'il était à craindre que les installations olympiques ne soient pas prêtes à temps pour les jeux.

Le ministre des Affaires municipales a précisé, samedi, que le gouvernement ne confierait la responsabilité du stade à la ville de Montréal «qu'une fois que la province serait sortie du bois en autant que le déficit olympique est concerné».

Il a répété que c'est la province plutôt que la ville de Montréal qui serait responsable pendant sept ou huit ans des accords de location avec les groupes désireux d'utiliser le stade

de 72,000 sièges. M. Goldbloom a toutefois nié que le gouvernement voulait garder le contrôle des aménagements olympiques pour une période plus longue que celle envisagée.

OTTAWA (AFP) — La présence éventuelle du président ougandais Idi Amin Dada aux Jeux olympiques de Montréal n'est pas encore confirmée par le haut commissariat de la république ougandaise à Ottawa.

Dans les milieux officiels ougandais, on déclarait hier ne posséder aucun détail sur cette visite. L'annonce de la venue du président Amin à Montréal pourrait être faite, dit-on, au tout dernier moment.

De source informée dans la capitale fédérale, on croit savoir cependant que les autorités canadiennes auraient laissé entendre au gouvernement ougandais que la présence du maréchal Amin Dada durant les Jeux olympiques à Montréal, n'était guère opportune pour «diverses raisons».

(AFP) — Les douze journalistes d'Union soviétique, dont un rédacteur en chef de «Sovietski Sport», dont les visas d'entrée au Canada avaient été refusés la semaine dernière, pourront couvrir les Jeux de Montréal.

Selon un porte-parole soviétique, M. Mihail Efrimov, les autorités canadiennes avaient refusé ces visas dans un premier temps car les noms de ces journalistes avaient été

ajoutés au dernier moment à la liste initiale. Mais tout est maintenant réglé, et ces douze journalistes soviétiques vont recevoir leurs visas d'entrée au Canada.

(PC) — Vingt-trois lexiques multilingues, sur chacune des disciplines olympiques, ont été présentés à la presse nationale et internationale, hier, par le ministre responsable de l'application de la Loi sur la langue officielle, M. Fernand Lalonde.

Préparés conjointement par la Régie de la langue française et le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, ces lexiques en français, en anglais, en allemand et en espagnol, contiennent chacun quelque 300 expressions.

«Jamais, auparavant, un pays hôte n'avait fait l'effort de rassembler en lexiques simples et utilitaires, la terminologie existante dans chacune des disciplines olympiques», a dit M. Lalonde.

Ces lexiques qui peuvent se glisser dans la poche, ont été tirés à 15,000 exemplaires chacun et sont surtout destinés aux communicateurs sportifs de la presse nationale et internationale.

Selon un porte-parole de la Régie la préparation de ces lexiques a coûté quelque \$250,000.

Qui allumera la flamme olympique dans le grand stade? Le nom de cette personne n'est pas encore connu; toutefois, les

noms de Gérard Côté, de Saint-Hyacinthe, gagnant du marathon de Boston, et de Kathy Kreiner, médaillée d'or aux jeux d'hiver d'Innsbruck, sont fréquemment mentionnés.

L'aspect symbolique du geste traditionnel n'excluerait pas certaines considérations politiques dans le choix de la personne porteuse du flambeau au stade...

(AFP) — La querelle du bilinguisme pèse non seulement sur le trafic aérien, mais également sur les retransmissions télévisées des Jeux olympiques qui n'avaient pas besoin de cela, étant déjà menacées par la grève des techniciens de «Télé globe».

Parce que les techniciens québécois refusent de parler en anglais et s'expriment uniquement en français, les deux chaînes de la télévision ouest-allemande ont été dans l'incapacité de transmettre vers la RFA l'ensemble de leurs reportages, tant dimanche que lundi.

BUCAREST (AFP) — Cycliste passionné, Alexandre Draghiu s'est embarqué pour New York d'où il compte couvrir à vélo jusqu'à Montréal pour assister aux Jeux olympiques.

Le valeureux Roumain qui, depuis 1969, a déjà couvert 96,00 kms à bicyclette est âgé de ... 78 ans.

Tour de France Aujourd'hui, une dernière chance pour Zoetemelk!

FLEURANCE. France (Reuter) — Le Belge Michel Pollentier, septième au classement général, a remporté lundi la seizième étape du Tour de France cycliste menant les coureurs de Pau à Fleurance.

Après les dures épreuves des Pyrénées, il s'est agi d'une simple étape de transition qui n'a provoqué aucun changement au classement général. Le maillot jaune belge Lucien Van Impe s'est contenté de suivre le train au sein du peloton, mais son suivant immédiat, le Néerlandais Joop Zoetemelk, qui souffre d'un abcès mal placé, a eu beaucoup de difficultés à terminer.

A l'entrée de Fleurance où l'étape s'est achevée par un circuit de cinq ki-

lomètres à couvrir trois fois, le Français Roger Legeay a tenté sa chance en produisant un brusque effort solitaire, mais Pollentier a surgi du peloton pour prendre la roue du Français et il semblait que les deux hommes allaient terminer détachés, roue dans roue, quand le pneu arrière du malheureux Legeay a éclaté.

Pollentier l'a finalement emporté avec 300 mètres d'avance sur le gros peloton qui a été réglé au sprint par son compatriote Freddy Maertens.

Mardi, se déroulera la cruciale étape contre la montre Fleurance-Auch, dernière chance pour Zoetemelk de prendre le maillot jaune, mais son état de santé actuel rend la chose improbable.

LE JOUR

a besoin de

- un (e) MOTOCYCLISTE BENEVOLE
(disponible de 17 à 21 heures)
- un (e) JOURNALISTE SPORTIF
(débutant) BENEVOLE
(disponible 7 heures par jour)

pour la durée des
Jeux olympiques seulement

**Veillez communiquer
le plus tôt possible avec le chef
de la rédaction, à**

331-8961



LA DORO 320

Le meilleur service téléphonique permanent qui fonctionne à distance grâce à un petit transmetteur ou avec le téléphone touch-tone.

De l'extérieur, par téléphone, vous pourrez: prendre vos messages, effacer, enregistrer pour une période d'une heure.

Equippé d'un système VOX, il mémorisera sur cassette standard tous vos messages, peu importe leur durée. Pour plus d'information ou pour une démonstration gratuite, communiquez avec nous à **336-1371**

Mini cassette unitex de poche \$50.00 l'unité.

TÉLÉPHONIKES

155 Boul. DeGuire, (suite 1515) Ville St-Laurent.

FAITES VOS JEUX

ENFIN UNE VRAIE VENTE D'ÉCOULEMENT DE MODÈLES 75



RENAULT 12L

- Traction avant
- Plus de 30 milles au gallon
- Pneus radiaux
- Freins à disques



RENAULT 12TL

- Traction avant
- Plus de 30 milles au gallon
- Pneus Michelin
- Freins à disques assistés
- Sièges-couchette - Grand confort

RENAULT 12 SW

- Traction avant
- Plus de 30 milles au gallon
- Pneus Michelin
- Freins à disques assistés
- Sièges couchette - Grand confort
- Super espace de chargement de 58 pieds cubes

RENAULT 15 coupé sport

- Traction avant
- Plus de 30 milles au gallon
- Pneus Michelin
- Freins à disques assistés
- Sièges baquets inclinables



RENAULT 17 Cordini Convertible

- Traction avant
- Moteur à injection électronique
- De 0 à 60 en 10.4 secondes
- Transmission en 5 vitesses entièrement synchronisées
- Freins à disques assistés à l'avant
- Direction à pignon et crémaillère
- Pneus radiaux Michelin XAS ceinturés d'acier. Électriquement
- Toit rigide amovible sur toit souple s'ouvrant électriquement
- 4 places

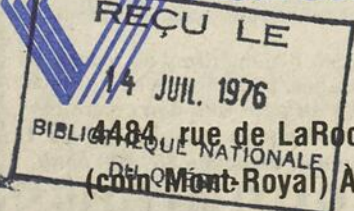
PRIX 1976 NEUF	PRIX 1975 NEUF	PRIX 1975 voiture exécutif Bas millage Balance de garantie à partir de
\$4,550.	\$3,786.	
\$4,975.	\$3,995.	\$3,650.
\$5,175.	\$4,333.	\$3,833 RADIO (AM/FM inclus)
\$5,750	\$4,750.	—
\$8,200	\$6,795 RADIO AM/FM inclus	\$5,795 RADIO (AM/FM inclus) stéréo

● Ces prix n'incluent pas les accessoires
● Prêts bancaires disponibles sur place
● Échanges acceptés

LES DEUX CONCESSIONNAIRES LES PLUS AGRESSIFS DE MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
SE SONT UNIS POUR VOUS FAIRE BÉNÉFICIER DE CES SUPERS AUBAINES
UNISSEZ-VOUS À NOUS DÈS MAINTENANT

RENAULT

Lareau Automobiles inc.



4484, rue de LaRoche, Montréal, Qué. H2J-3J1 • 523-2153
À DEUX PAS DU MÉTRO MONT-ROYAL



AU PAVILLON

DE L'AUTO (MONTRÉAL) INCORPORÉ

7665 Lacordaire, Montréal H1S 2A7 - Québec

AUTOMOBILES: 259-6981 - VÉHICULES RÉCRÉATIFS: 256-1677